

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne :

CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00
UNION POSTALE \$6.00

Edition Hebdomadaire :

CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et Administration :

43 RUE SAINT-JACQUES

MON

TELEPHONES

ADMINISTRATIF : Main 7461
REDACTIF : Main 7460

LA "PATRIE" EN A MENTI

La Patrie change de corde. Après avoir posé M. Bourassa en exploitateur des passions de race, la voici qui veut en faire le fiero ennemi du clergé.

C'était à prévoir: toute la lyre y passera. Nous avons même vu ressurgir le perroquet — qui n'a jamais existé — et la demeure seigneuriale — qui n'existe pas davantage — qu'on évoque invariablement dans les jours de deuil.

C'est le discours d'Hochelaga qui excite, cette fois, l'indignation tardive de la Patrie. Elle le qualifie modestement d'"insensé", parle des infâmes imputations qu'il contient à l'adresse du clergé et déclare tout net: "Nous ne croyons pas que notre clergé ait jamais été l'objet, de la part de ses plus féroces ennemis, d'une aussi lâche et aussi injustifiable agression", — ce qui amènera peut-être le lecteur exclusif lui-même à se demander comment il se fait qu'un journal aussi scrupuleusement orthodoxe que la Patrie, et qui avait un représentant à la séance d'Hochelaga, ait pu attendre huit jours pour relever de pareilles infamies; comment il se fait aussi qu'un ecclésiastique éminent — dont on retrouvera le nom dans le propre compte rendu de la Patrie — ait pu, aux applaudissements d'un grand nombre de ses collègues présents dans la salle, féliciter l'orateur dans les termes les plus élogieux.

Du reste, la lecture même du texte sur lequel la Patrie fonde son indignation de commande suffit à prouver, pour tout lecteur honnête et d'intelligence moyenne, la profonde mauvaise foi de ce journal. Quant aux autres, nous n'y pouvons rien.

Ni le directeur du Devoir, ni ses collaborateurs n'éprouvent d'ailleurs le besoin de justifier leur orthodoxie ou leur respect du clergé. Après le témoignage public qu'a bien voulu leur rendre, il y a à peine trois jours, le représentant de la plus haute autorité religieuse du diocèse, ce serait même impertinent.

Nous nous contenterons, puisque la Patrie a voulu fortifier d'une imputation précise ses critiques de haute fantaisie, de lui appliquer le très net et très catégorique démenti qu'appellent les faits et qu'elle mérite.

Elle disait hier, après la salade d'épithètes que nous avons reproduite: "Nous ne sommes pas surpris d'apprendre que M. Bourassa, en dehors des protestations ouvertes provoquées par son discours d'Hochelaga, A AUSSI RECU DES REMONTRANCES DISCRETES MAIS ENERGHIQUES DES AUTORITES RELIGIEUSES."

La Patrie en a menti — purement et simplement.

Omer HEROUX.

EST-CE L'INTERVENTION ARMEE ?

Les dépêches de ce matin nous renseignent peu sur ce qui se passe à Mexico. Contrôlée par les Américains, le service de la presse associée nous entretient surtout des développements à Washington.

Le Président a parlé au Congrès et le Congrès l'a généralement approuvé, sauf que la commission des affaires étrangères du Sénat a élargi du projet de résolution tout ce qui regardait Huerta personnellement. Le Sénat lui-même donnera ou refusera son concours cet après-midi. Il est à peu près certain qu'il approuvera le président, en dépit de quelques divergences probables.

A la chambre des députés, la résolution a été votée à l'immense majorité, malgré la protestation du chef républicain, M. Mann, qui trouve que le Président se laisse trop guider par son ressentiment personnel contre Huerta.

"Je n'approuve pas, a-t-il dit, les méthodes au moyen desquelles Huerta est arrivé à la position qu'il occupe aujourd'hui, mais je n'approuve pas non plus une déclaration de guerre contre lui parce que le président Wilson ne l'aime pas. Le drapeau américain mérite plus qu'un salut de Huerta; il doit flotter pour le droit, la justice et la paix. Si l'incident dont on prend prétexte pour déclarer la guerre était le fait d'un pays comme la France ou l'Angleterre, on ne nous demanderait pas le vote qu'on nous demande et je ne suis pas prêt à faire contre un pays faible ce que nous ne ferions pas contre un pays fort."

L'argument de M. Mann n'a pas trouvé beaucoup d'écho à la chambre des députés. Le sentiment public américain semble plutôt favorable au Président, non pas tant à cause du dernier incident qui, à lui seul, ne justifie pas l'attitude de Washington, qu'à cause d'une série antérieure de divergences et de discussions entre Huerta et Wilson et probablement aussi d'une situation générale qui ne s'améliore pas et qui menace de plus en plus le capital étranger placé au Mexique.

Le président Wilson lui-même admet que l'incident de Tampico seul eut pu être oublié s'il n'eût été précédé de plusieurs autres incidents, dans son opinion, que le président Huerta agit différemment

avec Washington pour bien marquer son ressentiment du refus de Washington de reconnaître son gouvernement.

Est-ce l'intervention armée — cette fois ? Une partie de la presse américaine la demande depuis longtemps et reproche même au Président son hésitation. L'étranger aussi la suggère assez ouvertement dans l'intérêt de ses sujets de séjour au Mexique, qu'il ne peut protéger efficacement à cause de la doctrine Monroe, que les Etats-Unis affirment toujours et que l'Europe même reconnaît dans une large mesure, l'Angleterre surtout. Laissez-nous faire ou intervenez, dit-on aux Etats-Unis.

Et si c'est l'intervention armée, quel effet aura-t-elle sur les factions mexicaines d'abord, sur le pays mexicain ensuite ?

Il n'y a pas de doute que Huerta compte beaucoup sur l'orgueil national de ses compatriotes pour amener une trêve entre les factions et unir momentanément du moins tous les Mexicains en face de l'ennemi. Mais Carranza et Villa, tacitement encouragés par les Etats-Unis, n'écouteront-ils pas plutôt leurs ambitions personnelles ? Les dépêches de ce matin laissent beaucoup de doute sur ce point. Il y a bien un certain nombre de chefs prétendus constitutionnalistes disposés à faire bloc autour du drapeau mexicain, mais seront-ils assez influents pour triompher de l'opinion des militaires à qui l'intervention doit raviver l'espoir de partager le butin et même pouvoir ultérieur ?

Et même si le peuple mexicain faisait bloc, peut-il espérer tenir tête longtemps à l'envahisseur ? En a-t-il les moyens ? Et peut-il compter sur quelque encouragement secret de l'étranger ? Et les Etats-Unis ? Il semble bien que, sans douter de la victoire définitive, ils se rendent compte aussi de la difficulté de leur entreprise, du temps qu'elle demandera, de l'argent qu'elle coûtera. Et c'est probablement pourquoi le président Wilson s'applique autant à distinguer entre Huerta et le peuple mexicain pendant que Huerta s'attache à faire de sa cause celle du Mexique.

Tout espoir d'une solution pacifique n'est cependant pas perdu, persiste-t-on à croire en certains milieux. Chose certaine, nous sommes à la veille d'une décision grosse de conséquences pour les deux pays.

P. LAUZON.

BILLET DU SOIR.

SI....

M. Médéric Martin, notre maire à tous, avait, ces derniers matins, convoqué sur le champ de Mars sans travail, à qui il veut en donner: Ces braves gens, venus là par milliers, et dont la diversité des langues faisait penser aux sans-travail de l'histoire sainte, que l'entrepreneur de la tour de Babel congédia brusquement, étaient d'excellente humeur. Quoique sans travail, ou bien à cause de cela, ils étaient gais.

Peut-être le moment aurait-il été opportun de parler en même temps à leur esprit et à leur cœur. C'est à leur ventre seul que l'on s'est adressé: On leur a donné, on promis quelques jours de travail dans nos rues.

Si j'étais, non pas roi, mais maire, si j'étais (une supposition, n'est-ce pas, est sans limite), si j'étais M. Médéric Martin, j'aurais, avec, en plus, l'éloquence populaire de celui-ci, parlé à peu près en ces termes aux sans-besoin: "Mes vœux, vous cherchez de l'ouvrage, je vous en ai trouvé. Il y a là, sur le milieu du champ de Mars, des habitants qui ont besoin de bras; offrez-leur les vôtres. Au lieu de ramasser de la boue à la ville, vous remuerez la bonne terre de la campagne. L'air des champs vous fera du bien, à vous autres et à vos femmes et enfants... Vous n'en avez pas? ...Vous en aurez: vous aurez les moyens d'en avoir au bout de quelque temps. Et vous cultiverez des légumes que vous nous vendrez frais et un peu moins cher que ceux qui nous viennent des Etats. Comme ça, vous rendrez service à tout le monde, à commencer par vous autres mêmes."

... Si notre maire avait parlé et agi de la sorte, nous aurions bientôt dû diminuer le coût de la vie — sans parler des mauvais coups qui occasionnent du surmenage aux magistrats de police.

Léon LORRAIN.

M. PERLEY A LONDRES

De tous les noms mentionnés pour la succession de Lord Strathcona, à Londres, celui de M. Perley revient le plus souvent. Hier, on le mentionnait à Londres comme une certitude, et les dépêches d'Ottawa ne contredisaient pas.

On dit au contraire dans la capitale que M. Perley n'a qu'à le vouloir pour être commissaire du Canada à Londres. Il est riche, il possède la confiance entière du premier ministre et peut-être a-t-il quelques dispositions pour la diplomatie encore que, même en politique, il ne passe pas pour un esprit trop ouvert.

Seulement, il y a un léger embarras: c'est que bien que naturalisé citoyen canadien, à Londres, il devient citoyen de son pays de naissance, c'est-à-dire américain, en dépit de son impérialisme bien connu et des prétendus avantages de l'Empire pour ses sujets d'outre-mer.

On conçoit que M. Perley parlant à Londres de l'Empire, de ses bienfaits, de ses avantages, de la protection qu'il vaut à ses sujets, avec la conscience d'être considéré comme un étranger, serait un peu ridicule.

C'est moins gênant au Canada où avec un peu d'aplomb et l'aimant du pouvoir, il est plus facile de faire croire qu'on est l'égal d'Asquith ou de Balfour.

J. D.

LA CONFERENCE DE CE SOIR

LES DERNIERS BILLETS

On sait que l'entrée de la séance de ce soir sera absolument gratuite, mais que les fauteuils d'orchestre et de balustrade ont été réservés au prix de 50 sous pour les sièges d'orchestre et de \$3.00 pour chaque balustrade.

Non nombre de ces billets ont déjà été retenus. Les derniers seront en vente d'ici cinq heures aux bureaux du Devoir, 43, rue Saint-Vincent, et avant la séance, au Monument National.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE QUEBEC

LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

M. T. Levasseur, secrétaire de la Chambre de Commerce de Québec, nous adresse une lettre concernant l'attitude de celle-ci à l'égard du projet de canal de la Baie Georgienne.

M. Levasseur nous dit que la Chambre de Commerce de Québec ne s'est pas prononcée contre le projet de canal mais simplement contre l'attitude de celle-ci au moment de l'exécution avant de constater quelle réduction résultera du transport du grain par le Transcontinental.

C'est ce que nous avons compris de l'analyse communiquée par le télégraphe; et en relisant nos commentaires, M. Levasseur verra que nous avons tenu compte de ce fait. Attendez, attendez, pourquoi?

Un projet de cette envergure ne se réalise pas en quelques semaines; il faudra dix ans au moins pour rendre l'Ottawa navigable de Montréal à la tête des lacs, et dans ce temps-là, si le développement de l'Ouest ne ralentit pas trop, sa production et sa consommation suffiront pour utiliser toutes les voies de communications existantes et les ports de Québec, Montréal et Trois-Rivières.

Nous aurions préféré savoir la raison de cette opposition habile au projet que tout l'Est canadien considère essentiel au bien général. La Chambre de Commerce de Québec a-t-elle protesté "à temps" contre le creusement du canal Welland?

LE SCANDALE DU NOUV.-BRUNSWICK

UN ARTICLE MYSTERIEUX

Le "Globe" de Saint-Jean, N.B., cet organe libéral indépendant auquel nous référons souvent, publie cet article un peu mystérieux dans son édition d'hier:

"Il est à espérer qu'il [M. Carvell, M.P.] n'oubliera pas à Ottawa les affaires du Nouveau-Brunswick qui ont tant occupé l'attention des législateurs, de la presse et du public durant ces dernières semaines. On dit que quelques-unes des pistes qui partent des scandales des terres de la Couronne conduisent vers Ottawa. S'il en est ainsi, M. Carvell et ceux qui sont en société avec lui ont rendu des services appréciables en attirant l'attention publique sur ces prétendus méfaits, peuvent en rendre de plus grands encore en scrutant l'affaire jusqu'au fond. Que le soupçon se porte sur un libéral ou un conservateur, il est juste que tous les faits soient connus et il est particulièrement désirable qu'on aille au fond des accusations concernant le domaine de la Couronne. Le fait que de gros bonnets qui ne sont ni des amis politiques ou personnels ou provinciaux de ceux qui sont visés par les accusations Dugal, auraient payé de fortes sommes d'argent en plus des redevances légitimes pour les droits de coupe de bois obtenus dans le Nouveau-Brunswick, montre combien il est nécessaire que la vérité soit dite. Le peuple doit savoir pourquoi cet argent a été payé, s'il l'a été. On doit lui dire la nature des transactions corrompues que ces paiements suggèrent, et qui sont ceux qui ont été partie. Quelques-uns des législateurs collègues de M. Carvell étant soupçonnés, ses efforts seraient bien employés à élucider cette partie du mystère. Ici, au Nouveau-Brunswick, on s'attend que le Procureur-Général et les avocats des parties intéressées soient à ce que toute l'affaire soit connue et que le public sache les noms des coupables, si coupables il y a."

Il ne sera peut-être pas aussi facile d'atteindre ceux qui n'ont pas leur résidence au Nouveau-Brunswick, mais avec l'aide appréciable de M. Carvell à Ottawa il devrait être possible d'obtenir tous les détails de l'histoire de ce scandale du Nouveau-Brunswick qui peuvent impliquer tout membre du parlement canadien, libéral ou conservateur, de la Chambre basse ou de la Chambre haute. L'occasion qui s'offre aux hommes publics des deux partis doit s'imposer à tous ceux qui considèrent l'honneur national et c'est certainement le motif déterminant qui a inspiré M. Dugal et ceux qui sont avec lui."

C. N. & G. T. P.

M. Borden est attendu à Ottawa demain. Il trouvera établi dans la capitale, outre les chefs du "Canadien-Nord", M. Chamberlain, président du Grand Tronc Pacifique, sollicitant, lui aussi, un endorsement de l'Etat pour terminer cette voie.

Le G. T. P., a dit-on, besoin encore d'un modeste vingt-cinq millions pour compléter son réseau.

Vingt-cinq millions pour le G. T. P., quarante à cinquante millions pour le C. N., cela fait un fort joli total.

Le G. T. P. soutient, on le sait, que le contrat de 1903 oblige le pays d'endosser toutes les obligations nécessaires pour payer les trois-quarts du coût de construction de sa voie dans les montagnes.

Le Canadien Nord, lui, dit tout simplement: à moi ou c'est la débâcle.

La situation n'est pas gaie.

UN ROMAN PAR MOIS

NOTRE FRONTIERE

La distribution de notre troisième roman mensuel, NOTRE FRONTIERE, par M. Paulin Comtat, se continuera jusqu'à nouvel ordre.

Rappelons qu'on peut se procurer un exemplaire du roman en présentant à nos bureaux, avec 3 sous, les six ou même cinq (celui du lundi 13 n'étant pas exigé) coupons qui ont paru dans le Devoir, du lundi 13 au samedi 18 avril, ou bien en nous expédiant les coupons par la poste, en y joignant 6 sous, pour le prix du roman, plus les frais de port et d'emballage.

A demain les détails précis.

LETTRE D'OTTAWA

Le retour des députés retardataires. — Toujours le débat sur le budget. — A propos du canal de la Baie Georgienne

Ottawa, 20. — Séance aussi ennuyeuse, aux Communes, que le temps gris et pluvieux l'est au dehors. Le débat sur le budget se poursuit avec la lenteur exaspérante d'un jour de grande pluie morne. Quatre ou cinq orateurs entassent des paroles sur des paroles, mêlent de rares choses intéressantes à l'amas des choses inutiles, et la journée se passe sans marquer de progrès, dans la besogne parlementaire, si ce n'est que les whips rayent de leurs listes les noms des orateurs qui viennent de s'exécuter.

CEUX QUI REVIENTENT

Les vacances de Pâques, closes, au point de vue officiel, depuis mercredi dernier, ne le sont en réalité que d'aujourd'hui. Car un grand nombre de députés de l'Ouest ou des Provinces Maritimes ne sont revenus que cet après-midi ou ce soir reprendre leurs devoirs sessionnels. Ils ont pris presque deux semaines de répit, au lieu d'une seule. La longueur du trajet qu'il leur a fallu faire pour se rendre, soit dans l'Ouest, soit aux extrémités des Provinces Maritimes, leur a enlevé de quatre à six jours, pour l'aller et le retour, sur leurs vacances. Il leur en est resté une semaine, pour causer avec leurs électeurs. Tous, il va sans dire, n'ont consulté que leurs amis politiques, leurs chefs d'élections, de sorte que ces palabres amicaux n'ont guère éclairé les députés qui y ont participé. Ce n'est toutefois pas leur avis, car ils s'imaginent sans doute aujourd'hui revenir tout à fait renseignés sur ce que leurs gens pensent. Les ministères n'ont recueilli que des opinions favorables au ministère; les oppositionnistes, par contre, ont acquis, disent-ils, la conviction profonde que, s'il y avait des élections à l'heure actuelle, le cabinet Borden serait battu d'un bout à l'autre du pays. Le vrai, c'est que, de toutes ces consultations et de toutes ces conversations, il ne résultera rien de nouveau, et que la situation, ni ne s'améliorera, ni ne s'aggravera.

Ce soir, M. le docteur Clark, de Red Deer, prenait son fauteuil, après une absence d'une quinzaine. Il a perdu, la semaine dernière, l'occasion de faire quelques réflexions pessimistes à propos des progrès du libre-échange, chez les conservateurs; et, par contre, il aurait entendu avec plaisir les déclarations libre-échangistes de MM. Emmerson, Robb et quelques autres de ses amis de la gauche. Comme il ne manque pas d'expérience quant à la foi qu'il faut ajouter aux déclarations des partis, quand ils sont dans l'opposition, il doit tout de même être un peu sceptique encore, à propos de la sincérité de ses collègues libéraux. A la façon dont il écoutait aujourd'hui les discours, l'on peut compter qu'il prendra part à la mêlée, quelque bon jour, cette semaine. Et il apportera sans doute au débat un peu de vie et d'action. Ce n'est pas sans grand besoin.

D'autres députés aussi sont arrivés, de sorte que les cadres des deux partis sont maintenant presque au complet. On attendait aujourd'hui M. R. L. Borden; mais il est encore aux Etats-Unis, où il fait une cure de repos et de grand air, à Hot Springs, Virginie. Ici, dans les cercles ministériels, on le dit assez indisposé, surtout harassé et assommé par les détails de l'administration. Il ne reviendra de son voyage qu'à la fin du débat sur le budget. Celui-ci se clôt peut-être jeudi soir, comptant certains députés, mais il n'y a encore rien de bien défini.

LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

Le premier orateur de la journée, c'est M. Turgeon, libéral, de Gloucester, Nouveau-Brunswick, qui parle trois ou quatre fois, chaque session; M. Turgeon a deux fils députés à des législatures provinciales, dans l'Ouest, de sorte que sa famille est plutôt une famille parlementaire. Cet après-midi, M. Turgeon, tout au début de son discours, manifeste assez nettement son adhésion au projet de construction du canal de la Baie Georgienne. "Les trois surplus que les conservateurs prétendent avoir eus dans leur administration, depuis 1911, dit-il en somme, se totalisent à 129 millions. C'est le montant qu'il faudrait dépenser pour creuser le canal de la Baie Georgienne. Et cependant, il n'y a rien de fait pour mettre à exécution ce projet d'importance vitale pour le Canada. Le ministère a pris la tangente et décidé de faire étudier la praticabilité commerciale de ce projet par une commission spéciale. Il a même annoncé qu'il s'en tiendrait à la décision formulée par les commissaires. Le parti libéral, lui, ne sera pas lié à l'inaction, si cette commission conclut à l'impraticabilité commerciale de cette entreprise", conclut M. Turgeon. Après un éloge de la politique réciprocitaire avec les Etats-Unis et des reproches au ministère conservateur parce qu'il ne veut pas remanier le tarif canadien comme les Etats-Unis l'ont fait de leur législation tarifaire, M. Turgeon se déclare en faveur de la détaxe complète du blé, ainsi que des différents produits alimentaires.

LES AUTRES DISCOURS

Un député conservateur qui représente des agriculteurs, M. William Smith, de l'Ontario-Sud, estime que les cultivateurs de cette région de l'Ontario, n'ont aucune objection à payer des droits d'entrée sur les machines agricoles, et qu'ils ne veulent pas du blé libre d'impôts. Il prêche la culture mixte comme moyen de rétablir l'équilibre dans l'Ouest; et le docteur Warnock, de l'Alberta, un libéral, celui-ci, dit le contraire de M. Smith. Le docteur Warnock est des plus favorables aux coopératives et déclare que, dans l'Ouest, la théorie des coopératives agricoles fait d'énormes progrès. A son gré, l'exportation du détail de l'Est canadien aux Etats-Unis est une bonne affaire, car ce détail est rongé de tuberculose et le Canada ne saurait mieux faire que de s'en débarrasser au plus tôt. D'origine allemande, M. Weichel, un député conservateur ontarien, profite de ce que, dans le débat sur le budget, on peut parler de tout, pour faire un exposé des développements économiques de l'Allemagne, depuis la victoire de Sadowa. M. Neely lui répond en dénonçant de son mieux les conservateurs, leurs méthodes, la protection, tout ce qui touche de près ou de loin au parti ministériel. Puis M. Clark, de Wellington-Nord, Ontario, clôt le débat.

LE REMANIEMENT

La commission chargée du remaniement des comtés doit se réunir mardi midi. Aux dernières nouvelles, les délégués des deux partis à ce travail, se sont entendus quant aux modifications de comtés dans la Saskatchewan, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard. Cette province, d'après les projets de la commission, n'aurait que trois comtés, au lieu de quatre, mais la commission soumettrait au parlement un rapport lui exposant la situation. Il y a certaines difficultés à résoudre encore, quant à la Colombie Anglaise, l'Ontario, le Québec et la Nouvelle-Ecosse. Dans l'Ontario, c'est surtout le morcellement de Russell qui ne plaît pas aux libéraux. La situation dans les Cantons de l'Est est aussi difficile à démêler, elle embarrassait le ministre des Postes. On compte que la commission soumettra un rapport final à la Chambre dans une semaine à peu près. Puis la Chambre le discutera et en parlera bien une dizaine de jours. L'accord semble devoir se faire assez bien, en dépit de certains accrocs aux réclamations des deux partis.

Georges PELLETIER.

CE SOIR

Au Monument National, conférence sur la Mongolie et les Mongols, par le R. P. Joseph Van Oost, sous les auspices du DEVOIR. Présidence de M. Edouard Montpetit. L'entrée est gratuite. Les dames sont particulièrement invitées.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

ROME ET LE MONDE

UN EVEQUE DECORE PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE CHINE

Le président de la République de Chine, Yuan Kai-shi, chef d'un immense empire de 330 millions d'habitants, a changé Tcheou Tsen Tchih, le gouverneur du Chantoung, la province la plus peuplée et la plus prospère de toute la Chine, de remettre en son nom, les insignes de l'Ordre national de l'Epi fleurissant du riz à Mgr Giesen, Frère-Mineur, évêque de Paltus.

La remise a eu lieu en grande cérémonie, le 27 février, la résidence épiscopale de Tsinanfon, ville de 500,000 habitants, capitale de la province, une des premières places de commerce de toute la Chine; les étrangers s'appellent Le Lyon chinois, car elle est le centre de l'industrie des soieries.

Mgr Giesen est le chef d'un des trois vicariats apostoliques du Chantoung. Cette province, aussi grande que l'Angleterre et le pays de Galles réunis, fut érigée en 1839 en vicariat apostolique et confiée aux Frères-Mineurs.

Les progrès du catholicisme y furent tels que le Saint-Siège fit, dès 1855, une division du vicariat et une seconde en 1894.

Le plus ancien, celui de Mgr Giesen, porte le titre de vicariat du Chantoung septentrional. Cet humble Frère-Mineur est né à Amsterdam, le 16 décembre 1868. Les deux autres vicariats de la province, ont pour chefs, l'un le Chantoung méridional, Mgr Hoeninghaus, évêque de Hypepa, né à Melden, dans le duché de Berg, membre de la Congrégation des Missionnaires du Verbe Vivant à Steyde, en Hollande; l'autre, le Chantoung oriental, Mgr Wittner, évêque de Milet, Frère-Mineur, né à Sainte-Marie-aux-Mines, en Alsace.

Mgr Giesen s'est acquis des mérites tout particuliers lors de la dernière épidémie de peste, qui a désolé la province de Chantoung.

Mgr Wittner réside à Tchéou, grande ville au nord du promontoire de Chantoung, la plus fréquentée des stations balnéaires maritimes de la Chine, et Mgr Hoeninghaus à Yen Tchou, grande ville sur le canal impérial. Le chiffre des fidèles des trois vicariats est de plus de 100,000.

L'Ordre de l'Epi fleurissant du riz est le grand Ordre national chinois, de neuf classes, créé le 14 septembre 1912 par la Convention nationale chinoise.

LA DATE DE LA CANONISATION

DE LA BIENHEUREUSE JEANNE D'ARC

Comme nous l'avons annoncé, c'est le 21 de ce mois que la Congrégation des Rites tiendra une séance consacrée à la cause de la canonisation de Jeanne d'Arc. La séance est inscrite dans les termes suivants: "Congrégation préparatoire sur les miracles attribués à la Bienheureuse Jeanne d'Arc."

Voici, d'après la "Semaine religieuse", ce que l'on peut prévoir pour la cause de notre sainte héroïne: La séance du 21 avril aura lieu au Vatican, mais non devant le Pape. Les consultants débattent, devant les cardinaux, la valeur des miracles proposés pour la canonisation, puis donneront leur vote, et, après leur départ, les cardinaux, à leur tour, émettront leur avis. Le secrétaire de la Congrégation des Rites, Mgr Lafontaine, en fera le rapport au Souverain Pontife.

Quelques jours après, peut-être avant l'été, aura lieu la Congrégation générale. Celle-ci se tient en présence du Pape. De nouveau, sur les miracles, les consultants, puis les cardinaux, donnent leur avis motivé. A quelque temps de là, un dimanche ou un jour de fête, après que le Pape s'est réservé quelques jours de réflexion et de prière, il prononcera, à laquelle est admis le public, et au cours de laquelle le Pape fait lire un décret déclarant son avis sur la valeur des miracles.

Dès lors, il ne faudra plus qu'une révision rapide de toute la cause, dans une nouvelle phase, qu'on appelle le procès "de tuto". Cette phase comprend une seule Congrégation générale devant le Saint-Père, puis une lecture de décret.

Ces deux séances du procès "de tuto" pourraient, dans l'hypothèse où la cause suivrait un cours favorable, avoir lieu, à la reprise des réunions de la curie, vers le mois de décembre.

En sorte que la canonisation de Jeanne d'Arc pourrait être accomplie dans un assez bref délai.

LE NOUVEL EVEQUE DE RUREMONDE

Après une vacance de huit mois, l'évêché de Ruremonde, en Hollande, vient d'être pourvu d'un titulaire: Mgr Schrijnen, supérieur du petit séminaire de Rolduc.

Mgr Schrijnen appartient à une famille qui a donné à l'Eglise un grand nombre de ses enfants. Le frère de son grand-père faillit être nommé évêque de Ruremonde en 1835; mais comme il ne cachait nullement ses sympathies pour la Belgique, les autorités hollandaises combattirent sa nomination.

Avant d'être supérieur du séminaire de Rolduc, Mgr Schrijnen dirigea le collège de Ruremonde.

LES BENEDICTINS EN ALLEMAGNE

On annonce de Berlin que le ministre des cultes vient d'inviter l'Ordre bénédictin à reprendre possession de l'ancienne abbaye, située sur le Michaelsberg, près de Siegbourg.

Le monastère du Saint-Michel fut fondé au XIe siècle et demeura florissant jusqu'à l'époque de la Révolution. Il fut fermé en 1803 et ses bâtiments furent employés pendant le siècle dernier comme prison. Maintenant le gouvernement lui-même prie les Bénédictins de rentrer dans leur ancienne demeure qui conserve encore, dans la crypte de l'église, des souvenirs artistiques de son glorieux passé.

LA SOCIÉTÉ SAINT-PATRICE

LE DR KENNEDY A ETE REELU
HIER PRESIDENT DE L'ASSOCIATION NATIONALE DE NOS COMPATRIOTES IRLANDAIS.

La société Saint-Patrice de Montréal a élu, hier soir, son président pour l'année 1914. Le docteur Walter G. Kennedy a été élu par une forte majorité, battant ainsi son adversaire, M. E. McG. Quirk. Les autres directeurs ont été élus par acclamation. Les dignitaires pour l'année courante sont: MM. Clarence F. Smith, 1er vice-président; F. J. Laverty, 2ème vice-président; W. E. Durack, trésorier; F. L. Sweeney, secrétaire correspondant.

La société Saint-Patrice est très prospère et commence sa 35ème année d'existence. Le trésorier a donné lecture du rapport financier, qui clôt l'année dernière par une balance de \$2.00 en caisse; les dépenses se chiffrent à \$734.00 et les recettes à \$736.

La société a envoyé, au cours de l'année dernière, la somme de \$1.200 aux grévistes de Dublin.

Le comité permanent de l'association se compose, comme d'habitude, de MM. J. C. Walsh, H. J. Kavanagh, P. F. McCaffrey, M. D. Carroll, H. McLaughlin, G. H. Semple, H. J. Trihey, Ed. Quinn, M. J. McCrory, P. M. Wickham, E. R. Gunning, M. Doherty, H. J. McKeon, Jas. Rogers, F. Casey, T. O'Connell, R. J. Byrne, T. J. O'Neill, W. Tracey, E. T. Reynolds, P. Lloyd, J. Coffrey.

LES LIBERAUX SONT INDIGNES

LE JOURNALISTES CITES A LA BARRE DE L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA NOUVELLE-ECOSSE FONT DEFUT.

Halifax, N. E., 21 — Une sensation a été causée à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse, quand les rédacteurs des journaux "Evening Mail" et "Halifax Herald", sommés de comparaître à la barre de la Chambre sous une accusation de libelle envers cette dernière, firent défaut au dernier instant.

Les libéraux faisant partie du comité d'enquête manifestèrent ouvertement leur indignation quand le président annonça que l'enquête se ferait à huis-clos.

L'incident sera soumis à la Chambre cet après-midi et une discussion intéressante s'en suivra.

CARDEN A MEXICO

Vera Cruz, 21. — Sir Lionel Carden, ancien ministre anglais au Mexique, est arrivé ici, hier soir. Il s'est préparé à partir aussitôt pour Mexico. Sir Lionel a déclaré qu'il avait encore un espoir de conciliation entre les Etats-Unis et le Mexique. Il a ajouté que ceux qui sont convaincus que les hostilités vont éclater inopinément, se trompent.

ORDINATIONS

Québec, 21. — S. G. Mgr Bégin, a présidé, dimanche, à Saint-Ferdinand d'Halifax, l'ordination de M. l'abbé Ferdinand Belleau, du Grand Séminaire de Québec. Hier matin, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, S. G. Mgr Roy a ordonné prêtre M. l'abbé Placide Gagnon et élevé au sous-diaconat les abbés Alex. Morissette, Victorin Germain et Henri Laberge, tous élèves du Grand Séminaire. MM. les abbés Germain et Morissette seront ordonnés prêtres le 3 mai prochain à la Basilique. Le 26 du courant, Mgr Bégin ordonnera dans l'église Saint-Jean-Baptiste, MM. les abbés Ferdinand Vandry et Arthur Robitaille.

LE P. VAN OOST A LA CONGREGATION NOTRE-DAME

Le 17 dernier, le Pensionnat Sainte-Catherine accueillait un visiteur vénérable et distingué, le Père Van Oost, des missions de la Mongolie et de la Chine.

Plein de zèle, l'infatigable apôtre de l'Extrême Orient, venait intéresser les jeunes personnes de cette maison d'éducation à ses œuvres d'apostolat.

Dans l'adresse de bienvenue, qui lui fut présentée, les élèves exprimèrent leur bonheur de recevoir un Missionnaire, en ce jour du 17 avril, deux cent quatre-vingt-quatrième anniversaire de la naissance de leur Mère la V. Marguerite Bourgeoise, l'une des héroïnes de Ville-Marie aux jours de la fondation.

Le révérend Père parla ensuite. Durant plus d'une demi-heure, il intéressa son auditoire féminin, en faisant connaître la vie d'une Chinoise. Il raconta, dans le détail, ce qu'il y a de plus marquant, en Chine, dans l'existence d'une femme païenne et dans celle d'une chrétienne.

Les jeunes pensionnaires durent, ce semble, remercier le Seigneur, de n'être pas nées filles du "Céleste Empereur".

UN PIED A TERRE A ROME POUR LES MEMBRES DU CLERGE AMERICAIN

Rome, 21. — Chargé d'une mission de la plus haute importance, M. l'abbé Jean de Brucher, neveu d'un ancien curé de Putnam, Conn., a quitté Rome cette semaine pour venir en Amérique.

Le père Pie X, ainsi que son entourage, s'étant aperçu que les prêtres américains qui visitent la Ville Eternelle n'ont pas, comme les prêtres de nations étrangères, un hôtel spécial où ils peuvent descendre et séjourner durant leur passage à Rome, ont jugé à propos de confier à M. l'abbé de Brucher, la tâche de parcourir le continent américain en vue de recueillir des fonds afin de remédier à ce déplorable état de choses.

En 1544, Vésale avait été nommé médecin de Charles Quint.

DOMESTIQUES ET VALETS DE FERME

Les familles ayant besoin de domestiques pourront s'adresser aux Bureaux de la Société de Colonisation, 100 rue Saint-Jacques, à Montréal.

La Société de Colonisation, 100 rue Saint-Jacques, prie les Français et les Belges de profiter des réductions de passages accordées jusqu'au 1er mai prochain, par les compagnies transatlantiques, pour faire venir leurs amis et leurs familles, s'adresser au même endroit, au Dr J. A. Bigonnesse, agent général de la Société de Colonisation.

M. ANTOINE DEMISSIONNE

L'EMBARRAS FINANCIER DANS LEQUEL SE TROUVE L'ODEON EN EST LE MOTIF. — M. D'ESTOURNELLES DE CONSTANT LUI SUCCEDERAIT.

(De notre correspondant)

Paris, 7. — M. Antoine, le directeur de l'Odéon, a remis sa démission à M. Viviani, ministre de l'Instruction publique. Cette démission a été acceptée.

Voici le texte de sa lettre:

Monsieur le ministre,

J'ai le regret de vous prier de recevoir ma démission. Les diverses obligations que nous avons envisagées au cours de l'audience que vous aviez bien voulu m'accorder hier n'ont pas abouti ce matin. Il était indispensable, en effet, ainsi que je vous l'avais expliqué, que je pusse disposer aujourd'hui même d'une partie de l'allocation consentie par le Parlement pour faire face à des échéances pressantes. Devant cette impossibilité, il n'y a pas d'autre décision à prendre. Je quitte à regret l'Odéon malgré les sept abominables années que j'y ai vécues. Votre haute bienveillance m'aura adouci ces derniers jours et je vous en garde un profond sentiment de reconnaissance. Psyché a fait hier soir une recette de beaucoup inférieure à mes frais. Il faut courageusement renoncer au rêve d'un théâtre artiste et prospère, et je vais aborder avec toute l'énergie nécessaire la terrible situation où me laisse une liquidation dans laquelle je vais perdre mon honneur commercial et le ruban que je tenais depuis quinze ans de la libéralité du gouvernement.

Voire dévoué et reconnaissant,

A. ANTOINE.

La conduite de M. Antoine est motivée par l'embarras financier dans lequel se trouvait son théâtre et aussi par l'échec partiel de Psyché, la dernière pièce qu'il avait montée.

Certains journaux ont annoncé que M. d'Estournelles de Constant avait été nommé par M. Viviani, ministre de l'Instruction publique, directeur intérimaire de l'Odéon.

M. d'Estournelles de Constant, interviewé par quelques-uns de nos confrères, leur a déclaré que la nouvelle était inexacte, qu'il restait simplement commissaire du gouvernement près des théâtres subventionnés.

Par ailleurs, plusieurs personnalités bien connues dans le monde des théâtres ont été citées comme candidats éventuels à la succession de M. Antoine.

On a cité notamment MM. Emile Fabre, l'auteur des *Ventres Doués*; Georges Ricou, secrétaire général de la Comédie-Française, et M. Porcel, directeur du Vaudeville.

TRIBUNE LIBRE

L'ETAT DES RUELLS

Montréal, le 11 avril, 1914.

Cher Monsieur,

Ne croyez-vous pas qu'il serait temps d'éveiller l'attention des autorités municipales sur le problème des ruelles? Si on continue à laisser à certains citoyens la liberté d'élever le niveau des ruelles de 2 à 3 pieds, combien en coûtera-t-il le jour où la ville décidera de paver ses ruelles?

En attendant ce jour, nos hangars sont submergés, nos cours sont transformés en cloaques et séchent vers la mi-juillet. Messieurs les inspecteurs escaladent les bords de canaux, mais ne les voient point.

Plusieurs citoyens comptent sur votre dévouement civique pour obtenir une réforme qui s'impose.

Votre respectueux,

Joseph CHAPDELAIN.

UN MONUMENT A ANDRE VESALE

(Spécial au "Devoir")

Bruxelles, 21. — André Vésale, le plus grand anatomiste du XVIème siècle, aura son monument, après quatre siècles d'attente. Ainsi en a décidé le gouvernement belge. Le monument sera élevé à Zante où Vésale mourut de faim et de fatigue.

Dès son enfance, Vésale manifesta pour l'anatomie des dispositions toutes spéciales. Son plus grand plaisir était de disséquer des coeurs ou autres organes d'animaux qu'il achetait dans des états de bouchers. Son père, apothicaire de l'Empereur Charles V, l'aidait dans ces jeux scientifiques.

Un peu plus tard, il passa des journées entières dans les cimetières au milieu des cadavres ou près des gibets de Montfaucon. Il fit ses études à Montpellier et à Louvain, où il fut nommé professeur d'anatomie à l'âge de 18 ans. Accusé d'avoir disséqué le corps d'un noble espagnol avant même qu'il ne fût mort, Vésale fut condamné à mort par l'Inquisition.

Mais Philippe II obtint que le peine fût commuée en un pèlerinage à Jérusalem. Le vaisseau qui le portait échoua sur l'île de Zante où il mourut de faim.

En 1544, Vésale avait été nommé médecin de Charles Quint.

LA SAUVEGARDE

Nous accusons réception de la revue mensuelle de la compagnie d'assurance "La Sauvegarde", livraison d'avril.

Cette petite revue, des plus intéressantes, est rédigée d'une manière pratique et littéraire.

Une page de la revue forme un joli calendrier, en couleurs, renouvelé à chaque mois et qu'il est bon de garder.

L'IMMIGRATION AU CANADA

Le nombre des immigrants au Canada, durant l'année fiscale finissant le 31 mars 1914, a été de 394,867, dont 142,622 Anglais, 107,550 Américains et 134,715 immigrants de toutes les autres nationalités.

LE FRANÇAIS TRIOMPHE

M. DUGAL, EN PORTANT SES ACCUSATIONS CONTRE LE PREMIER-MINISTRE FLEMMING, S'EST FAIT AUTORISER PAR LA CHAMBRE A S'EXPRIMER EN FRANÇAIS.

(De notre correspondant)

Fredericton, 16. — Les dépêches vous ont rapporté qu'à la Chambre M. Dugal a proposé la motion dont il avait donné avis à l'effet que le premier ministre M. Fleming a extorqué \$100,000 des locataires des terres de la Couronne au moyen de chantage.

Mais ce que le télégraphe n'a pas transmis c'est que M. Dugal a provoqué un incident en voulant et en réussissant à parler en français.

Voici les faits: M. Dugal avait d'abord demandé à l'orateur s'il lui serait permis de parler français. Celui-ci, après s'être consulté avec le chef de la droite, répondit que cela ne pourrait lui être permis. M. Dugal reprit donc son siège, mais M. Stewart, de Northumberland, commença l'un des plus éloquentes plaidoyers qu'aient été entendus dans cette enceinte pour demander que M. Dugal ait le droit de s'exprimer dans sa langue. En parlant français, dit-il, M. Dugal ne viole aucun règlement de la Chambre, et c'est une loi fondamentale de tous les corps délibérants que les membres de ce corps ont tous les droits qui ne leur sont pas enlevés par les règlements — non seulement les droits qui leur sont donnés par les règlements mais encore tous ceux qui ne leur sont pas enlevés par ces mêmes règlements. Il n'est donc pas illégal qu'un député parle français et il ne serait pas juste d'établir pareil précédent. La race française a, la première, chassé la barbarie de ce pays. Ce sont les prêtres français qui l'ont évangélisé, les premiers et les Académies ont peuplé et civilisé le Nouveau Brunswick. Au nom de cent mille Acadiens du Nouveau Brunswick, qu'il doit donc laisser parler M. Dugal en français, car serait-il juste, en effet, de dire que les premiers propriétaires du sol, des gens qui ont fait de cette province ce qu'elle est, n'ont pas droit à leur langue?

Le président de la Chambre se tournait vers le premier ministre intermédiaire, M. Clarke, pour prendre conseil comme c'est son habitude, quand ce dernier déclara aux applaudissements de la droite et de la gauche qu'il n'avait pas la moindre objection à ce que M. Dugal parlât dans sa langue.

M. Clarke se dit content cependant que la question se soit présentée car elle a permis à M. Stewart de prononcer un discours remarquable.

M. Dugal a alors continué son discours en français. Il a parlé avec beaucoup de vigueur pendant trois quarts d'heure.

On demande deux jeunes filles parlant le français et l'anglais pour servir aux tables de la salle à manger de la gare Bonaventure.

S'adresser à M. James Robb, gérant du restaurant du Grand-Tronc.

VOYAGEURS DEMANDES

On demande 2 voyageurs pour voyager dans l'est de Montréal, les personnes d'expérience et connaissant l'épicerie seules doivent se présenter. S'adresser à Patenaude, Larue, Carignan Ltée, 246 rue Saint-Paul.

À LOUER

Chance exceptionnelle pour une personne connaissant tout soit peu l'élevage de volailles. Un grand terrain à louer en ville, 50 par 115, poulailler 70 x 15, écuries, maison 6 pièces, très propre (un bail de 8 ans, \$10 par mois). Avec 200 à 300 volailles on peut réaliser de \$1,200 à \$1,500 par année. Prix, \$800; conditions, \$400 comptant. Balance \$10 par mois. S'adresser Jean Castelli, rue Sainte-Catherine, édifice La Patrie.

À LOUER

Magasin et cave bien éclairés, 40 x 60, élévateur, système eau chaude, au centre des affaires, bon pour manufacture, garage, entrepôt, etc., coin Montcalm et Notre-Dame.

BUREAUX A LOUER

Edifice Wilson 17 cote PLACE D'ARMES. Belle suite de 4 chambres avec volets de sûreté, vestiaire et service complet. S'adresser sur les lieux à J. C. Bauchamp, gérant de la succession Wilson.

À LOUER

Logement très chaud et propre, 4 appartements et chambre de bain. Deuxième étage. Rue Chausse 612. Loyer \$13.00. S'adresser à Louis Bouvier, 582A ave Papineau. Tél. St-Louis 1439.

LOGEMENT A LOUER

Coin Boileau et Montsabrè—5 pièces, chambre de bain, \$10.00 par mois. S'adresser à J. P. Thériault, 1810 Sainte-Catherine Est. Tél. Lasalle 1312.

LOGEMENTS A LOUER.

Coin Daniel et Boyer, 3 logements de 6 et 7 pièces. Prix: \$15.00 à \$20.00. Près des écoles et de l'église. Bon local pour un médecin. S'adresser au propriétaire, 2634 Drolet.

MAGASINS A LOUER.

Coin Daniel et Boyer, deux magasins. Bon centre pour pharmacie, tailleur, etc. Voisin d'une banque, près église, école; \$20.00 par mois. S'adresser, 2634 Drolet.

RESIDENCE D'ETE.

A louer ou à vendre à la Pointe de la Rivière-du-Loup, beau cottage meublé, garage, écurie et 30,000 pieds de terrain. Confort d'une maison de ville. H. Audette, 60 Notre-Dame Ouest, Montréal. Main 3828 ou Lasalle 678.

RESIDENCE D'ETE A LOUER.

Pointe-aux-Trembles, maison meublée de 5 pièces, située sur le bord du fleuve, avec droit de grève. Garage. Endroit idéal pour le yacht. S'adresser, 121 rue du Couvent. Tél. Westmont 1301.

A VENDRE

A VENDRE OU A LOUER. A Old Orchard Beach, sur le bord de la mer, à six minutes de marche de la gare, grande villa avec véranda dix pieds de largeur, construite en 1913, salon, salle à manger, cuisine, six chambres à coucher, chambre de bain, eau chaude et eau froide, grande cave avec buanderie et cabines de bain, lumière électrique, moustiquaires en cuivre pour portes et châssis, ameublement complet y compris piano, terrain 60 pieds de front par 140 de profondeur. Adressez, F. F. Beauregard, Biddeford Maine.

Tablettes à vendre. Tabletes pour magasin de mercerie à vendre. Très bon marché. Pourront être livrées le 1er mai. Adressez-vous à Royal Stores, 271 Sainte-Catherine Est. 92-1

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES
APPRENTIS BATIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'ad. Molers Barber College, 62D. Boulevard St-Laurent, Montréal. 83-26

ELECTROLIERS
Electroliers pour 8 appartements de \$10 en montant. Poèles à gaz de \$2 en montant. Fixtures électriques et poèles à gaz pour tous les goûts. Charette & Frère, 414 Ontario Est. Tél. Est 721.

EMPLOI DEMANDE.
Jeune homme, 24 ans, expérience de huit années dans travail de bureau, demande position, secrétaire ou assistant comptable; prendrait charge de correspondance. Très bonnes références. Boite 104 "Le Devoir".

EMPLOI DEMANDE.
Jeune homme marié demande position comme assistant comptable et peut aussi établir un système de prix coûtant pour maison de gros, bonnes références. Ecrire, Casier 29, "Le Devoir".

EMPLOI DEMANDE.
Un horloger bijoutier de 4 années d'expérience, pouvant fournir les meilleures références, demande emploi. S'adresser par lettre à Casier 36 "Le Devoir". 92-3

GERANT.
Personne compétente demandée pour prendre charge immédiatement comme Gérant de Ventes dans une Compagnie importante pour s'occuper d'une grande subdivision située sur la ligne des tramways et avec toutes les améliorations de la ville. Salaire \$10,000.00 à \$15,000.00 par année pour personne ayant qualifications requises. Applications strictement confidentielles. S'adresser: Gérant de Ventes, Casier postal 321, Montréal.

JEUNES FILLES
On demande deux jeunes filles parlant le français et l'anglais pour servir aux tables de la salle à manger de la gare Bonaventure.

S'adresser à M. James Robb, gérant du restaurant du Grand-Tronc.

VOYAGEURS DEMANDES

On demande 2 voyageurs pour voyager dans l'est de Montréal, les personnes d'expérience et connaissant l'épicerie seules doivent se présenter. S'adresser à Patenaude, Larue, Carignan Ltée, 246 rue Saint-Paul.

À LOUER

Chance exceptionnelle pour une personne connaissant tout soit peu l'élevage de volailles. Un grand terrain à louer en ville, 50 par 115, poulailler 70 x 15, écuries, maison 6 pièces, très propre (un bail de 8 ans, \$10 par mois). Avec 200 à 300 volailles on peut réaliser de \$1,200 à \$1,500 par année. Prix, \$800; conditions, \$400 comptant. Balance \$10 par mois. S'adresser Jean Castelli, rue Sainte-Catherine, édifice La Patrie.

À LOUER

Magasin et cave bien éclairés, 40 x 60, élévateur, système eau chaude, au centre des affaires, bon pour manufacture, garage, entrepôt, etc., coin Montcalm et Notre-Dame.

BUREAUX A LOUER

Edifice Wilson 17 cote PLACE D'ARMES. Belle suite de 4 chambres avec volets de sûreté, vestiaire et service complet. S'adresser sur les lieux à J. C. Bauchamp, gérant de la succession Wilson.

À LOUER

Logement très chaud et propre, 4 appartements et chambre de bain. Deuxième étage. Rue Chausse 612. Loyer \$13.00. S'adresser à Louis Bouvier, 582A ave Papineau. Tél. St-Louis 1439.

LOGEMENT A LOUER

Coin Boileau et Montsabrè—5 pièces, chambre de bain, \$10.00 par mois. S'adresser à J. P. Thériault, 1810 Sainte-Catherine Est. Tél. Lasalle 1312.

LOGEMENTS A LOUER.

Coin Daniel et Boyer, 3 logements de 6 et 7 pièces. Prix: \$15.00 à \$20.00. Près des écoles et de l'église. Bon local pour un médecin. S'adresser au propriétaire, 2634 Drolet.

MAGASINS

FAITS-MONTREAL

UN AGENT
EST BLESSE

LE POLICIER LEDUC CRUELLEMENT BATTU PAR DES POLONAIS, EST TRANSPORTE A L'HOPITAL. — QUATRE ARRESTATIONS.

ARRESTATION IMPREVUE EN CHERCHANT BOURET ET FOUCAULT.

VICTIMES DU TRAMWAY. — FAITS DIVERS.

L'agent Georges Leduc, du poste de la rue Frontenac, a été battu de la façon, hier soir, par une troupe de Polonais ivres. Il a été assez sérieusement blessé pour être transporté à l'hôpital Général où il est resté sous les soins des médecins. Plusieurs individus sont déjà sous arrêt comme étant les prétendus assassins de Leduc.

L'attention fut attirée vers dix heures, les agents Leduc, Phaneuf et Robillard sortaient du poste pour faire leur service, lorsque arrivés au coin des rues Brown et Ontario, ils virent une troupe de Polonais, royalement gris, en train de se quereller en face du No 74 de la rue Brown.

Les agents volèrent à cet endroit; les Polonais se disputaient la possession d'une hache. Phaneuf et Robillard arrêteront trois des belligérants et se dirigèrent vers le poste avec leurs prisonniers. Leduc, demeuré seul, dut subir les attaques de tous les autres. A demi-assommé par les coups de bâton qu'il avait reçus, il eut cependant la force de s'enfuir et de rejoindre ses deux compagnons. Au moment où il les atteignait il perdit connaissance et la voiture de patrouille dut être appelée. Du poste, Leduc fut transporté à l'hôpital; quoique ses blessures soient nombreuses et douloureuses les médecins n'ont aucune crainte quant à son rétablissement.

Le capitaine Turner et l'agent Canabana, un peu plus tard dans la soirée, firent une tournée rue Brown et arrêteront Joseph Couversky, 26 ans; celui-ci déclara avoir été mêlé à cette affaire mais il ne voulut dire rien d'autre chose.

Les trois individus arrêtés par les agents Phaneuf et Robillard sont: Stephan Smith, 28 ans, 15 Wurtel; Mark Yowitchsky, 22 ans, 74 Brown; Alex. Dougie, 22 ans, 74 Brown.

LA POLICE DU PORT.

Le capitaine Coleman a été assermenté, hier, comme chef de police de la commission du Havre.

LE MYSTERE S'ELAIRCIRA-T-IL?

L'arrestation imprévue du nommé James Gilligan dans une chambre de la rue Sainte-Monique, va amener, pense-t-on à la striede, quelques éclaircissements dans l'affaire du vol de \$2,200 dont fut victime, il y a quelques jours, un employé de la maison Campbell, un nommé McDiamid.

L'assistant-inspecteur Cowan, qui connaît de longue date Gilligan, le soupçonne d'avoir participé à cet audacieux coup de main, accompli en plein jour, sur le Boulevard Saint-Laurent, à quelques pas d'un poste de police.

L'arrestation de James Gilligan a été faite par les détectives Crothers et Sloan, qui pensaient avoir découvert la cachette de Bourret et Foucault.

LES JEUNES DELINQUANTS.

Quatre jeunes garçons âgés de 9 à 15 ans, ont comparu, hier, en cour juvénile, accusés de vol dans un wagon de fret du Grand Tronc. Les quatre apaches en herbe, avaient enfoncé un wagon, qui contenait des décorations et des costumes de théâtre appartenant à une troupe qui sera au théâtre Princess, la semaine prochaine.

Tous avouent leur culpabilité et la police fera une enquête sur leurs antécédents. En attendant ils sont confiés à la garde de leurs parents; ceux-ci ont reçu du juge une verte semonce.

DE CHARYBDE EN SCYLLA

En voulant éviter de se faire frapper par un tramway, James Boileau, âgé de 55 ans, 341 rue Saint-Hubert, allait se jeter sur un poteau, hier vers les 4 hrs 30 pm. Il fut transporté à l'hôpital Victoria où il souffre de graves lésions à la tête.

LE NOYE DE LACHINE

Comme nous le disions hier, c'est bien un nommé John Fittin, 22ème avenue, Lachine, qui s'est noyé dans le fleuve vis-à-vis Lachine, samedi matin. Plusieurs personnes l'ont vu se débattre contre la fureur des flots et l'ont parfaitement reconnu. Le chef de police Robert croit que le cadavre devrait être déjà loin du lieu de l'accident, et qu'il sera très difficile de le repêcher avant longtemps.

FRAPPE PAR UN TRAMWAY

Un nommé Nazaire Poirier, âgé de 34 ans, 36 rue Saint-Marie, conduisant hier une voiture de la maison R. J. quand, voulant traverser la rue Notre-Dame, au coin de la rue Sainte-Augustine, sa voiture fut frappée par un tramway de Lachine. Il fut sérieusement blessé, et la voiture très endommagée. Les médecins de l'hôpital Western, où Poirier fut transporté, disent que celui-ci souffre de fracture au genou gauche et de lésions à la tête et au visage. Son état est critique.

MOURANT DE FAIM

Un jeune homme de 18 ans, John Browning, a été ramassé la nuit dernière à l'angle des rues Ontario et Saint-Christophe épuisé de faim et de fatigue et ne pouvant se tenir debout, et conduit à l'hôpital Notre-Dame. Après avoir pris certains stimulants plus ou moins violents, il put à la fin raconter aux médecins sa triste odyssée.

Le malheureux jeune homme serait arrivé à Montréal sur un train de marchandises le 12 du courant, et n'aurait pu trouver de travail depuis.

COURRIERS PROVINCIAUX

(Des correspondants du "Devoir")

VILLE DE QUEBEC

LES FUNERAILLES DU DR AHERN

Québec, 21. — Les funérailles du Dr M. J. Ahern ont eu lieu, hier matin, à l'église Saint-Patrice, au milieu d'un concours immense de parents et amis du défunt. Dans le cortège, l'un des plus considérables que l'on ait vus à Québec, figuraient des représentants de toutes les classes depuis la magistrature et le corps universitaire jusqu'aux petits orphelins des Soeurs Grises pour lesquels le défunt a tous jours montré tant de sollicitude. La profession médicale dont le Dr Ahern était l'une des figures les plus éminentes était largement représentée. Le service a été chanté par le Père Costello, assisté de l'abbé Page, chapelain de l'hôtel-Dieu, et du R. P. Healey, de la paroisse Saint-Patrice. Une foule de membres du clergé assistaient au choeur.

Le Dr Ahern qui était une autorité en matière médicale, préparait une "Histoire de la Médecine" dont la publication ne devait pas tarder. La mort est venue interrompre ses travaux.

COMPAGNIE A L'AMENDE.

Québec, 21. — La compagnie Quebec Railway Light and Power Co. a été condamnée, hier, en cour de record, à \$10 d'amende parce qu'un de ses garde-moteurs n'a pas arrêté sa voiture au coin des rues Saint-Pierre et Saint-Paul, le 3 avril dernier, alors que M. Arthur Fitzpatrick lui avait donné le signal d'arrêt. C'est la seconde condamnation de ce genre que subit la compagnie depuis quelques semaines.

MARIAGE.

Québec, 21. — Hier matin a été célébré, en la Chapelle Saint-Louis de la Basilique, le mariage de M. Oscar Hamel, notaire et président de l'Union Régionale Québécoise de l'O. C. J. C. à Mlle Gabrielle Dorion, fille de l'hon. juge C. E. Dorion, de la cour supérieure. La bénédiction nuptiale a été donnée par S. G. Mgr Roy, Auxiliaire de Québec et Chapelain de l'Union Régionale.

AU BAGNE.

Québec, 21. — Philippe Leblond et Philippe Gosselin, les auteurs du vol à main armée commis il y a quelque temps chez M. Bourget, de Lauzon, ont reçu leur sentence, hier. Leblond a été condamné à cinq ans et Gosselin, à trois ans de pénitence.

Alfred Lachance, de Saint-Valier de Belchasse, a aussi été condamné à trois ans de pénitence pour vol d'un cheval et d'une voiture.

FEU A. MERCIER.

Québec, 21. — M. François Achille Mercier, ancien traicteur au parlement, est mort hier à Saint-Michel de Belchasse. Le défunt était le père de M. l'abbé J. Mercier, ancien curé de Stadacona, de M. Ernest Mercier, N.P., de M. Napoléon Mercier, commis de malles, de la Riv. Soeur Saint-David, de la communauté du Bon Pasteur, et de Mlle Séphora Mercier. Il était âgé de 68 ans.

DE RETOUR.

Québec, 21. — M. l'abbé L. L. Lindsay, directeur de la "Nouvelle France" est de retour d'un voyage de six mois en Europe au cours duquel il a passé quatre mois à Rome. M. Lindsay nous revient parfaitement rétabli et enchanté de son voyage.

PROV. DE QUEBEC

POUR LES CAMPS D'ARTILLERIE.

Valcartier, 21. — Le gouvernement fédéral a adressé à tous les cultivateurs de Valcartier, propriétaires des terrains où le département de la Milice projette l'établissement d'un camp d'Artillerie, un avis par lequel il leur donne un délai de 60 jours pour accepter l'offre qui leur a été faite pour leurs propriétés. Si l'offre n'est pas acceptée, le gouvernement prendra les moyens d'acquiescer les propriétés dont il aura besoin par voie d'expropriation. Dans l'un ou l'autre cas, les propriétaires auront le libre usage de leurs propriétés jusqu'au 1er décembre prochain.

UN CONDUCTEUR DECORE.

Saint-Hyacinthe, 20. — Le conducteur A. H. Doyle, du G. T. R., conduisant hier son train d'Island Pond à Montréal dans une habitude. Il se barrait à Saint-Hyacinthe pour recevoir ses ordres, quand il se vit entouré par un groupe de citoyens de Saint-Hyacinthe, ayant à leur tête Son Honneur le maire Payan. Une femme s'échappa tout à coup de la foule et vint lui piquer sur la poitrine une médaille de la Royal Humane Society of Canada.

Cette femme était Mlle Océlie Beauregard à qui le conducteur Doyle sauva la vie le 9 décembre dernier tout en risquant la sienne.

Doyle est l'un des plus vieux employés du Grand Tronc; il demeure à Saint-Lambert. Il s'est toujours fait remarquer par sa bravoure.

Le colonel Bruce Campbell, qui représente la Royal Humane Society of Canada, transmit lui-même la médaille à Mlle Beauregard; et c'est le maire Payan qui fit l'allocation de circonstance.

DANS L'OUEST

BANNI DU BARREAU.

Winnipeg, 21. — Percy Hagel, trouvé coupable de conspiration lors de l'évasion du bandit Krafchenko de la prison de Winnipeg, vient d'être renvoyé du barreau de Winnipeg.

LA FOUGLE DE LA RIVIERE.

ROUGE.

Saint-Boniface, 21. — La glace de la rivière Rouge s'en va tranquillement. Il n'y a aucun danger d'inondation, à moins de pluie. La débâcle s'est produite aux dates suivantes depuis 1910:

1910..... Mars 25
1911..... Avril 19
1912..... Avril 13
1913..... Avril 5

L'ELEVAGE DU RENARD.

Saint-Boniface, 21. — La "Winnipeg Fur Company" établira une ferme de renards argentés près du Lac du Bonnet. On placera immédiatement sur cette ferme des renards éleveurs au montant de \$300,000.

HUIT PERSONNES BRULEES VIVES.

Macoun, Sask., 21. — Huit personnes ont été tuées ou brûlées, une mortellement blessée et huit gravement brûlées par l'explosion d'un réservoir à gaz dans un hôtel de Macoun, ce midi, alors qu'il y avait trente personnes dans l'édifice. Une première explosion détruisit complètement la principale partie de l'hôtel et tua plusieurs personnes. Ceux qui n'avaient pas été blessés tentèrent de secourir les malheureux ensevelis sous les ruines, mais une seconde explosion fit éclater le feu, et tout secours devint impossible. On sait que deux hommes et cinq femmes ont été brûlés vifs. Neuf autres personnes ont été retirées des décombres, et conduites à l'hôpital. Hier soir, on a pu retirer les cadavres calcinés, mais un seul a pu être identifié, c'est celui de James Dunger. On ne sait comment il se fait que l'explosion se soit produite. L'hôtel a été entièrement détruit par les flammes, deux autres maisons ont aussi été détruites par les flammes.

ONTARIO

LES IRLANDAIS MANIFESTENT

Toronto, 21. — Une troupe d'acteurs irlandais, venus de l'Abbey Theatre de Dublin, a eu malice à partir avec les Irlandais de Toronto, hier soir à la représentation d'une pièce intitulée "The Playboy of the Western World", parce que les manifestants, tous des Irlandais, jugeaient qu'elle jetait du blâme sur leur race.

Un grand nombre d'entre eux ont été mis à la porte du Princess par les agents de police.

MORT DU GENERAL COTTON

Almonte, Ont., 21. — Le major-général W. H. Cotton, ancien inspecteur général de la milice canadienne, est décédé subitement à la résidence de son gendre, Alex. Rosamond, hier soir.

Le défunt était né à Montréal, en 1848, et avait fourni une carrière militaire importante.

EDUCATION

TECHNIQUE

LES REPRESENTANTS DES DIFFERENTS CORPS COMMERCIAUX SE SONT REUNIS DANS LE BUT DE FORMER UNE ASSOCIATION.

Un certain nombre de représentants du Board of Trade, de la Chambre de Commerce, de l'Association des manufacturiers canadiens et d'autres associations publiques, ont tenu une assemblée hier à l'Ecole Technique, dans le but de former une association d'éducation technique dans la province de Québec.

M. Thomas Bengough, de Toronto, secrétaire d'une association similaire dans l'Ontario, a fait un discours. M. Bengough a expliqué qu'il importait grandement aux provinces d'étudier le problème de l'éducation technique, vu que la commission nommée il y a trois ans pour faire une enquête, venait de faire un rapport recommandant au gouvernement d'accorder un octroi de trente millions pour l'éducation technique. L'association aurait pour but de populariser le sujet, d'étudier le problème et s'efforcer de faire progresser le mouvement. La ville de Toronto, dit-il, a décidé de dépenser \$1,400,000 pour un édifice central, et lorsqu'il sera terminé, il aura coûté \$3,900,000.

Un sous-comité a été formé et se réunira samedi pour arrêter la date d'une réunion publique.

Assistaient à cette réunion: G. de Serres, W. J. White, E. Bélanger, T. Gauthier, J. P. L. Bérubé, A. Ayer, J. Archibald, W. Rutherford, J. N. Fortier, Howard C. Ross, C. R. C. A. Verville, M. P. A. V. Roy, I. C. W. Volvin, secrétaire de la Chambre de Commerce, A. Fortier, président de la Chambre de Commerce, G. Gonthier, trésorier de la Chambre de Commerce, Frank Pauzé et O. E. Dutaud.

L'EMBELLISSEMENT
DES VILLES

Un congrès pour l'embellissement des villes aura lieu à Toronto les 25, 26 et 28 mai prochain, sous les auspices de la Commission de Conservation du Canada.

Il y aura des représentants de toutes les grandes villes du Canada et des Etats-Unis, ainsi que des délégués d'Angleterre et d'Allemagne.

A cette convention, des experts en la matière feront des conférences sur l'hygiène de l'habitation, l'assainissement des bas-quartiers, la création de parcs et de terrains de jeux, le transport urbain, enfin sur tous sujets qui ont trait à l'embellissement d'une ville. Il y aura aussi exposition de plans et d'exhibits.

Montréal est la seule ville du Canada qui n'ait pas encore donné son adhésion à ces assises. On croit que les élections municipales sont cause de ce retard, mais l'on espère que la nouvelle administration sera immédiatement à s'occuper de la chose et nommera des délégués en conséquence.

LA FETE DES
BERCEAUX

CONFERENCE DE Mlle GERMAINE GRETRIN SUR LA PASSION D'OVERAMMERGAU. — LE PROGRAMME D'AUJOURD'HUI.

La "Fête des Berceaux", au profit de l'hôpital Sainte-Justine, s'est continuée, hier soir, à la salle du musée de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Une foule nombreuse a assisté, durant l'après-midi et la soirée, à cette fête organisée, comme on sait, dans un but de charité.

Le programme exécuté hier fut des plus intéressants. Mademoiselle Germaine Grétrin, professeur de français au Royal Victoria College, donna une très belle conférence sur la "Passion d'Overammergau". Mademoiselle Grétrin exposa d'abord les raisons de la représentation du drame de la Passion à Overammergau. La peste régnait en 1633 dans ce bourg de Bavière, et l'épouvantable fléau semait la mort. Les habitants firent alors le vœu de représenter la Passion tous les dix ans, si cette peste cessait. Leur vœu exécuté, on ne manque pas de temps de représenter la Passion. Il y eut cependant deux représentations supplémentaires, en 1870-71, après la guerre.

Mademoiselle Grétrin voit quel chose de surnaturel dans ce respect de la tradition à travers les siècles. "La Passion d'Overammergau", dit-elle, "n'est pas à proprement parler une représentation théâtrale, mais plutôt un drame religieux. Pour avoir longtemps été méprisée, ce genre revient à la mode." Puis mademoiselle Grétrin termine en déclarant que la population d'Overammergau, quoique entourée des adeptes du luthéranisme, demeure catholique.

Voici le programme d'aujourd'hui et de demain:

MARDI, LE 21.

Après-midi: Partie de cartes, organisée par Mmes Dillon et R. Taschereau.

Chant et piano, par madame et mesdemoiselles Iver, et Mlle MacDonald.

Soirée: "Les deux Pierrots" ou "Le souper blanc", comédie inédite en vers, de M. Edmond Rostand.

Personnages:

Colombine Mlle M. Desmarais
Pierrot, 1er, M. André Rostand
Pierrot, 2e, M. C. Houde
Violon, par Mlle Dussault. Piano, par Mlle C. Mignault.

MERCREDI, LE 22.

Après-midi: Partie de cartes, organisée par les jeunes filles du Comité de Couture.

Soirée: Séance donnée par l'Œuvre des Enfants, "Les Petites Merveilles", comédie vaudeville, en deux actes.

Danses avec costumes, par M. E. Trépanier et Mlle M. Trépanier.

Déclamation, par une élève du Conservatoire Lassalle.

Trio, Mlle Tailleur et Gauthier. La soirée d'aujourd'hui sera présidée par Son Honneur le maire Michaud et MM. les échevins de Maisonneuve. Nous comptons sur l'assistance d'un public très nombreux.

AU CONSERVATOIRE
LASSALLE

Leurs Altesses le duc de Connaught et la princesse Patricia assistaient hier soir, au Conservatoire Lassalle, à une soirée de gala donnée par les élèves.

C'est aux accords de God save the King, joué au piano par Mlle MacMillan, que les distingués visiteurs firent leur entrée dans la salle décorée de drapeaux et de fleurs.

Puis, Mlle Germaine Biron, M. Albert Lallemand, Mlle Béatrice Aubichon, M. Armand Giré, Mlle Léa Giguère, M. Héliodore Parent et Mlle Berthe Marcotte, tous élèves du Conservatoire, dirent chacun un morceau. Deux des plus jeunes de la maison, Jeannette Lynch et Héliodore Parent, jouèrent avec un naturel très amusant, une saynète enfantine, Le jour de Mademoiselle.

Cette intéressante audition d'élèves a été suivie par un joli concert auquel prirent part: Mlle Mireille Hamel et Mme MacMillan, MM. Lucien Boyer, Edouard et Arthur Dufresne.

On présenta des roses à la princesse Patricia, puis M. Eugène Lassalle, directeur du Conservatoire, prit la parole en ces termes:

"Nous prions Leurs Altesses Royales de bien vouloir agréer l'expression de notre vive gratitude pour l'indéfinissable plaisir et le très grand honneur qu'Elles ont bien voulu nous faire en venant visiter notre école française."

"En cette soirée nous nous rappelons au bonheur que ce modèle de local fut inauguré par Leurs Altesses lord Grey et lady Grey qui ont bien voulu nous honorer de leur bienveillante protection. Aujourd'hui la visite de Leurs Altesses Royales est pour nous une consécration de l'attachement sympathique du gouvernement général et le souvenir en restera inaltérablement gravé dans les annales de notre école et dans la mémoire de tous ceux qui s'y intéressent."

"Que Dieu sauve le Roi, qu'il donne santé et bonheur à Leurs Altesses et qu'il protège l'Angleterre et la France!"

Remarqué: M. Jérémie Décarie, secrétaire provincial, et Mme Décarie, M. Cyrille Delage, président de l'Assemblée législative, et Mme Delage, M. Reynaud, consul de France, sir Alexandre Lacoste et Lady Lacoste, M. le docteur Paul Brisset des Isles, président de l'Union Nationale Française, MM. Thomas Côté, président honoraire, et Jean Charbonneau, président du Conservatoire, M. et Mme G. R. Genin et Mlle Genin, M. et Mme U. H. Dandurand, M. et Mme Edouard Dufresne, Mme Bonneville, Mlle Young, Mlle Revol, Mme MacMillan, M. et Mme O. Faucher, M. Ludger Gravel, M. le docteur Denis, M. Desmarais, M. Léon Lorrain, M. Arthur Dufresne, M. Emile Vaillancourt.

M. ROCHE
INAUGURE

LE NOUVEL EDIFICE DU GOUVERNEMENT FEDERAL DESTINE A RECEVOIR LES IMMIGRANTS RUE SAINT-ANTOINE. — LES DISCOURS.

Le Dr Roche, ministre de l'Intérieur, a inauguré, hier après-midi, au milieu d'un grand nombre de représentants de sociétés montrealaises, surtout de celles qui s'intéressent à l'œuvre de l'immigration au Canada, le nouvel édifice qui vient de faire bâtir le gouvernement au No 172 de la rue Saint-Antoine.

Cet édifice comprend quatre étages. Au premier se trouve le local du Bureau fédéral de l'immigration. Pour éviter l'encombrement des hôpitaux, on a aménagé un de ces derniers au second étage, spécialement pour les immigrants. Le troisième et le quatrième étages sont occupés par des dortoirs.

Les immigrants seront logés gratuitement dans ce nouvel édifice, à condition cependant qu'ils paient leur nourriture, jusqu'à ce qu'ils soient prêts à partir avec leurs familles pour aller s'établir à Montréal ou à l'étranger.

Le Dr Roche, au cours de son discours de circonstance, a fait remarquer que le problème de l'immigration est un problème national et qu'il importe que les immigrants soient reçus et éduqués de façon à en faire des défenseurs des lois, des institutions et du gouvernement anglais.

Il y a cinquante ans, continue M. Roche, le nombre des immigrants était de 21,000; aujourd'hui il atteint le chiffre de 400,000.

On s'occupera de la déportation des immigrants indésirables au nouvel édifice de la rue Saint-Antoine; mais c'est aux compagnies transatlantiques, ajoute l'orateur, à faire subir à ces derniers, avant de s'embarquer pour le Canada, un examen médical des plus rigoureux.

Le Dr Roche continue en disant que le gouvernement grâce aux nombreux bonis qu'il a accordés aux immigrants qui voulaient s'adonner à l'agriculture, ne peut pas être tenu responsable du fait que la plupart d'entre eux s'établissent à Montréal. "Il sait que la principale raison du coût élevé de la vie est la désertion des campagnes et il s'efforce de les repeupler en y envoyant des immigrants."

Puis il remercie les nombreuses sociétés qui s'occupent de l'œuvre de l'immigration et demande que l'on traite avec la plus grande bonté ces peuples d'origine européenne qui viennent s'établir au Canada.

M. C. J. Doherty, ministre de la Justice, a aussi fait un grand éloge des différentes dénominations religieuses qui s'intéressent au difficile problème de l'immigration.

Les autres orateurs ont été MM. W. L. Gear, de la compagnie Robert Reford; J. H. Clark, commissaire d'immigration aux Etats-Unis; le Dr W. H. Atherton, les RR. Drs W. B. Tucker, W. Jackson, F. W. Gil-day et M. Rufus Smith.

Assistaient à la cérémonie, outre les personnes déjà nommées: MM. H. Ames, M. P., le Dr E. P. L. Chapelle, l'évêque Farthing et M. Frank Curran, Thomas Robb, W. Stith, W. G. Hunable, James Morrison, C. Langevin, A. Griffin, Farquhar Robertson, F. T. McClure, etc.

LA QUESTION
DOUANIÈRE

M. SYDNEY FISHER PRETEND QUE LE CANADA DEVRAIT SUIVRE L'EXEMPLE DES ETATS-UNIS ET ABAISSER SON TARIF

M. Sydney Fisher, ancien ministre de l'Agriculture dans le cabinet Laurier, était hier l'hôte du Canadian Club. Le nouveau tarif américain, tel qu'il est, a été l'objet de la discussion, tel est le sujet traité par l'espérance de Brome. M. Fisher est un partisan du bas tarif. Pour lui le tarif Underwood tout en augmentant le nombre des marchés pour les Américains, a eu pour effet d'élever le coût de la vie au Canada. "Nous, Canadiens, dit-il, nous sommes sur plusieurs marchés, les rivaux des exportateurs américains qui exportent les mêmes produits que nous. Dans leur système d'exportation, les Américains ont retranché un des désavantages du système protectionniste imposé aux producteurs et aux exportateurs. Nous avons fait la même chose c'est pourquoi nous avons rencontré une concurrence plus vive sur les marchés étrangers. C'est là, un des effets les plus importants du tarif américain sur le Canada."

Il y a un autre avantage dans l'abaissement du tarif, plus difficile à définir et à mesurer en dollars et en sous. Pendant quelque temps, le Canada s'est tourné vers les Etats-Unis afin d'y chercher un modèle de tarif. Ce qui a induit les Canadiens à se servir de la protection américaine, comme argument préféré. Voilà pour les Etats-Unis, une nouvelle préséance, le tarif du consommateur. Ce qui signifie que les consommateurs et que les premiers producteurs, n'ignorent pas les manufacturiers, mais qu'ils reconnaissent qu'il n'est qu'une partie d'un tout et qu'il doit supporter la part de ses fardeaux, sans autre privilège.

Les Etats-Unis suivront la route opposée pendant si longtemps, que l'on a craint un instant pour le pays. Le tarif Underwood, tend à faire disparaître ce danger. Nous, Canadiens qui avons imité les Américains en matière de tarif nous pouvions faire pire que de continuer dans cette nouvelle voie. Et le crois, dit-il, en terminant, que les forces économiques nous obligent de le faire avant peu."

MORT D'UN GENERAL

(Service de la Presse Associée)
Londres, 21. — Le général sir Henry Brackenbury est décédé à Nice hier, à l'âge de 77 ans.

Pour Empêcher votre Peau de Gerçer

Faites usage d'eau chaude avec du savon Baby's Own.



L'eau chaude ouvre les pores de la peau et les petites particules d'huiles végétales pures qui forment la mousse crémeuse et odoriférante du savon Baby's Own sont absorbées par la peau, en la conservant douce, saine et empêchant les crevasses et les gerçures.

En rinçant parfaitement, puis en essuyant énergiquement pour l'assécher, on est certain d'avoir une peau douce et belle par n'importe quelle température.

BABY'S OWN SOAP Le Meilleur pour le Bébé
Le Meilleur pour Vous

Le modèle, depuis 30 ans au Canada, de savon de toilette et de savon pour les bébés

ALBERT SOAPS, LIMITED, MONTREAL



Déménagements soigneusement faits par des hommes d'expérience, avec garantie contre les accidents ou dégâts sérieux.

Entrepôts à l'épreuve du feu. Chambres séparées, sous clefs.

J. B. BAILLARGEON EXPRESS, LIMITEE

Nous n'avons qu'un bureau.

Phone Est 6400. 329 ONTARIO EST

BOGHEIS POUR LA
PROMENADE

Nous les avons dans tous les plus beaux parcs. Si vous cherchez du chic et du confort vous le trouverez ici.

TOUTES LES VOITURES en magasin

180 AMHERST

Montréal.

BUREAU-CHEF A QUEBEC

LE DRAPEAU AMERICAIN N'A PAS ETE INSULTE

Huerta affirme que la chaloupe montée par les marins des Etats-Unis ne portait pas de drapeau et qu'il n'y a pas lieu de réparer une injure qui n'a pas été commise.

Mexico, 21. — "Le général Huerta offre toutes les garanties aux étrangers, les Américains inclus, qui peuvent demeurer à Mexico, et il améliorera la situation afin de montrer au monde que son gouvernement et Mexico sont moraux et civilisés." Tel est le message que le général Huerta a dicté hier au représentant de la Presse Associée. Il ajoute : "Je désire que le peuple américain comprenne bien que d'après le rapport officiel du commandant du port de Tampico il n'y avait aucun drapeau sur le bateau qui vint atterrir et dont l'équipage fut détenu. Je crains que le président Wilson n'ait été trompé sur ce point et qu'il ne dise au Congrès que le bateau portait pavillon."

"De fait le drapeau américain n'est aucunement en cause et je désire que le peuple américain comprenne bien cela."

DISCOURS DU PRESIDENT

Washington, 21. — A 3 heures précises, hier après-midi, le président Wilson est arrivé au Congrès où il a prononcé un long discours demandant l'autorisation de "forcer" par les armes le général Huerta à reconnaître les droits et à respecter la dignité des Etats-Unis. Le président n'a pas demandé l'octroi de subsides ni la mobilisation de la Garde Nationale.

Les galeries de la salle étaient remplies de représentants des corps diplomatiques étrangers. Lorsque M. Wilson entra, il fut accueilli par une longue salve d'applaudissements. Lorsqu'il dit qu'il croyait que son devoir de soutenir le contre-amiral Mayo, il fut l'objet d'une ovation.

Après avoir raconté l'incident de la détention des marins et de l'officier américain à Tampico et dit que ce n'était pas la première offense du général Huerta envers les Etats-Unis, M. Wilson parla de la correspondance échangée entre le ministre des Affaires étrangères et l'ambassade américaine à Mexico. Puis il assura ses auditeurs que si cela continuait la situation allait devenir intolérable. M. Wilson semblait vouloir dompter Huerta sans pour cela déclarer la guerre au Mexique. En terminant, il demanda l'autorisation d'envoyer la force, si cela était nécessaire, pour contraindre le général Huerta et ses partisans à reconnaître les droits et à respecter la dignité des Etats-Unis.

IL PROTEGE LES AMERICAINS

Juarez, Mexique, 21. — Hier le général Francisco Villa a publié une proclamation sévère à l'effet de punir ceux qui organiseraient la moindre manifestation anti-américaine. Le colonel Fidel Avila a lu la proclamation à tous les soldats avant de les passer en revue.

Washington, 21. — Après un débat de plus de deux heures, la chambre des représentants a, hier soir, adopté la résolution permettant à M. Wilson d'employer les forces armées des Etats-Unis pour obliger Huerta à faire réparation d'honneur au drapeau américain. Le vote a donné 337 voix pour et 37 contre la résolution. Le Sénat a immédiatement saisi de la question.

Washington, 21. — Le comité des Affaires Etrangères, à la Chambre des Représentants, après avoir délibéré plusieurs heures a fait rapport sur la situation du Mexique. Le rapport du comité est identique à celui qui fut fait devant les deux Chambres réunies.

Après avoir délibéré deux heures, le comité du Sénat s'est ajourné pour attendre l'attitude qui sera prise par la Chambre des Représentants.

On a fait au comité une forte opposition à la rédaction de la résolution. Plusieurs membres s'objectent à ce qu'ils appellent "l'individualisation de Huerta".

Le Sénat s'est ajourné jusqu'à neuf heures ce soir.

A la Chambre des Représentants une discussion assez vive s'engagea aussitôt que le comité se fut retiré. Le représentant Batholdt présenta un amendement destiné à ne donner au Président que "l'autorité que lui accorde la constitution". Au vote final, le représentant Ainey s'opposa à la résolution, et déclara qu'il ne faisait plus d'opposition.

Au comité, la discussion roula surtout sur l'emploi du mot "justifié". Quelques membres prétendirent que le Président devait être "autorisé" à se servir des forces armées de la nation, mais déclarèrent que ce serait là une véritable déclaration de guerre.

Après l'ajournement du comité, le président Flood, présenta la résolution à la Chambre.

Par entente, on fixa à vingt minutes la durée du débat sur ce règlement, cependant, il fut entendu que les républicains auraient toute la faculté de discuter la résolution après l'adoption du Règlement.

Les progressistes par la bouche de leur chef Murdock, se déclarèrent en faveur de la résolution.

Un représentant Républicain, M. Len Root, déclara qu'il était en faveur de la mesure, car il croit que c'est le seul moyen d'éviter la guerre.

Le chef des éditoriaux, M. Mann, fit un ardent discours contre la politique du Président.

"Si les incidents que M. Wilson nous a racontés s'étaient produits en Angleterre, en Allemagne, en France ou en tout autre grand pays, nous n'aurions pas devant nous une telle mesure. Mais nous croyons que le Mexique est faible, et nous avons le courage de lui déclarer la guerre, dans l'espoir d'un succès, de ne vouloir pas déclarer la guerre contre le Mexique pour une raison qui ne nous paraît pas grave à l'égard de l'Angleterre et de la France. M. Mann déclara que le Président "dictait des ordres au Congrès. C'est une déclaration de guerre, dit-il. M. Mann soutient que c'est un cas de ressentiment personnel du Président des Etats-Unis contre Huerta."

"Je n'approuve pas les méthodes qui ont servi à Huerta à devenir Président, mais je ne crois pas qu'il faille lui déclarer la guerre parce que le président Wilson ne l'aime pas."

"Nous devons à Huerta plus qu'un salut au drapeau, nous lui devons de voir notre drapeau soustrait au droit, la justice et la paix."

Le représentant Underwood a clos le débat en faveur de la mesure. "Cette résolution, dit-il, peut amener la guerre, elle peut amener la paix. Espérons que le résultat final sera la paix et le bon ordre au Mexique."

Mais qu'elle aboutisse à la paix ou à la guerre, il y a des temps où l'honneur doit être maintenu à tout prix. C'est la situation actuelle. Personne ne peut soutenir que les Etats-Unis n'ont pas été patients à l'égard du Mexique. Nous avons eu envers le Mexique plus de courtoisie que nous en aurions eue avec les autres nations. La guerre ne provient jamais d'un incident isolé. Pendant plus d'une année, nous avons vu le désordre régner au Mexique. Nous avons tenté de laisser le Mexique rétablir lui-même la paix et un gouvernement régulier.

"Nous avons toujours espéré la paix; mais la paix est impossible dans un pays qui ne peut protéger ses citoyens et ne peut faire respecter son drapeau."

LES TROUPES DE HUERTA

Washington, 21. — D'après les calculs du ministère de la Guerre, les troupes de Huerta au Mexique comptent environ 40,000 hommes. Il y aurait 6,000 hommes à Mexico, 6,000 à Saltillo, 2,500 à Sonora, 2,000 à Sinaloa, 8,000 à Tepic, 2,000 à Jalisco, 1,100 à Calina, 4,500 à Zacatecas, 12,500 à Guerrero.

DANS QUARANTE-HUIT HEURES

Washington, 21. — Dans quarante-huit heures et peut-être avant, le gouvernement des Etats-Unis aura pris possession des bureaux de la Vera-Cruz. A la Maison Blanche, les plans de débarquement des marins à ces deux endroits ont été arrêtés par M. Wilson, les secrétaires Bryan, Garrison et Daniels, le major-général Wood, les contre-amiraux Fiske et Blue et John Lind. On a déclaré ce soir qu'un ordre ne sera donné à la flotte ce soir.

La résolution adoptée à la Chambre des Représentants a été soumise au Sénat qui s'est ajourné à dix heures, ce matin.

Il est entendu que l'action des Etats-Unis au Mexique se bornera à bloquer le commerce américain avec le Mexique, et que les vaisseaux étrangers pourront entrer et sortir des ports mexicains.

Voici le texte de la résolution adoptée par la Chambre des Représentants ce soir : "Une résolution conjointe, justifiant l'emploi de la force armée des Etats-Unis, soutient certaines demandes faites à Victoriano Huerta. Il est résolu par le Sénat et la Chambre des Représentants, assemblés en Congrès, que les Etats-Unis ont raison d'employer la force armée pour exiger de Victoriano Huerta un terme non équivoque aux affronts et aux indignités commises contre le gouvernement par le général Huerta et ses représentants."

Quelques sénateurs ont déclaré qu'il ne fallait pas individualiser Huerta et adopter une résolution qui put s'appliquer à tout le Mexique. On leur a répondu que M. Wilson voulait sans doute ne pas donner lieu aux Constitutionnalistes de s'alarmer et de mal interpréter l'action du gouvernement américain.

Le Comité des Relations Etrangères au Sénat a décidé, minuit, de rapporter au Sénat la résolution avec un amendement au préambule. On élimine l'individualisation de

CONDUITE DELOYALE

TELLE EST L'ACCUSATION PORTEE PAR LE PRINCIPAL D'UNE ECOLE D'ONTARIO CONTRE LE DEPARTEMENT DE L'EDUCATION.

Ottawa, 21. — M. R. S. Jenkins, principal du Almonte High School, qui sa femme doit remplacer à ce poste, vient de porter les accusations suivantes contre le Département de l'Education qui l'a suspendu de ses fonctions :

"1o. J'accuse le Département de l'Education d'Ontario de m'avoir arbitrairement et injustement suspendu de mes fonctions de professeur en termes intentionnellement équivoques à ceux d'un renvoi, sans me donner l'occasion de me défendre; 2o d'avoir sciemment fait des règlements qui n'ont aucune existence en fait; 3o d'avoir fait une série de fausses et d'absurdes déclarations, en refusant de les appuyer de preuves, parce qu'il ne pouvait le faire; 4o de s'être servi dans une communication, de termes qui jetteraient le blâme sur tout le département à moins qu'on ne les retire et qu'on ne fasse des excuses; 5o de s'être approprié d'une façon déshonorable, d'avoir retenu en sa possession et rendu publique une lettre confidentielle dont il a tenté de fausser le contenu."

"6o. J'accuse John Eath, surintendant de l'Education, d'être la personne qui a suggéré et accompli le projet de me retrancher de la profession d'instituteur de la province."

BIBLIOGRAPHIE

"L'ACTION FRANÇAISE ET LA RELIGION CATHOLIQUE", PAR CHARLES MAURRAS.

De la revue Que lire? (1) (mars 1914) "Guide mensuel de lecture, publié par les soins de la Bibliothèque des Familles avec le concours de la Société bibliographique", 5, rue Saint-Simon, Paris.

Le volume de M. Charles Maurras *L'action française et la religion catholique*, a provoqué, dans le public religieux, des impressions très diverses. Plusieurs de nos amis réclament avec insistance que nous consacrons à cet ouvrage un compte rendu où le plaidoyer de M. Maurras soit apprécié au point de vue strictement doctrinal et théologique. C'est ce que nous allons nous efforcer de faire dans cette courte recension, où, délibérément, nous nous tiendrons en dehors des querelles d'ordre purement politique et, à plus forte raison, en dehors des incidents qui présentent un caractère personnel.

Contre M. Charles Maurras et, plus généralement, contre *L'action française*, des accusations graves ont été formulées par un certain nombre de publicistes catholiques. Notamment par M. Fida, M. l'abbé Lugin, M. l'abbé Pierre, le R. P. Luthérien et par l'écrivain qui prend pour pseudonyme Fabien Chalenave. Dans le volume *L'action française et la religion catholique*, M. Maurras examine l'une après l'autre les affirmations de ses adversaires et, sur chaque point délicat, il présente au public religieux les explications qui permettent de mieux comprendre l'attitude intellectuelle de l'auteur lui-même et du groupe politique dont il est le chef.

La justice nous oblige à reconnaître que, dans le plus grand nombre des chapitres, la discussion de M. Maurras est non seulement claire, brillante, habile, mais réellement solide, et, tranchons le mot, victorieuse. Il paraît démontré que la plupart des accusations (écraintes au premier aspect) formulées contre M. Maurras, en tant que théoricien politique de *L'action française*, par ses adversaires libéraux et démocrates, reposent sur des conclusions mal comprises ou mal interprétées, sur des confusions tendancieuses et des généralisations trop peu justifiées. Après la réplique de M. Maurras, plusieurs griefs qui ont naguère fait impression sur certains milieux ne pourront plus se produire devant un public sérieux.

Regardons-nous donc l'ouvrage littéraire de M. Maurras, prise dans son ensemble, comme ne méritant aucun reproche notable? Loin de là! Tel et tel "conte philosophique" du volume *Le Chemin de Paradis*, tel chapitre agnostique et positiviste

Huerta. Après avoir enregistré une objection au rapport du comité, le Sénat s'est ajourné à jeudi midi.

A LA VERA CRUZ

Vera-Cruz, 21. — Le commandant C. F. Hughes, chef de l'état-major de la flotte américaine sur l'Atlantique, s'est rendu chez le général Gustavo Mass, commandant des troupes fédérales à Vera-Cruz, et chez le commandant du port. Il leur a donné avis de faire sortir du port tous les navires marchands américains.

Le commandant Hughes s'est ensuite rendu à bord des navires espagnols et anglais ancrés au large et a informé les officiers de sa démarche.

le du volume *L'avenir de l'intelligence* tel passage antichrétien et même blasphematoire du volume *Anthème*, où le paganisme hellénique s'affirme jusque dans l'édition (d'ailleurs atténuée) de 1912 : autant de pages que nous reprochons catégoriquement dans l'œuvre de M. Maurras et dont tous les croyants ont la rigoureuse obligation de s'abstenir absolument de la lecture. A plusieurs reprises, au cours du présent volume, M. Maurras reconnaît lui-même avec franchise quels sont, à cet égard, les droits et les devoirs de la conscience chrétienne.

Mais nous ne pouvons pas plus considérer le système de politique de *L'action française* comme nécessairement contaminé par certaines idées exprimées par M. Maurras dans des ouvrages parfaitement étrangers à la politique que l'on aurait pu jadis considérer le parti républicain, en tant que tel, comme solidaire de la philosophie personnelle de ses principaux chefs : Jules Simon, disciple de Victor Cousin; Jules Ferry, disciple de Littré; Challengel-Lacour, disciple de Schopenhauer. Une école politique n'est collectivement responsable que du programme et des principes politiques qu'elle professe collectivement. Or, que l'on regarde comme justes ou erronées, opportunes ou impraticables les doctrines politiques de M. Maurras et de *L'action française*, on doit loyalement convenir, tout au moins, que ces mêmes doctrines autoritaires, traditionalistes et contre-révolutionnaires, loin d'être inévitablement associées à l'agnosticisme et au paganisme de M. Maurras, s'accroissent positivement avec la philosophie spiritualiste et la théologie catholique. Le volume *L'action française et la religion catholique* apporte, sur ce point, des témoignages et des éclaircissements dont un lecteur équitable, quelles que soient ses tendances politiques, contestera difficilement la valeur probante.

Il reste vrai, néanmoins, que la collaboration habituelle entre croyants et incroyants, même dans le domaine purement profane de la politique, présente, pour les croyants, certains périls contre lesquels ils ont le strict devoir de se tenir en garde. Nous regrettons, pour notre part, l'estime que *L'action française* accorde à ses adhérents pour Auguste Comte, Ernest Renan, Stendhal, Proudhon, considérés comme des "maîtres de la contre-révolution". Nonobstant les intéressantes distinctions qu'établit M. Maurras au livre quatrième du présent volume, nous croyons inévitablement que certains jeunes gens étonnés plus ou moins à l'œuvre de ces "maîtres d'erreur" l'éloge donné avec trop de chaleur aux quelques pages où ils énoncent des vérités bienfaisantes. D'autre part, M. Maurras a incontestablement raison de mettre en relief son parfait accord avec le Saint-Siège et les catholiques en matière de *politique religieuse* et de rappeler également que, chaque année, de jeunes militants de *L'action française* entrent dans les Séminaires ou dans les noviciats religieux : ce qui tend à prouver que le milieu politique où ils végètent ne fut pas nuisible à leur ferveur catholique.

Le volume de M. Maurras s'achève par une Adresse au Pape Pie X; hommage de respectueux confiance à l'égard de l' *Autorité souveraine*; morceau plein de force, de délicatesse et d'éloquente émotion.

Le lecteur qui désirerait étudier avec détail, du point de vue catholique, l'œuvre doctrinale de M. Charles Maurras devra recourir au volume du R. P. Pedro Descoqs, professeur à l'Ecole supérieure de philosophie des Pères Jésuites français exilés à Jersey : *A travers l'œuvre de M. Charles Maurras*. Dans l'exposé du système de M. Maurras, dans la discussion des principes et des applications de la doctrine, le P. Descoqs fait preuve d'une pénétration peu commune, d'une loyauté scrupuleuse, d'un courage méritoire à dire toujours la vérité.

Quant à la brochure du P. Descoqs, *Monothéisme et Action française*, c'est une réponse péremptoire à deux contradicteurs qui, dans l'intransigence de leur "libéralisme", avaient accusé des pires hérésies l'auteur du volume *A travers l'œuvre de M. Charles Maurras*. Le P. Descoqs traite d'abord des conditions morales d'une alliance légitime entre croyants et incroyants travaillant à un même résultat honnête. Il traite ensuite des rapports de l'Eglise et de l'Etat, et il expose notamment la thèse orthodoxe qui peut requérir, en certains cas, l'usage de la force au service de la vraie religion.

JEUNES CANADIENS A HOCHELAGA

Le club de baseball Jeunes Canadiens d'Hochelaga est réorganisé et se trouve de force à lutter contre les meilleurs joueurs de leur âge. Il recevra avec plaisir tous les défis des clubs de 13, 14 et 15 ans. Pour toute information, s'adresser par téléphone Lasalle 323.

Voici le nom des joueurs : Receveur, Arthur Cournoyer; lanceur, Chs. Laurendeau et Pierre Chabot; 1er but, Albert Trudeau; 2ème but, Roméo Lapensee; 3ème but, Ferdinand Monneau; short-stop, Chs. Laurendeau et Pierre Chabot; au champ, Siméon Favreau, Alb. Tremblay, Armand Chabot, Albert Deniger.

A LA POLICE

Joseph Champagne dit Régénier a été condamné à 2 ans de prison pour vol.

John Barbara, accusé d'avoir frappé à coups de poignard Mike Oko et Billy Costigan, se dit non coupable. Enquête le 24. Barbara est aussi accusé d'avoir endommagé les habits des deux prétendues victimes.

Arthur Crook proteste de son innocence à l'accusation d'avoir volé pour 873 de marchandises à la Canadian Express. Enquête le 28.

MAGISTRAT EN VOYAGE

Le magistrat Leet est parti hier soir pour Philadelphie. En son absence il est remplacé par le juge Choquette de la cour des jeunes délinquants. Le magistrat Leet ne reviendra que la semaine prochaine.

SPORT

(Suite de la 6ème page)

1200 à 1230 — Chevaux de selle pour dames.
1230 à 1.00 p.m. — Chevaux de chasse pour dames.
1.30 à 2.00 p.m. — Four-in-hands.
2.00 à 3.00 p.m. — Chevaux sous harnais.
3.00 à 4.00 p.m. — Ponies sous harnais.
4.00 à 4.30 p.m. — Ponies de selle.
4.30 à 5.00 p.m. — Ponies sauteurs.
5.00 à 6.00 p.m. — Chevaux sous harnais (individuel).
6.00 à 6.30 p.m. — Voitures de tiraison.
7.30 à 8.00 p.m. — Chevaux de selle.
8.30 à 10.00 p.m. — Chevaux de chasse et sauteurs.

M. LEVESQUE ELU PRESIDENT PAR ACCLAMATION

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA "MONTREAL AUTOMOBILE TRADE ASSOCIATION LIMITED" A EU LIEU HIER SOIR A L'HOTEL WINDSOR. — REUNION AJOURNEE.

Hier soir, à 8 hrs 30, dans une des salles de l'hôtel Windsor, a eu lieu l'assemblée générale annuelle de la "Montreal Automobile Trade Association Limited".

En l'absence de M. W. P. Kearney, président excusé, M. Victor Lévesque, vice-président, présidait. L'ordre du jour appela d'abord l'élection des officiers pour un nouveau terme d'un an. M. Victor Lévesque fut élu président par acclamation, puis M. W. Allan fut élu vice-président et M. P. Hanson trésorier. Malgré quelques interruptions, les choses avaient marché assez rondement, lorsque au sujet de l'élection du secrétaire, les cartes se brouillèrent complètement. Un membre de l'Association ayant déclaré que l'un des deux candidats ne possédait pas les qualités requises par la loi de la province de Québec régissant les compagnies à fonds social, le président ne put le laisser mettre en nomination; il s'ensuivit de longues discussions, si bien qu'après deux heures passées à discuter, le président dut ajourner l'assemblée à une date ultérieure.

L'association des membres du commerce d'automobile de Montréal achevait sa première année d'existence; son bureau de direction en avait fait un gros succès, puisque les membres s'étaient vus rembourser 50 pour cent des montants qu'ils avaient payés pour leur emplacement à la dernière exposition d'automobiles, malgré qu'ils eussent payé bien moins cher que les années précédentes, et que de plus ils avaient reçu 40 pour cent de dividende sur leur capital payé.

Il serait donc regrettable que quelques-uns des 35 membres qui forment actuellement cette association, se laissent guider par des motifs d'ordre personnel, laissent périr une entreprise qui, dès ses débuts, a montré qu'elle était indispensable au développement rapide de l'industrie automobile à Montréal.

Que chacun des membres mette de côté son amour-propre personnel, pour ne songer qu'au succès général, au succès de l'industrie automobile qui sera par cela même le succès individuel de chacun des membres.

ASSOCIATION DE LA CASQUETTE

GYMNASTIQUE — MUSIQUE — LUTTE — CROSSE — RAQUETTE.

Ce soir, à La Casquette, réunion de tous les gymnastes de l'association.

MUSIQUE
Ce soir, aussi, réunion ordinaire des musiciens qui a maintenant lieu le mardi au lieu du mercredi.

LUTTE

C'est ce soir, au gymnase de La Casquette, que M. Emile Maupas, le nouvel instructeur de La Casquette, donnera sa première leçon-type de cours qui seront appelés à suivre les athlètes de La Casquette.

M. Maupas sera accompagné de son brillant élève, Jean-Baptiste Paradis, champion du monde des poids légers. Les amateurs peuvent être assurés de voir un spectacle de plus intéressants car ils verront à l'œuvre deux des maîtres du tapis actuellement à Montréal.

Seuls les membres de l'association sont admis à cette séance qui est gratuite. Les membres ont cependant la faculté d'amener quelques amis, mais personne ne sera admis à moins d'être accompagné d'un membre de l'association.

CROSSE
Demain soir, mercredi, à 8 heures 30, réunion générale de tous ceux qui s'intéressent à notre jeu national et qui ont l'intention de faire de la crosse cet été. Tout le monde est invité parmi les membres de l'association. Tous les jeunes de la section sportive seront les bienvenus et les officiers en tête du mouvement espèrent avoir une bonne assistance afin de faire immédiatement du bon travail.

LA RAQUETTE

C'est jeudi soir prochain que la section des raquetteurs de La Casquette donnera sa grande soirée dansante à laquelle tous les amis de l'association sont conviés.

Rien n'a été épargné de la part des organisateurs pour faire de cette fête un vrai succès. On s'efforcera de faire encore mieux à cette fête qu'on a déjà fait par le passé, ce qui n'est pas peu dire.

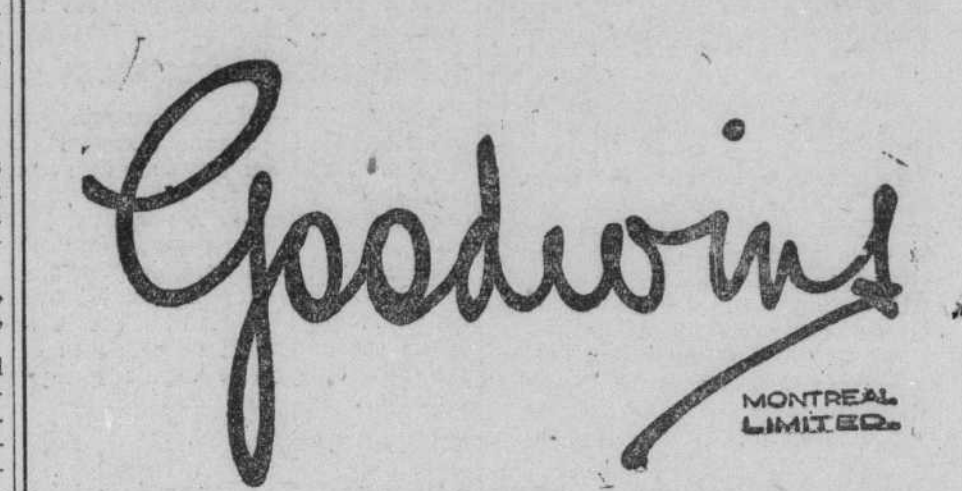
VENREDI SOIR réunion mensuelle des membres de l'association à laquelle des invités d'honneur ont promis d'assister. Tous les membres voudront bien être présents.

AU MAGASINS GOODWINS

Toutes les élégantes qui ont admiré la ravissante et très complète collection de robes du jour, de robes du soir, de costumes, de manteaux, de chapeaux, de la maison Goodwins, ont été unanimes à en louer le chic et le bon ton.

Elles ont surtout été ravies de constater que tous ces modèles, qui sont la dernière expression de la mode actuelle, peuvent être acquis à des prix défiant toute concurrence.

Si vous n'êtes pas encore du nombre, Mesdames, hâtez-vous, car il serait vraiment dommage, et vous vous reprocheriez de manquer un tel plaisir et une si avantageuse occasion.



Que vous soyez mince ou de corpulence moyenne vous trouverez la forme par excellence dans le nouveau modèle

"ÉLISE"

La ligne en est IMPECCABLE SEDUISANTE TRES MODERNE

Au point de vue ELEGANCE et HYGIENE il est sans rival

TAILLE : 18 A 30

"Elise" "B" \$1.75

"Elise" "A" \$2.50

The E. T. CORSET Company

SAINT-HYACINTHE, QUÉ.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 2605. — Émile Martin, magistrat de district, Honoré Robert, Joseph Berthiaume, hôtelier, François-Xavier Alphonse Boissau, notaire, Gédéon Beupré et Arthur Filhot, tous deux courtiers, tous de la ville de Saint-Hyacinthe, district de Saint-Hyacinthe, Pierre Saint-Pierre, cultivateur, François-Xavier Cabane, marchand, tous deux de la paroisse de la paroisse de Sainte-Rosalie, district de Saint-Hyacinthe, Joseph Johnson et Glavis Dagenais, tous deux courtiers de la ville de Montréal, dit district, demandeurs, et Dame Yvella Billa de la cité de Montréal, épouse séparée de biens de Alexandre Schumann, agent d'immeubles du même lieu et ce dernier partie aux présentes pour autoriser sa dite épouse à accepter, en son nom, l'offre de vente de la dite parcelle de terre, d'elles, défendeurs, et Valois Land Limited, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires dans la cité de Montréal, dit district, mis-en-cause. Il est ordonné aux défendeurs la dite Dame Vera Cecil Gramshaw et son époux Hammond Trevor Baikes, de comparaître dans les lieux actuellement de leurs inconnus, et le dit Hammond Trevor Baikes, partie au présent pour autoriser sa dite épouse à accepter, en son nom, l'offre de vente de la dite parcelle de terre, d'elles, défendeurs, et Valois Land Limited, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires dans la cité de Montréal, dit district, mis-en-cause. Il est ordonné aux défendeurs la dite Dame Vera Cecil Gramshaw et son époux Hammond Trevor Baikes, de comparaître dans les lieux actuellement de leurs inconnus, et le dit Hammond Trevor Baikes, partie au présent pour autoriser sa dite épouse à accepter, en son nom, l'offre de vente de la dite parcelle de terre, d'elles, défendeurs, et Valois Land Limited, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires dans la cité de Montréal, dit district, mis-en-cause. Il est ordonné aux défendeurs la dite Dame Vera Cecil Gramshaw et son époux Hammond Trevor Baikes, de comparaître dans les lieux actuellement de leurs inconnus, et le dit Hammond Trevor Baikes, partie au présent pour autoriser sa dite épouse à accepter, en son nom, l'offre de vente de la dite parcelle de terre, d'elles, défendeurs, et Valois Land Limited, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires dans la cité de Montréal, dit district, mis-en-cause. Il est ordonné aux défendeurs la dite Dame Vera Cecil Gramshaw et son époux Hammond Trevor Baikes, de comparaître dans les lieux actuellement de leurs inconnus, et le dit Hammond Trevor Baikes, partie au présent pour autoriser sa dite épouse à accepter, en son nom, l'offre de vente de la dite parcelle de terre, d'elles, défendeurs, et Valois Land Limited, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires dans la cité de Montréal, dit district, mis-en-cause. Il est ordonné aux défendeurs la dite Dame Vera Cecil Gramshaw et son époux Hammond Trevor Baikes, de comparaître dans les lieux actuellement de leurs inconnus, et le dit Hammond Trevor Baikes, partie au présent pour autoriser sa dite épouse à accepter, en son nom, l'offre de vente de la dite parcelle de terre, d'elles, défendeurs, et Valois Land Limited, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires dans la cité de Montréal, dit district, mis-en-cause. Il est ordonné aux défendeurs la dite Dame Vera Cecil Gramshaw et son époux Hammond Trevor Baikes, de comparaître dans les lieux actuellement de leurs inconnus, et le dit Hammond Trevor Baikes, partie au présent pour autoriser sa dite épouse à accepter, en son nom, l'offre de vente de la dite parcelle de terre, d'elles, défendeurs, et Valois Land Limited, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires dans la cité de Montréal, dit district, mis-en-cause. Il est ordonné aux défendeurs la dite Dame Vera Cecil Gramshaw et son époux Hammond Trevor Baikes, de comparaître dans les lieux actuellement de leurs inconnus, et le dit Hammond Trevor Baikes, partie au présent pour autoriser sa dite épouse à accepter, en son nom, l'offre de vente de la dite parcelle de terre, d'elles, défendeurs, et Valois Land Limited, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires dans la cité de Montréal, dit district, mis-en-cause. Il est ordonné aux défendeurs la dite Dame Vera Cecil Gramshaw et son époux Hammond Trevor Baikes, de comparaître dans les lieux actuellement de leurs inconnus, et le dit Hammond Trevor Baikes, partie au présent pour autoriser sa dite épouse à accepter, en son nom, l'offre de vente de la dite parcelle de terre, d'elles, défendeurs, et Valois Land Limited, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires dans la cité de Montréal, dit district, mis-en-cause. Il est ordonné aux défendeurs la dite Dame Vera Cecil Gramshaw et son époux Hammond Trevor Baikes, de comparaître dans les lieux actuellement de leurs inconnus, et le dit Hammond Trevor Baikes, partie au présent pour autoriser sa dite épouse à accepter, en son nom, l'offre de vente de la dite parcelle de terre, d'elles, défendeurs, et Valois Land Limited, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires dans la cité de Montréal, dit district, mis-en-cause. Il est ordonné aux défendeurs la dite Dame Vera Cecil Gramshaw et son époux Hammond Trevor Baikes, de comparaître dans les lieux actuellement de leurs inconnus, et le dit Hammond Trevor Baikes, partie au présent pour autoriser sa dite épouse à accepter, en son nom, l'offre de vente de la dite parcelle de terre, d'elles, défendeurs, et Valois Land Limited, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires dans la cité de Montréal, dit district, mis-en-cause. Il est ordonné aux défendeurs la dite Dame Vera Cecil Gramshaw et son époux Hammond Trevor Baikes, de comparaître dans les lieux actuellement de leurs inconnus, et le dit Hammond Trevor Baikes, partie au présent pour autoriser sa dite épouse à accepter, en son nom, l'offre de vente de la dite parcelle de terre, d'elles, défendeurs, et Valois Land Limited, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires dans la cité de Montréal, dit district, mis-en-cause. Il est ordonné aux défendeurs la dite Dame Vera Cecil Gramshaw et son époux Hammond Trevor Baikes, de comparaître dans les lieux actuellement de leurs inconnus, et le dit Hammond Trevor Baikes, partie au présent pour autoriser sa dite épouse à accepter, en son nom, l'offre de vente de la dite parcelle de terre, d'elles, défendeurs, et Valois Land Limited, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires dans la cité de Montréal, dit district, mis-en-cause. Il est ordonné aux défendeurs la dite Dame Vera Cecil Gramshaw et son époux Hammond Trevor Baikes, de comparaître dans les lieux actuellement de leurs inconnus, et le dit Hammond Trevor Baikes, partie au présent pour autoriser sa dite épouse à accepter, en son nom, l'offre de vente de la dite parcelle de terre, d'elles, défendeurs, et Valois Land Limited, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires dans la cité de Montréal, dit district, mis-en-cause. Il est ordonné aux défendeurs la dite Dame Vera Cecil Gramshaw et son époux Hammond Trevor Baikes, de comparaître dans les lieux actuellement de leurs inconnus, et le dit Hammond Trevor Baikes, partie au présent pour autoriser sa dite épouse à accepter, en son nom, l'offre de vente de la dite parcelle de terre, d'elles, défendeurs, et Valois Land Limited, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires dans la cité de Montréal, dit district, mis-en-cause. Il est ordonné aux défendeurs la dite Dame Vera Cecil Gramshaw et son époux Hammond Trevor Baikes, de comparaître dans les lieux actuellement de leurs inconnus, et le dit Hammond Trevor Baikes, partie au présent pour autoriser sa dite épouse à accepter, en son nom, l'offre de vente de la dite parcelle de terre, d'elles, défendeurs, et Valois Land Limited, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires dans la cité de Montréal, dit district, mis-en-cause. Il est ordonné aux défendeurs la dite Dame Vera Cecil Gramshaw et son époux Hammond Trevor Baikes, de comparaître dans les lieux actuellement de leurs inconnus, et le dit Hammond Trevor Baikes, partie au présent pour autoriser sa dite épouse à accepter, en son nom, l'offre de vente de la dite parcelle de terre, d'elles, défendeurs, et Valois Land Limited, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires dans la cité de

La Musique à Montréal

CONCERT HERALY

Le dixième concert annuel du professeur François Héraly, du conservatoire Royal de Liège, aura lieu le 14 du mois de mai, dans la grande salle de l'Assistance Publique. Les billets pour cette belle fête musicale sont maintenant en vente chez M. Ed. Archambault, marchand de musique, 312 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 1842; où chez le Prof. F. Héraly, 449 rue Berri. Tél. Est 3120.

Les concerts du Professeur Héraly, sont toujours attendus avec impatience par le public. Cette année, comme par le passé, le programme préparé par le distingué musicien, sera très intéressant tant par sa diversité que par la valeur des morceaux et le talent des interprètes. Il y aura foule le 14 mai à la salle de l'Assistance Publique, 358, La Gauchetière Est. (Communiqué)

RECITAL D'ELEVES

Le mercredi soir, 22 avril, dans la salle Y.M.C.A., 127, rue Drummond, les élèves de Mme Gagnon, professeur de piano, donneront leur recital annuel. Mlle Ida Morin, soprano, MM. Alphonse Dansereau, violoniste, et Hector Dansereau, pianiste, ont bien voulu prêter leur généreux concours. Voici le programme de cette jolie soirée musicale :

PREMIERE PARTIE

- 1.—Duo à deux Pianos — Le premier succès. Valse de G. Verno, Henriette et Lucie Trudeau, Aurore Lavalée et L. Dupuis.
- 2.—Solo de Mandoline — Martha (Larghetto). Plotow.
- 3.—La Chasse — Gurliitt.
- 4.—Menuet Op. 91 — H. Van Gael.
- 5.—Morceau de genre — Gillis.
- 6.—Tutti — Op. III. (à trois pianos). Lichner.
- 7.—Rondo Militaire — Op. 97. Germaine Brabant.
- 8.—Duo de Mandoline — Petite Symphonie. — Op. 74. Moret.
- 9.—Duo de Carillon — Op. 19 (à trois pianos). Ringuet.
- 10.—Eva Plouffe et Annie Brunette, Alexandre Gris et Harry Spector, Eric Winsborough et Kathleen Winsborough.
- 11.—Chant (a) — L'Éléphant — Massenet (b) — Avril — Paulin.
- 12.—Romance sans paroles — No. 3 (à deux pianos). Mendelssohn.
- 13.—Pièce dans le style ancien — Op. 74 (à deux pianos). Chaminade.
- 14.—Estelle Arcand, Béatrice Flon.

DEUXIEME PARTIE

- 1.—Solo de violon. — Souvenir de Moscou. Wienawski.
- 2.—Tarentelle en la bémol. Mills.
- 3.—2ième Arabesque. — Claude Debussy.
- 4.—Deuxième Mazurka en sol mineur. — Saint-Saëns.
- 5.—Am. Genfer See. — Op. 139 (à deux pianos). Bendel.
- 6.—La Chasse. — Étude. Heller.
- 7.—Concerto — Allegro Maestoso — Op. II. — Chopin.
- 8.—Marie Anna Richard, Mme Gagnon.
- 9.—Chant — Le Nil — avec obligato de violon. — Xavier Leroux.
- 10.—Momento Capriccioso — Weber.
- 11.—Souvenir de Pologne — Mazourka. — Chs. Mayer.
- 12.—Aug. Flügeln des Gesanges. — Liszt.
- 13.—Scherzo — Op. 31. — Chopin.
- 14.—Lucia Gagnon.

(Communiqué)

CONCERT D'ETUDIANTS.

Le vendredi soir, 24 avril courant, aura lieu dans la salle des promotions de l'Université Laval un grand concert donné par l'orchestre universitaire Laval. Nous publions ci-après l'intéressant programme de cette soirée qui ne manquera pas d'attirer beaucoup de monde.

—Programme—

- Entrée.—Le Régiment qui Passe. Mackie-Beyer.
- I.—Prélude et Intermezzo de "Cavalleria-Rusticana". Mascagni.
- Orchestre Universitaire.
- R. Tellier, Directeur.
- II.—Chant Vénitien. — Bemberg.
- Mlle Eva Champagne.
- III.—Violon, Scène de Ballet. de Bériot.
- Mlle Adrienne Dussault.
- IV.—Sélection de Faust. — Gounod.
- Orchestre Universitaire.
- V.—Les Martyrs aux Arènes. — Laurent de Rillé.
- Choeur d'Étudiants.
- VI.—Piano, Tarentelle. — Dohler.
- M. Gilles Amiot, E.E.C.D.
- VII.—Déclamation, Le Vent. — Ed. d'Harcourt.
- Mlle Graciosa Giguère.
- VIII.—(a) Sélection d'Hérodiade. — Massenet.
- (b) Danse Hongroise, No. V. — Brahms.
- Orchestre Universitaire.
- IX.—Chant Commu. — Humore.
- Mlle Hélène Duchesne.
- X.—Violon: (a) Zigeunerweisen, Op. 20. — Pablo de Sarasate.
- (b) Thaïs, (méditation). — Massenet.
- M. Jean Barcelo, E. E. G. C.
- XI.—Air de Phœbe, Hérodiade. — Massenet.
- M. Noël Fauteux, E. E. D.
- XII.—Opérette, "L'Écossais de Chantou". — Léo Delibes.
- (Avec accompagnement d'Orchestre). — Ducornet, Renier.
- MM. N. Fauteux, E. E. D.
- Benoit, Serviteur de Ducornet.
- A. Dufresne, E. E. L.
- Lebic, Serviteur de Ducornet.
- H. E. Lalonde, E. E. M.
- Hypolite, Ancien compagnon de Benoît. — P. Badaux, E. E. D.
- Pierret, Neveu de Ducornet.
- L. Z. Gauthier, E. E. M.
- Sortie.—Paris-Marche. — Ringuet.
- Orchestre Universitaire.
- Accompagnateurs: Mme R. MacMillan, Mlle M. Genin, M. A. Thounin, E. E. D., M. R. Poirier, E. E. D.

L'HARMONIE DE MONTREAL.

Les nombreux amis de l'Harmonie de Montréal apprendront avec plaisir que la fête musicale annuelle de cet excellent corps de musique aura lieu le 17 du mois de mai. Ce concert sera donné comme d'habitude au Monument National.

Le programme qui sera exécuté en cette circonstance comprendra des œuvres de Massenet, Litolff, Wagner, Elgar, Holmès et Schumann.

M. Edmond Hardy, directeur de l'Harmonie de Montréal, ne négligera rien pour que ce concert obtienne un beau succès. (Communiqué)

LES ELEVES DE M. LALIBERTE.

Voici le programme du recital des élèves de M. A. Laliberté:

—Programme—

- 1.—Variations sur le thème (Abegg). — R. Schumann.
- 2.—Rigoletto (paraphrase). — Verdi-Liszt.
- 3.—Chant funèbre (Dirge). — C. Sinding.
- 4.—Étude de concert. — Glazounov.
- 5.—Sonate (1er mouvement). — A. Longo.

Mlle Clémence Perron.

- 6.—a. Elégie. — S. Rachmaninoff.
- b. Deux préludes. — F. Blumenfeld.
- 7.—Sur mer (Étude). — F. Blumenfeld.
- 8.—Polonaise. — I. Paderewsky.
- 9.—Cantique d'amour. — F. Liszt.
- 10.—Régiment qui Passe. — F. Schubert.
- 11.—Polonaise-fantaisie. — F. Chopin.
- 12.—Valse (paraphrase). — Strauss-Schutt.
- 13.—a. Rhapsodie (No. 1). — J. Brahms.
- b. Caprice espagnol. — M. Moszkowsky.
- 14.—Variations sur un thème polonois. — A. Liadow.
- 15.—Ballade (No. 2). — F. Liszt.
- 16.—Polonaise (No. 2). — F. Liszt.
- 17.—Mme J. A. Jarry.

(Communiqué).

PETIT CARNET

CONFERENCES

La série des Conférences entreprises sur la question ouvrière par le chanoine Desgranges commencera ce soir, mardi, à l'immaculée Conception (salle des œuvres) et se continuera demain, mercredi, à Saint-Henri (salle du collège).

Les hommes seuls seront admis. L'entrée sera gratuite.

M. GAUTHERON A LAVAL

Ce soir dans la salle des Promotions de l'Université Laval, M. René Gautheron, continuant sa série de conférences sur les mémorielles françaises, parlera de Saint-Simon, sa vie, son caractère et son style.

MARIAGE BENOIT-MARTINEAU

Le mariage de Mademoiselle Clara Benoit, avec le Dr G. H. Martineau a été béni hier matin à la chapelle du Sacré-Cœur, église Saint-Jacques.

M. F. X. Benoit et le Dr S. Martineau, de Lavaltrie, servaient de témoins.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. l'abbé Mousseau.

La partie musicale a été rendue avec art par Mlle Clara Benoit, MM. Lamoureux et Morency. Le Dr Thibault touchait l'orgue. Le Docteur et Madame Martineau sont partis pour voyage, immédiatement après la cérémonie.

M. DELAGE.

Le président de l'Assemblée législative et madame Delage passent une partie de la semaine à Montréal chez des amis.

HOPITAL NOTRE-DAME

LA SOIREE A L'UNIVERSITE LAVAL

Rien ne manquera au succès de cette soirée. Les organisatrices, après s'être assurées du concours de nos meilleurs talents pour la partie musicale comme pour la partie littéraire, redoublent de zèle pour faire de cet événement une fructueuse aubaine pour l'œuvre admirable à laquelle elles se dévouent.

Aussi comptent-elles pour le soir du 28 avril, sur une salle comble à l'Université Laval.

A la demande des Dames Patronesses, Monsieur Edouard Montpetit, a bien voulu consentir à répéter, à cette occasion, sa conférence sur "l'Académie Française" donnée récemment à une réunion de l'Alliance Française, à Montréal.

La partie musicale du programme promet aussi un brillant succès: Mme E. Duieux, pianiste, M. Tarranto, violoniste et l'orchestre des Étudiants de Laval se sont chargés, à titre gracieux, d'en faire les frais.

Billets en vente à l'Hôpital Notre-Dame, chez M. Kerhulu, 176 rue Saint-Denis, à la pharmacie Lecours et Lanctôt, angle Sainte-Catherine et Saint-Denis et à la pharmacie Nadeau, angle Delorimier et Rachel.

Plus de cinq cents personnes se sont réunies hier au club Lemieux

CHOSSES MUNICIPALES

M. MARTIN AUTOCRATE

IL VEUT QU'ON LUI LAISSE LE POUVOIR DE NOMMER ET DE REVOQUER LES EMPLOYES MUNICIPAUX, ET IL COMPTE QU'IL L'AURA.

Hier après-midi les échevins ont tenu un caucus, ainsi qu'il avait été annoncé, et, pour la première fois depuis nombre d'années, le public a été admis à ces délibérations.

La réunion était convoquée dans le but de discuter la création de commissions auxiliaires, mais avant qu'on en vienne à discuter cette question, M. Martin a fait au conseil des déclarations de quelque importance. Il veut, dit-il, obtenir de ses collègues du bureau de contrôle, le pouvoir de commander les employés municipaux et il garantit qu'alors les échevins ne seront plus traités d'une façon insultante comme dans le passé, mais poliment. Le bureau maire veut aussi que les échevins soient associés au travail de la ville, et aucune décision importante ne sera prise sans que le conseil ait été consulté au préalable.

L'échevin L.-A. Lapointe exposa ensuite le projet de commission dont il est le père.

L'échevin Giroux parlant ensuite se dit particulièrement heureux de l'élection de M. Martin à la mairie parce que pour employer l'expression du terroir, "c'est un bon Canayen". L'électorat de Montréal, dit-il, a compris que les fanas de la mairie pouvaient descendre plus bas que la rue Amherst.

Le représentant du quartier Saint-Jacques dit ensuite qu'il croit au bien que les commissions peuvent faire. Elles rendront d'immenses services aux commissaires d'abord, au peuple de Montréal ensuite. Et il suggère la formation des douze comités suivants: Législation, Bibliothèque, Montreal Water and Power Company, Exposition Industrielle, Montreal Street Railway, Réception, Travaux à niveau, Affaires Publiques, Finances, Sécurité Publique, Travaux Publics, Parcs et Edifices.

L'échevin Giroux propose ensuite que le conseil adopte le principe de ces comités et que les membres en soient nommés à la séance d'inauguration. Les échevins Boyd et Blumenthal acceptent que le choix de ces membres se fit immédiatement ou à une autre séance que la séance d'inauguration. Ils font chacun un amendement qu'ils retirent aussitôt, devant l'opposition de leurs collègues.

On prend ensuite le vote et la motion de l'échevin Giroux est adoptée par une très grande majorité. Seuls les échevins Ward et Blumenthal votent contre. Les échevins qui votent pour sont MM. L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, Mayrand, Turcot, Macdonald, Giroux, Larivière, Ménard, Rubenstein, Lorange, Vandelle, Weldon, Hushion, Dubeau, Thérien, Denis, Chartrand, Saint-Pierre, Elie, Robson, Barbeau, Du bois, Pauze, et Lavergne.

M. MARTIN ET LEURS ALTESSES

S. H. LE MAIRE REÇOIT LE DUC DE CONNAUGHT A LA GARE ET LUI SOUHAITE LA BIENVENUE EN FRANÇAIS.

M. Méric Martin, maire de Montréal, a bien voulu se porter à la rencontre du duc de Connaught, gouverneur général du Canada, à l'arrivée de ce dernier à Montréal, hier après-midi. M. Martin, qui était accompagné de M. Grépeau, a souhaité la bienvenue à Son Altesse en français et celle-ci lui a répondu très gracieusement dans la même langue.

Le gouverneur général était accompagné de la duchesse et de la princesse Patricia. On remarquait à la gare, outre M. Martin et M. Grépeau, Sir Montagu Allan, M. et Mme Huntley Drummond, Mme F. Shaughnessy, le principal Petersen de McGill M. H. Vincent Meredith, M. W. R. Baker, représentant le Canadien Pacifique, et autres.

Pendant leur séjour à Montréal le duc et la duchesse habiteront l'ancien hôtel de lord Strathcona.

LE DR DENIS FETE

Plus de cinq cents personnes se sont réunies hier au club Lemieux

VOYAGE D'ETUDES EN EUROPE

Avantage exceptionnel.

Concours facile.

Il ne s'agit, pour y prendre part, que de le vouloir.

Départ de Montréal, le 8 octobre, pour l'ANGLETERRE (Liverpool, Londres), la BELGIQUE (Anvers, Bruxelles), la FRANCE (Lille, Paris, Lyon, Marseille), la CÔTE D'AZUR, ALPES MARITIMES (Nice, Villefranche, Principauté de Monaco, Monte-Carlo, Menton), l'ITALIE (Gênes, Pise, Rome, Florence, Venise, Milan, Turin), la SUISSE (Genève), retour à Paris et ses alentours.

Nous ne vous mentionnons que les principales places, mais que de jolies choses sont vues sur le parcours !

Toutes les dépenses sont payées, aller et retour : Vaisseaux, chemins de fer, voitures, hôtels, pension, guides, etc.

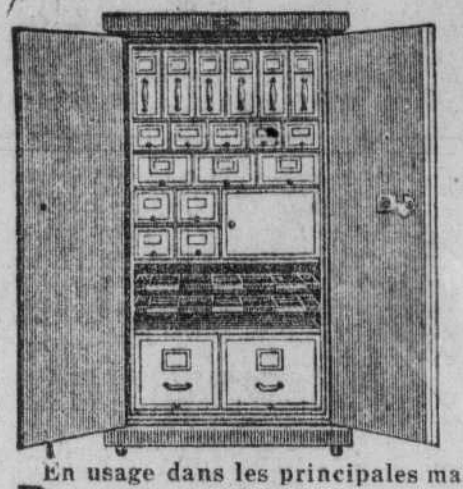
Durée du voyage, deux mois et six jours.

Ce voyage est fait, comme "Voyage d'études" pour faire connaître la "CHARING CROSS", sa valeur, son organisation et son but.

Pour autres renseignements, s'adresser à notre bureau, et demander "Informations—Concours-Voyage en Europe".

CHARING CROSS INDUSTRIAL COMPANY, LIMITED.

90, RUE NOTRE-DAME, EST, MONTREAL



N'achetez Pas un Cabinet en Bois

LE "SAFE-CABINET"

est à l'épreuve du feu — il protège vos documents, les tient à votre portée. Il coûte une bagatelle plus cher que le cabinet en bois. D'une immense capacité. Tout système de l'usage peut y être installé pour répondre aux besoins de vos affaires.

NOUS L'AVONS EN MAGASIN

MOECKEL & SCHURMAN LIMITED

"THE SAFE MEN"

Montréal, Qué., 317 Rue Saint-Jacques, PHONE MAIN 903

43 JOURS DE VOYAGE

Prix: \$330.00

A travers la France, la Belgique, la Suisse, la Côte d'Azur, les Pyrénées, la Lourdes pour le Congrès Eucharistique.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 mai, dernier délai.

THOS. COOK & FILS
330 Sainte-Catherine O., Montréal
GENIN, TRUDEAU & CIE.
22 Notre-Dame Ouest, Montréal

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MONTREAL-BOSTON (C.V.)

Quitté Montréal à 8.31 a.m. et 8.30 p.m.

Tous les jours.

BUREAUX DES BILLETTS DE LA VILLE

122 rue St-Jacques, coin St-François

Hôtel Windsor, Tel. Uptown 1187, ou

Gare Bonaventure, Main 8229

CANADIAN PACIFIC

SERVICE A VOIE DOUBLE

En vigueur le 27 avril

Dép. rue Windsor à 9.45 a.m. et à 9.45 p.m.

Wagons-lits modèles et touristes. Wagons à compartiments et wagons-buffets.

BUREAUX DES BILLETTS: 145-147, St-Jacques

Tel. Bell, Main 3125

Hôtel Windsor, Gare Place

Vigard de la Rue Windsor

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1914

20 janvier 1914.

LACHINE. — Du Bureau de Poste. Service de 2-12.

10 min. de 5.40 a.m. à 8.40 a.m.

20 min. de 8.40 a.m. à 9.40 a.m.

10 min. de 9.40 a.m. à 10.40 a.m.

20 min. de 10.40 a.m. à 11.40 a.m.

10 min. de 11.40 a.m. à 12.40 a.m.

20 min. de 12.40 a.m. à 1.40 a.m.

10 min. de 1.40 a.m. à 2.40 a.m.

20 min. de 2.40 a.m. à 3.40 a.m.

10 min. de 3.40 a.m. à 4.40 a.m.

20 min. de 4.40 a.m. à 5.40 a.m.

10 min. de 5.40 a.m. à 6.40 a.m.

20 min. de 6.40 a.m. à 7.40 a.m.

10 min. de 7.40 a.m. à 8.40 a.m.

20 min. de 8.40 a.m. à 9.40 a.m.

10 min. de 9.40 a.m. à 10.40 a.m.

20 min. de 10.40 a.m. à 11.40 a.m.

10 min. de 11.40 a.m. à 12.40 a.m.

20 min. de 12.40 a.m. à 1.40 a.m.

10 min. de 1.40 a.m. à 2.40 a.m.

20 min. de 2.40 a.m. à 3.40 a.m.

10 min. de 3.40 a.m. à 4.40 a.m.

20 min. de 4.40 a.m. à 5.40 a.m.

10 min. de 5.40 a.m. à 6.40 a.m.

20 min. de 6.40 a.m. à 7.40 a.m.

10 min. de 7.40 a.m. à 8.40 a.m.

20 min. de 8.40 a.m. à 9.40 a.m.

10 min. de 9.40 a.m. à 10.40 a.m.

20 min. de 10.40 a.m. à 11.40 a.m.

10 min. de 11.40 a.m. à 12.40 a.m.

20 min. de 12.40 a.m. à 1.40 a.m.

10 min. de 1.40 a.m. à 2.40 a.m.

20 min. de 2.40 a.m. à 3.40 a.m.

10 min. de 3.40 a.m. à 4.40 a.m.

20 min. de 4.40 a.m. à 5.40 a.m.

10 min. de 5.40 a.m. à 6.40 a.m.

20 min. de 6.40 a.m. à 7.40 a.m.

10 min. de 7.40 a.m. à 8.40 a.m.

20 min. de 8.40 a.m. à 9.40 a.m.

10 min. de 9.40 a.m. à 10.40 a.m.

20 min. de 10.40 a.m. à 11.40 a.m.

10 min. de 11.40 a.m. à 12.40 a.m.

20 min. de 12.40 a.m. à 1.40 a.m.

10 min. de 1.40 a.m. à 2.40 a.m.

20 min. de 2.40 a.m. à 3.40 a.m.

10 min. de 3.40 a.m. à 4.40 a.m.

20 min. de 4.40 a.m. à 5.40 a.m.

10 min. de 5.40 a.m. à 6.40 a.m.

20 min. de 6.40 a.m. à 7.40 a.m.

10 min. de 7.40 a.m. à 8.40 a.m.

20 min. de 8.40 a.m. à 9.40 a.m.

10 min. de 9.40 a.m. à 10.40 a.m.

20 min. de 10.40 a.m. à 11.40 a.m.

10 min. de 11.40 a.m. à 12.40 a.m.

20 min. de 12.40 a.m. à 1.40 a.m.

10 min. de 1.40 a.m. à 2.40 a.m.

20 min. de 2.40 a.m. à 3.40 a.m.

10 min. de 3.40 a.m. à 4.40 a.m.

20 min. de 4.40 a.m. à 5.40 a.m.

10 min. de 5.40

LA VIE SPORTIVE

CE QU'ON DIT

LA SUPERIORITE DES BELGES.

La question n'est pas sans être embarrassante. Elle met singulièrement à l'épreuve une modestie dont les auteurs belges ne voudraient point se départir au regard de leurs camarades de France.

Et d'abord y a-t-il réellement supériorité? Les circonstances ne nous ont-elles pas servis avec assez d'indulgence pour que cette supériorité soit à proprement parler, plus illusoire que réelle? Enfin, soit, admettons qu'elle existe puis-son vent bien l'affirmer, et recherchons-en les raisons.

Elles tiennent à deux causes différentes: la première indépendante du caractère du joueur; la seconde, au contraire, essentiellement conjonctive de la mentalité de l'individu.

Presque tous les routiers belges, pour ne pas dire tous, ont une première jeunesse physiquement assez pénible. Les uns et les autres nous sommes issus de familles où, à la mère, tout en aimant leurs enfants, n'ont pas eu le temps de s'habituer à une peine sentimentale.

Le souci, la fatigue du labeur quotidien n'assurent aux parents qu'une condition honorable, mais modeste, qui ne leur permet pas de choyer, de dorloter leur progéniture. Les garçons et les filles aussi, en passant par ou sont passés papa et maman, ils sont élevés "à la dure".

Tout gamins, leur sensibilité physique est déjà mise à l'épreuve: s'ils sont de bonne trempe, ils résistent, et cette préparation précoce est-elle à l'obligatoire à l'effort physique, fait sentir son influence plus tard, lorsque l'enfant est devenu jeune homme. Chez nous, on ne s'éternise pas à la maison, le budget familial s'y oppose. Après un rudiment d'instruction pris à l'école, sonne l'heure de travailler et de commencer à gagner sa vie. C'est presque toujours dans des métiers manuels épuisants qu'il est obligé de se lancer. Tâches souvent pénibles qui mettent de bonne heure à l'épreuve l'endurance du jeune homme alors qu'il n'est pas encore formé. Excellente école de résistance par laquelle on passe de bonne heure. On s'y fortifie, on y apprend à ne pas céder aux mouvements de lassitude, aux défaillances définitives, parce que le travail est là, qui doit être fait, et que coûte que coûte, on doit l'accomplir. En dehors de ce labeur journalier qui reste-t-il? Les joies prosaïques de la famille. Ah! la vie ainsi comprise paraît terriblement monotone à bien des jeunes Français. Les plaisirs? On arrive à vingt ans qu'on ignore tout encore, ou à peu près. Comment les connaître? Quand et avec quelles ressources les aurait-on abordés?

Et c'est ainsi que l'existence se déroule jusqu'au environs de la vingtième année saine, régulière, faite exclusivement d'entraînement physique procuré par le labeur quotidien.

Vient un moment cependant où le désir d'égayer un peu la monotonie devant l'existence et de faire autre chose que le travail, le fastidieux aller et retour de son travail à son chez soi. Le besoin de franchir le cercle étroit où se déroule votre existence journalière se fait sentir, on éprouve la nécessité d'aller loin, de sortir de cette espèce de grotte où on ne s'est pas encore échappé bien qu'elle soit toute grande ouverte. La bicyclette est un moyen démocratique de se donner de l'espace. On a vu les aînés en user, on y vient à son tour. Rompez à la fadieu physique pour les raisons que j'ai exposées, on va, on avance toujours plus loin, toujours plus vite, défiant la lassitude, insouciant de l'épuisement.

On aime sa bécane, elle représente à elle seule toute la joie positive, tangible, de votre vie. Car les autres joies... chimériques... illusions! "Le bonheur que la main n'atteint pas n'est qu'un rêve", a dit, ah! naïf... je ne sais plus qui.

C'est ainsi que se précise le goût bien qualifié de la bicyclette, et du tourisme au sport, le pas est vite franchi.

Les journaux sont les grands conglomérats de cette transition. Ce qu'ils disent des étoiles de la piste et de la route fait travailler l'imaginaire: on veut faire comme les grands maîtres du genre, parce qu'on sent s'agiter en soi une confiance qui vous pousse. Et puis le désir d'améliorer sa situation budgétaire ne vous tenaille pas moins également.

Lancé dans la carrière de coureur professionnel, le routier belge n'abandonne pas, bien que la vie lui soit plus facile, ses habitudes d'austérité. Fruste et simple était son existence, fruste et simple elle reste. Et comme il prend à cœur son nouveau métier, qu'il est tout entier capté par lui, il lui consacre tous ses moments, toutes ses pensées.

PHILIPPE THYS, Vainqueur du Tour de France, 1913.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LES RESULTATS D'HIER

LIGUE AMERICAINE

Partie du matin: R. H. E.

Boston, 0.010000100-2 6 2

Philadelphie, 0.000000206-8 12 3

Houck, Wyckoff, Plank et Schang; Collins, Bedient, Kelly et Cady.

Partie de l'après-midi: R. H. E.

Philadelphie, 0.040000101-6 8 1

Boston, 0.000000000-0 4 1

Pennock et Lapp; Foster, Johnson et Thomas, Nunamaker.

New-York-Washington, pluie.

Chicago-St Louis, temps froid.

Détroit-Cleveland, temps froid.

DEUX ETOILES DU TAPIS EN PRESENCE DEMAIN SOIR

Tous nos sportsmen se promettent de profiter de l'aubaine qui leur est offerte de voir aux prises les deux plus grands athlètes français, Raoul de Rouen et Cazeaux, dans un match "go as-you-please".

Il n'est bruit depuis jeudi dernier, dans nos milieux sportifs, que de la rencontre de demain soir, au Parc Sohmer, rencontre qui permettra de juger de la valeur relative de Raoul de Rouen et de Cazeaux.

Il est probable que jamais match excite un intérêt aussi considérable. Les deux athlètes ont de si brillantes qualités et sont si dignes de se mesurer l'un contre l'autre; ils ont des tactiques si analogues, le même tempérament de feu... que l'on se sera certainement longtemps avant d'organiser un match, entre luthiers français, qui mérite d'attirer au Parc aussi belle et aussi nombreuse assistance.

Ceux qui aiment à voir des adversaires pleins de fougue se talocher avec générosité, se harceler sans merci ni trêve, vont être servis à souhait demain soir. Raoul de Rouen et Cazeaux porteront et encaisseront bien des coups sans que cela ralentisse l'allure du combat: tous deux sont extrêmement ardents, rapides et doués d'une résistance extraordinaire. Tous deux jouissent auprès du public montréalais d'une grande réputation, et leur amour-propre est piqué au vif.

La foule ne manquera pas, c'est indubitable, d'encourager tantôt l'un, tantôt l'autre des adversaires, et il y aura de l'excitation dans la salle! Par moments, le public, impressionné par la beauté du spectacle, ne pourra plus se contenir et ce sera un vacarme indescriptible! Parfois aussi on se pâmpera de rire!

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Chicago...	5	1	833
Washington...	3	1	750
New-York...	2	1	667
St Louis...	3	2	600
Détroit...	3	2	600
Philadelphie...	2	3	400
Boston...	2	4	333
Cleveland...	0	6	000

LIGUE NATIONALE

A St Louis: R. H. E.

Chicago, 0.000000000-0 3 5

St Louis, 0.00001000-2 7 1

Humphrys et Jresnaham; Doak et Snyder.

Brooklyn-New-York, pluie.

Philadelphie-Boston, pluie.

Cincinnati-Pittsburg, temps froid.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Brooklyn...	3	0	1000
Philadelphie...	3	0	1000
Pittsburg...	5	1	833
St Louis...	3	4	428
Chicago...	2	3	400
Cincinnati...	1	3	250
New-York...	0	3	000
Boston...	0	3	000

LIGUE FEDERALE

A Kansas City: R. H. E.

Indianapolis, 0.060000100-7 10 0

Kansas City, 0.01100000-2 7 2

Kaiserling et Texter; Hogan, Stone et Easterly.

A St Louis: R. H. E.

St Louis, 0.00002001-3 7 2

Chicago, 0.000000100-1 5 2

Groom et Hartley; Hendrix et Wilson.

Pittsburg-Buffalo, temps froid.

Baltimore-Brooklyn, pluie.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Brooklyn...	2	0	1000
St Louis...	4	1	800
Baltimore...	2	1	667
Chicago...	2	3	400
Kansas City...	2	3	400
Indianapolis...	2	3	400
Pittsburg...	1	2	333
Buffalo...	0	2	000

PAS SATISFAITS

New-York, 21 — Mugsy McGraw n'est pas très enthousiasmé des jeunes lanceurs qu'il a vus cette année à l'œuvre aux camps d'entraînement. "Leur seule intention semble être de mettre struck out tous les frappeurs qui se présentent devant eux, a ajouté le petit Napoléon. Ils oublient qu'un bon contrôle, beaucoup de jugement et l'intention d'apprendre font le vrai joueur de baseball. Cette ambition de nos débuts a été ruinée plus d'une belle carrière de joueur."

DES SOBRRIQUETS

Kansas City, 21 — Deux clubs de la Ligue Fédérale n'ont pas encore leur surnom. Les St Louis et les Buffalo sont en quête d'un pseudonyme. Les Baltimore sont les "Terriers", les Kansas City, les "Packers", les Chicago, les "Chiefs", les Indianapolis, les "Hosts", les Brooklyn, les "Tip Tops", les Pittsburgh, les "Rebels".

UNE PREDICTION

Boston, 21 — Tim Murnane, le grand expert local du baseball, a prédit ce qui suit d'intéressant pour les "fans". "D'ici trois ans nous verrons surgir un grand nombre de joueurs de baseball qui pourront soutenir la comparaison avec les meilleurs joueurs qui retirent actuellement des salaires princiers dans les ligues majeures. Je diffère d'opinion avec ceux qui prétendent que les Cobb, les Lajoie, etc., ne reviendront plus. Les bois sont pleins de joueurs en herbe qui, dans un avenir prochain, élèveront les belles carrières que nous avons tant de fois applaudies."

LES PIEDS ET LES MAINS ENCHAÎNÉS

Boston, 1. — Buster Ellionsky, de New-London, Conn., fera de l'indéfini à la nage, l'été prochain, il s'est engagé de nager sur un parcours de dix milles avec les pieds et les mains enchaînés. Il portera de plus un homme pesant 200 livres sur son dos. C'est ce même Ellionsky qui, l'autisme dernier, remorqua une chaloupe contenant huit personnes sur un parcours de dix milles.

LES SPORTS AU CLUB MONTREAL-CANADIEN

Les échevins Giroux et Therrien ont été les hôtes d'honneur de la magnifique soirée de sports organisée samedi par le club Montréal-Canadien dans ses luxueuses salles, au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Christophe.

La soirée a été un succès sans précédent et près de 300 membres y assistaient.

Les divers articles au programme ont été admirablement rendus. Il y a eu d'abord lutte entre Lucien Saint-Louis et Téphore Guérin. Ce dernier tomba sans adversaire deux fois, et fut déclaré vainqueur par l'arbitre Thomas.

M. Victor Delamare, l'agent de police qui vient de se révéler par sa force extraordinaire et qui, ces jours derniers, a levé une haltère de 300 livres d'une seule main, a donné lui aussi une exhibition de sa force herculéenne.

Il a d'abord levé de terre d'une seule main un poids de 160 livres, puis, à bras tendu, un poids de 96 livres d'une main et 74 de l'autre, et cela d'un seul mouvement. Ce fut ensuite une démonstration de culture physique qu'il donna dans laquelle, il a montré le prodigieux système musculaire d'athlète qu'il possède.

M. Vanasse a varié le programme sportif en nous dansant de jolis vers.

M. Thomas, au genre libre, a eu raison de Hamel, dans trois minutes. La lutte fut arbitrée par M. Tessier.

Deux boxeurs qui promettent beaucoup, Lavoie et Laporte, ont fait partie nulle. Ils avaient Armand Saint-Louis comme arbitre.

Deux jeunes enfants de 12 et 13 ans, les deux frères Brunet, qui ne pèsent que 75 livres, ont donné une superbe exhibition de lutte. Ils ont démontré que la valeur n'attend pas le nombre des années. Ils possèdent la science et l'agilité des vieux luthiers.

M. Bales a eu raison de Tanguay dans quatre rounds.

Armand Saint-Louis a tombé Thomas et Vincent dans 13 minutes.

La soirée sportive s'est terminée par une superbe exhibition de lutte entre le champion J.-B. Paradis et M. Beaudry. Pendant quelques minutes ce dernier a fait très bonne figure, mais Paradis a eu ensuite raison de la force par sa science.

Des discours ont été prononcés par les échevins Giroux et Therrien, par le Dr Oumet, le président, Elphège Paquet, commissaire-organisateur, et autres.

Bref, ce fut un régal sportif pour tous les assistants et une puissante réclame pour les samedis du Montréal-Canadien.

Il y aura encore lutte samedi prochain et ensuite tous les autres samedis.

LE BONAPARTE

Le club de base-ball "Bonaparte" a donné samedi dernier une fête où l'honneur de M. Roméo Labelle, l'un des fondateurs de l'association, à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Il y eut présentation de cadeau. Une superbe adresse fut lui par M. A. Bernier.

Vers le milieu de la soirée des discours furent prononcés par MM. Côté, Lavoie, Lafamme, Bernard et Bernier.

Une pièce comique d'un acte fut jouée par MM. Asselin, Paradis, Langlois et Lamarre.

La partie musicale était confiée aux soins de l'orchestre Boisseau.

MM. Therrien, Tessier et A. Labelle agissaient comme maîtres de cérémonies.

Le Cercle Huron était représenté par M. Henri Labelle, Leblanc, Thibault, Hétu et Langevin.

Après un délicieux goûter servi gracieusement par Madame Labelle, la fête prit fin.

Les membres et joueurs du Bonaparte sont priés de prendre note que mercredi prochain, le 22 courant, à 8 heures, il y aura une assemblée où des questions de la plus haute importance seront discutées; que tous se fassent un devoir d'être présents.

Par ordre.

Pour informations s'adresser à Alphonse Bernier, 493 rue Beaudry, Montréal.

SPRINGFIELD.

AB. R. H. P. O. A. E.

McDevitt, f. 4 0 0 3 0 0

Mangus, c. 4 0 1 0 0 0

Kelner, 2b. 3 0 0 0 0 0

Whiteman, cf. 1 1 4 0 0 0

DEUX GRANDS COMBATS POUR SAMEDI SOIR AU READ-OSCOPE DE MAISONNEUVE

Fred Mac Kay, le champion poids lourd du Canada, défendra son titre contre Chummy Banks.—Alf. Lynch et Pinky Burns seront au programme pour une bataille de dix rounds

LE PRIX D'ADMISSION DIMINUE

Fred Mackay contre Chummy Banks, Alf. Lynch contre Pinky Burns, tels seront les deux principaux combats de samedi prochain au Readoscope. Fred Mackay, le policeman géant de Winnipeg, a décidé de s'établir définitivement au Canada et faire valoir ses titres de champion poids lourd du Dominion.

Son adversaire, Chummy Banks, a lui aussi, nombre d'admirateurs à Toronto, et certes, il saura donner à Mackay un combat plus qu'animé. Après avoir remporté le championnat amateur 3 ans de suite, Banks est entré dans les rangs des professionnels, et depuis a su se créer une réputation qui fait bien augurer de son avenir.

La rentrée d'Alf. Lynch dans l'arène n'a pas été sans créer quelques surprises chez nos amateurs locaux. Alf. Lynch est sans contredit un des boxeurs canadiens ayant le plus beau record. Tout le monde a encore présent en mémoire les combats sensationnels qu'il a livrés il n'y a pas encore bien longtemps, notamment contre Frankie Fleming.

Alf. Lynch est un des boxeurs les plus populaires et chaque fois qu'il se bat les salles sont toujours trop petites.

Son adversaire, Pinky Burns, qui qu'étaient comparativement peu connus à Montréal, ne jouit pas moins d'une excellente réputation aux Etats-Unis; c'est sûrement un des meilleurs poids mouches du pays de l'Ontario. Du reste, tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre samedi dernier, ont pu se rendre compte de sa valeur. Pinky était descendu du train de New-York à 4 h. 20 samedi après-midi, et malgré les fatigues d'un voyage de 13 heures en chemin de fer, il n'en livrait pas moins à McLean une bataille dont les habitués du Readoscope se rappelleront longtemps.

Dans le but de vulgariser davantage le sport de la boxe, la direction du National Sporting Club, a décidé de faire un sacrifice de plus, et de diminuer le prix des places. A partir de samedi prochain, la galerie et le parterre seront donc uniformément à \$1.00, et seulement les sièges de l'orchestre seront à \$2.00. L'estade et les loges étant réservés pour la direction, les actionnaires et les invités.

En vue de cette réduction considérable, qui n'affectera en rien pourtant la qualité des programmes, il sera bon de se rendre de bonne heure au Readoscope de façon à avoir de bons sièges, car les premiers arrivés seront les premiers servis.

LA LIGUE INTERNATIONALE

La saison 1914 s'ouvrira cette après-midi aux Etats-Unis. — Le Montréal jouera à Jersey City. — Les clubs sont affaiblis. — La composition des équipes

INSTRUCTIONS AUX ARBITRES

New-York, 21. — La saison de la Ligue de Baseball Internationale s'ouvrira aujourd'hui aux Etats-Unis avec les parties suivantes au programme:

Montréal à Jersey City, Toronto à Providence, Rochester à Newark.

Les clubs Buffalo, Baltimore et Newark n'ont pas eu beaucoup à souffrir de la guerre faite par la Ligue Fédérale et tout laisse croire que la lutte pour le championnat de 1914 se fera entre ces trois équipes.

Les Royals ont une bonne équipe de lanceurs et de receveurs, mais ils semblent assez faibles dans les autres départements. Le Jersey City est faible sur toute la ligne et le Rochester ne vaut guère mieux.

Les arbitres se sont rapportés en cette ville au président Ed. Barrow pour recevoir leurs dernières instructions. Barrow leur a d'abord fait savoir qu'ils devront fournir un rapport détaillé de chaque joute sur des formes ad hoc. Barrow leur a tout spécialement recommandé d'expliquer les raisons qui auront causé qu'une joute aura duré plus de deux heures. Les arbitres ont été mis au courant des règles à suivre à l'endroit des joueurs recalcitrants. Le règlement de l'indifférence fly tel qu'adopté par la Ligue Américaine et celui de la falk tel que compris par la Ligue Nationale seront à l'officiel. Les parties d'ouverture de la saison seront arbitrées par les arbitres dont les noms suivent:

Finnegan et Harrison, à Newark vs Rochester; Carpenter et Nallin, à Baltimore vs Buffalo; Mullen et Halligan, à Jersey City vs Montréal; Hart et Rorty, à Providence, vs Toronto.

Voici la composition des différentes équipes de la Ligue Internationale:

MONTREAL: Dale, McGraw...

Flaherty, c. 2 1 0 3 1 0

Harrington, p. 2 0 0 0 1 1

Phillips, 1b. 1 0 0 0 0 0

Totaux... 24 1 4 21 9 1

Résultat par reprises:

Montréal... 0 1 0 1 0 3-5

Springfield... 0 1 0 0 0 0-1

SOMMAIRE.

Coups sacrifiés, Jones, Cabrera.

Buts volés, Whiteman, Gleason, Sharpe.

Coups de 2 buts, Malay, Deininger.

Buts sur balles, de Harrington, de Walsh, 5. Retirés au bâton, par Walsh, 5; par Harrington, 2. Durée de la joute, 1.40. Arbitre, Dan Kelly.

LIGUE DE PETITES QUILLES MONTREAL

Voici les résultats des parties jouées hier soir dans les séries de la Ligue des Petites Quilles Montréal:

Winndor.

Moriarty... 94 114 108-316

Charest... 111 94 110-315

Kerr... 98 87 103-288

George... 93 93 91-277

Bancroft... 107 103 122-332

Totaux... 503 491 534 1528

Moyenne d'équipe—305.6.

La Casquette No. 1.

Paullet... 107 110 107-324

Saint-Martin... 116 96 106-318

Belair... 114 91 96-301

Meunier... 97 101 121-319

R. Oumet... 153 142 167-462

Totaux... 587 540 597 1724

Moyenne d'équipe—344.8.

LE MARATHON DE BOSTON

La dix-huitième course annuelle de l'Association Athlétique Boston, a été gagnée par James Duffy, d'Hamilton, hier après-midi. — Edouard Fabre, de Montréal, prend la deuxième place

LES DIX PREMIERS CONCURRENTS

Boston, 21. — James Duffy, représentant le "Rambler Bicycle Club" d'Hamilton, a gagné le dix-huitième marathon annuel de l'Association Athlétique Boston, hier après-midi, en cette ville, en parcourant la distance de vingt milles en deux heures, vingt-cinq minutes et une seconde, ce qui est près de quatre minutes de plus que le record établi par Mike Ryan, de New-York, en 1912. Edouard Fabre, de Montréal, qui arriva cinquième l'an dernier, se classa deuxième, 60 verges derrière Duffy.

Edouard Fabre, passa la ligne d'arrivée 15 secondes plus tard que le vainqueur. C'est expliquer la lutte serrée que ces hommes de grand fond se firent pendant les derniers milles. Carlson, le gagnant de l'an dernier, se classa troisième, mais fut déqualifié et sa place donnée à Lerner. Bell, le représentant de la S. A. A. de Montréal eut la quatrième place.

Voici le classement des dix premiers concurrents:

1.—James Duffy, Hamilton.

2.—Edouard Fabre, Montréal.

3.—Joe Jordan, Cambridge.

4.—Walter Bell, Montréal.

5.—Arthur V. Roth, Roxbury.

6.—Viliari Kyronen, Brooklyn

COMMERCE ET FINANCE

LES COURS SONT STATIONNAIRES

Quelques valeurs gagnent une fraction, et d'autres baissent un peu. — Prévisions optimistes. — Le sucre d'érable. — Le marché aux provisions. — L'immeuble. — Nouvelles diverses

Ce matin, les cours en Bourse de Montréal étaient assez irréguliers et les fluctuations s'opéraient dans des limites étroites. Sans que le marché ait été très actif, les ventes ont cependant été assez nombreuses. Les valeurs favorites étaient le Brazilian, le Richelieu et le C.P.R.

Dans le département des mines, le Crown Reserve accaparait presque toutes les convoitises. Cette valeur avait encore perdu 3 points à l'ouverture et s'enregistrait à 140. Elle a baissé jusqu'à 120, et remonte graduellement à 130.

Dans le groupe des chemins de fer le C.P.R. était en train de s'orienter vers la hausse; il a gagné une bonne fraction pendant la matinée, commençant à 198 7/8, s'est élevé à 199 1/2.

Le Brazilian avait une assez bonne tenue à 79 7/8.

L'Iron qui progressait un peu au début de la séance a rétrogradé à 28.

Le Laurentide avait fléchi d'un point depuis la fermeture et marquait ce matin 180 1/2. Après avoir atteint 181, cette valeur a failli d'une fraction.

Cette avant midi, le Power était ferme à 219.

Le Richelieu ouvrait au même niveau qu'à la clôture précédente, 98 1/4, et après avoir perdu un demi-point, il s'est affermi à 98.

Le Shawinigan se tenait hier à 130, et le Toronto à 135.

Le Detroit cotait 68.

PREVISIONS OPTIMISTES

EN BOURSE, LA FIN DE LA PERIODE DE BAISSÉ APPARAÎT PROCHAINE, QUE LES RECOLTES SOIENT BONNES ET LE RETOUR A LA PROSPERITÉ EST ASSURÉ.

Nous recevons de la maison L.-G. Beaubien et Cie, la lettre suivante que nous livrons à la méditation de nos lecteurs:

"Dépression commerciale, ralentissement industriel, stagnation de la Bourse: telles sont les caractéristiques essentielles de la situation qui demeure dans son ensemble identique à elle-même. Cet état de choses est encore aggravé par les baissiers dont les rumeurs ont pour objet d'accélérer le mouvement de baisse qui leur permettra d'accaparer des valeurs qu'ils demeurent à leur fin pour excellentes.

"C'est pendant les périodes comme celle dont nous sommes bientôt voir la fin qu'apparaît dans toute son utilité, le rôle et la raison d'être de l'agent de change. De par ses fonctions mêmes, il doit encourager les uns, et pousser les autres à mettre en portefeuille les valeurs de premier ordre qui lui sont offertes à des prix exceptionnels. Faisant obstacle aux grands courants, il agit comme le régulateur de l'offre et de la demande dont les fluctuations excessives des cours tendent parfois à fausser le jeu.

"A celui qui observe en toute indépendance d'esprit la situation présente, la fin de la période de baisse apparaît prochaine. Et tout d'abord il ne faut pas oublier que le rendement de la terre constitue la base de la prospérité du pays. Or, les perspectives des récoltes prochaines sont excellentes et pourvu qu'elles soient équivalentes à celles de l'an dernier, le retour à la prospérité est assuré.

"Dans certains milieux on se plaint de la lenteur de la reprise, qui pourtant est sensible. Il suffit de n'en prendre pour exemple que la dernière émission de Montréal qui fut mieux accueillie à Londres que la précédente. Déjà l'argent est tout à fait facile à New-York et le sera bientôt à Montréal. Or l'abondance de l'argent et l'abaissement des taux de fret dans l'Ouest vont contribuer dans une large mesure à la reprise des affaires.

"Au nombre des facteurs de baisse il faut mettre en première ligne l'affaire de Tampico. Toutefois il convient de reconnaître que l'ordre de mobilisation de la flotte est produit dans un temps ordinaire en Bourse de New-York une baisse de dix points, alors que le contre-coup en a été à peine ressenti. Il semble donc que les professionnels de Wall Street ont escompté l'énervement du public. Du reste il n'y aura probablement pas de guerre entre le Mexique et les Etats-Unis. L'armée navale bloquera les ports et les Mexicains, isolés du monde, sans base d'approvisionnement, en seront réduits à s'assassiner entre eux. Puis, inévitablement ils se soumettront, et la paix sera rétablie grâce à une tactique comportant le minimum de risques et de dégâts.

"Pour qui connaît les Américains il est à prévoir que les premiers coups de canon annonçant le blocus provoqueront une explosion d'enthousiasme dans la rue et de hausse en Bourse.

"La décision de la commission des chemins de fer, à la réflexion, n'apparaît plus que comme un épouvantail plutôt anodin. Pour le Pacifique tout au moins, la réduction des taux de fret régionaux dans l'Ouest ne se traduira pas par une très sensible diminution de recettes.

LE SUCRE D'ERABLE

TROIS SUCRERIES-ECOLES SONT FONDÉES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.

Voici un renseignement que nous extrayons de la Gazette Agricole du Canada pour l'instruction de nos lecteurs.

Grâce à sa situation, la province de Québec est toujours le pays par excellence du sucre et du sirop d'érable, deux produits uniques au monde et qui ne se fabriquent que dans les provinces de l'est du Canada et quelques états limitrophes au sud de la frontière. Notre province est située au cœur même de la zone de l'érable; elle produit une grande quantité de sucre et de sirop.

Dans le but de grouper les intérêts de tous ceux qui s'intéressent activement à cette industrie, une société coopérative vient d'être formée à Waterloo, P. Q. De même, pour activer le développement de cette industrie nationale et améliorer la qualité de ses produits, le ministre de l'Agriculture vient d'établir trois sucreries-écoles où des enseignements seront donnés sur les meilleures méthodes de fabrication et sur la préparation des produits pour la vente. Ces trois écoles sont situées respectivement à Beauceville, le comté de Beauce, à Sainte-Louise, comté de L'Islet, et à La Minerve, comté de Labelle.

Note: — On a vu, à la page 137 du numéro de janvier de la Gazette Agricole, que la somme de \$1,000, prise sur l'allocation accordée à la province de Québec aux termes de la loi d'instruction agricole, devait être dépensée dans l'intérêt de l'industrie du sucre d'érable. Par nouvelle entente, conclue entre le ministre fédéral d'Agriculture et le ministre d'Agriculture de Québec, cette somme a été portée à \$3,000.

MARCHE AUX PROVISIONS

Le marché aux provisions s'est ouvert tranquillement hier, continuant d'être aussi monotone qu'il l'était la semaine dernière, et si les approvisionnements étaient assez forts, il n'y avait presque pas de changement dans les prix. Les oeufs n'ont pas changé, mais le beurre est devenu un peu plus facile et le fromage s'est amélioré un tantinet. Les prix dans les Etats limitrophes ne sont pas assez hauts pour attirer les expéditions des Cantons de l'Est et ils gardent leurs produits de ce côté de la frontière, aidant ainsi les arrivages à se maintenir. Le foie n'a pas varié, et les fèves et les pois de terre ne changeront pas avant que les routes rurales ne soient meilleures. Les issues de blés et la farine n'ont pas fait un mouvement et on ne s'attend à aucun changement d'ici à quelques jours.

Les arrivages d'oeufs ont été de 2,639 contre 2,769 la semaine dernière, et 2,603 l'an dernier; le fromage est de 203 contre 91 la semaine dernière et 54 l'an dernier. Les arrivages de beurre ont été de 795 contre 667 la semaine dernière et 499 l'an dernier.

Oeufs. — Les arrivages ont été de 2,639 contre 2,769 la semaine dernière et 2,603 l'an dernier.

Fromage. — Les arrivages ont été de 203 contre 91 la semaine dernière, et 54 l'an dernier.

Nouveau, haut choix, 15 à 16c.

D'automne, haut choix, 14 1/2 à 15c.

Beurre. — Les arrivages ont été de 795 contre 667 la semaine dernière, et 499 l'an dernier.

Nouveau beurre de crémère, très haut choix, 27c à 29c.

Beurre de crémère, d'automne, très haut choix, 26c à 27c.

Sonnet choix, 24c à 25c.

Foin: No 1 (par tonne), \$14.50 à \$15.00.

No 2 (par tonne), \$13.50 à \$14.00.

Fèves: Triées à la main, \$2.10.

Triées, par lot d'une livre, \$1.95.

Triées, par lot de trois livres, \$1.80.

Pommes de terre: Montagnes Vertes, au wagon, 85c.

Montagnes Vertes, de l'entrepôt, 90c.

Quebec, blanches, au wagon, 75c.

Quebec, blanches, de l'entrepôt, 80c.

Issues de blés: Son, \$23.

"Shorts", \$23.

"Middlings", \$28.

Moulée pure, \$30 à \$32.

Moulée mélangée, \$28 à \$29.

Farine. — Les arrivages ont été de 3,968 sacs.

Premières patentes du printemps, \$5.60 à \$5.70.

Secondes patentes, 5.10 à 5.20.

Fortes à boulanger, 4.90 à 5.00.

Premières patentes d'hiver, 5.25 à 5.50.

"Strangth rollers", 4.70 à 4.90.

Produits de l'érable. — Les arrivages viennent facilement et trouvent une bonne demande.

Sirop, bidon de 8 1/2 lbs., 70c.

Sirop, bidon de 10 lbs., 80c.

Sirop, bidon de 11 lbs., 85c.

Sucre, la livre, 11c.

DES EXPOSANTS MECONTENTES

ILS SE PLAIGNENT DES OFFICIERS DU GOUVERNEMENT.

Morrisbourg, Ont., 21. — A une assemblée de la Saint-Lawrence Valley Fruit Growers Association, à Morrisbourg, on a résolu de ne plus étaler de pommes dans le pavillon Show de Toronto, à moins qu'un règlement ne soit passé interdisant aux représentants du gouvernement qui agissent, assistent ou conseillent les emballages, de remplir l'office d'arbitres.

On allègue qu'un de ces fonctionnaires a fait preuve d'une grande partialité à la dernière exposition quand, dans certains cas, les pommes Baldwin ont été estimées supérieures aux McIntosh rouges, tandis que la Fruit Growers Association de Saint-Lawrence Valley croit qu'il n'y a pas de comparaison entre les deux.

L'IMMEUBLE

Au nombre des transferts immobiliers à petits montants, il y a eu cinq ventes de plus de \$20,000. Il y a eu quarante-sept transactions enregistrées hier, et la plus considérable a été la vente de Nicholas Sand Bruno à Louis Philippe Fournier pour \$138,000. La propriété vendue était les lots 671, 474 et 475 Saint-Louis, avec bâtisses rue Demontigny; les deux derniers lots mesurent 36 par 77 pieds et 40 par 77 pieds. Le premier terrain coûte \$75,000 et les autres \$63,000.

La Canadian European Land Company Limited a vendu à John Patrick Kelly les lots 90 et 117 Saint-Louis, avec bâtisses 556 et 558 rue Saint-Denis, contenant 36 x 100 pieds, pour \$16,000.

Charles H. Cahon, C. R., à George V. Cousins, C. R., un emplacement dans la Côte des Neiges, étant le lot No 68, avec une superficie de 134,871 pieds, \$40,451.30.

Francis Vennette, marchand, à Mme Narcisse Vennette, quarante-cinq lots vacants dans Rosemont, faisant face rue Nicolet et connus comme Nos 180-6 à 31, 51 à 69 Côte de la Visitation, \$30,000.

Mme James Swail à Shirley Ogilvie, parties des lots 374-40 et 41 Paroisse de Montréal, avec habitation au No 86 avenue Boulevard, Westmount, 40 x 107, \$26,000.

George Ed. Blackwell à William Kemp Trower, les lots 227-19 et 222-66 Paroisse de Montréal, avec résidence au No 624 avenue Belmont, Westmount, 37 x 113 pieds; \$20,000.

Eulalie Bruneau et Joseph Bruneau au Dr Louis Daniel Mignault, le lot 35-300 Paroisse de Montréal, avec bâtisses 659 à 663 avenue Outremont, Outremont, contenant 30 x 100; \$15,000.

Alph. Provost à Malouf Realty Company, partie du lot 5-500 Côte Saint-Louis, avec bâtisses rue Christophe Colomb, quartier Saint-Denis, \$10,237.50.

Trefflé Bastien à Alex. Shinnick, hôtelier, le lot 11-1113-16 Côte Saint-Louis, faisant face boul. Saint-Laurent, pour \$11,000.

Napoléon Mathieu à J. Wenceslas Lévesque, les lots 1193-11 et 20 Saint-Jacques, avec bâtisses rue Saint-Christophe, 33 x 67 pieds et 39 x 39 pieds, pour \$13,700.

Mme John Dwane à Mme George P. Mathews, la partie nord-ouest du lot 1839-12 Saint-Antoine, faisant face rue Shuter, 13 1/2 x 137 pieds et 29 x 137 pieds, \$9,000.

Wilfrid Drouin et autres à George et Louis Ostiguy, le lot 1-617 Hochelaga, avec bâtisses Nos 1031 à 1039 Jeanne d'Arc, Maisonneuve, mesurant 25 x 150, pour \$8,000.

LE COMMERCE DES LIQUEURS

LA DOMINION ALLIANCE S'OPPOSE A CE QU'IL SOIT FAIT PAR DES COMPAGNIES A RESPONSABILITE LIMITEE.

M. J.-H. Roberts, secrétaire de la Dominion Alliance, s'est fortement opposé hier, à la séance de la Commission des Licences, présidée par les juges Choquet, Bazin et le recorder Weir, à ce que ceux qui ont actuellement des licences pour la vente des spiritueux puissent se faire constituer en compagnies; il a donné pour raison que cela rendrait nulle la loi sur les licences passée par la Législature provinciale à sa dernière session.

Cette opposition a été faite à la suite de la demande de transfert par certaines compagnies limitées. Ces transferts sont les suivants: Krausman Ltd., 80 rue Saint-Jacques Ouest; Knox Ltd., 61 rue Craig Ouest; William Allan Ltd., 759 boulevard Saint-Laurent; Le Palais d'Union Lté, 309 rue Saint-Dominique; Moreau Lté, 1183 avenue Mont-Royal; Bodega Wine Ltd., 118 rue Notre-Dame Ouest; l'hôtel Rienneau, Ltée, 80 Place Jacques-Cartier.

Pour toutes ces causes, prises en délibéré par les commissaires, la décision de la Commission ne sera connue que le 24 courant.

INCENDIE A L'EGLISE GRECQUE

Le feu a menacé ce matin, à 8 heures 30, l'église grecque orthodoxe Saint-Nicholas, située en face de l'hôpital Notre-Dame, rue Notre-Dame.

L'incendie, allumé par des cierges laissés sur le plancher de la sacristie, aurait détruit l'édifice si le pasteur Agapias Glidan, en voyant les flammes, n'avait pas sonné l'alarme, promptement.

Le sous-chef Giroux, arrivé le premier sur les lieux, put éteindre les flammes en se servant de quatre extincteurs chimiques.

A l'arrière de la sacristie, dans un étroit passage, se trouvaient amassés un lot de papiers et de livres et le sous-chef Giroux donna ordre aux intéressés de les enlever séance tenante.

DECLARATIONS DE DIVIDENDES

Montreal L. H. and Power Co. — 2 1/2 pour cent, payable le 15 mai, aux actionnaires inscrits le 30 avril.

Union Bank. — 2 pour cent, payable le 1er juin, aux actionnaires enregistrés le 18 mai.

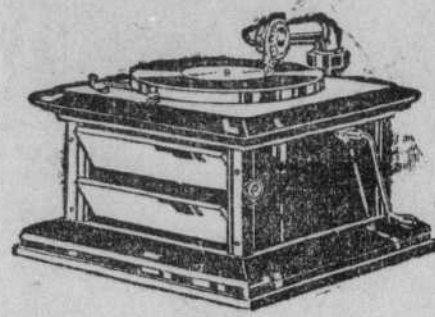
Procurez-vous un

Graphophone Columbia

à conditions faciles

Le Columbia est reconnu depuis longtemps le meilleur des instruments parlants et chantants. Le son clair, distinct du Columbia n'est que l'une de ses caractéristiques exclusives. Comme beaucoup d'autres articles de qualité supérieure il a été imité, — imité seulement, et permettez-nous de vous assurer qu'aucun autre instrument n'est "aussi bon".

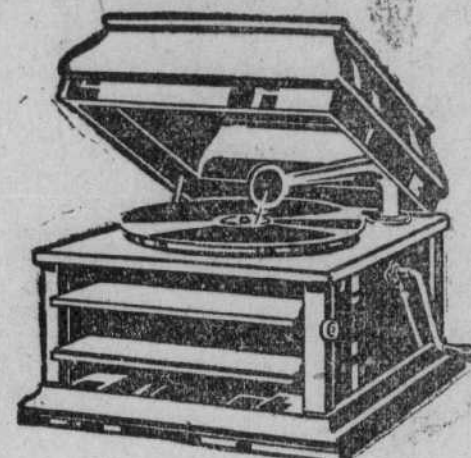
Les vignettes représentent trois instruments populaires, à prix également populaires.



"ECLIPSE"

Chêne ou acajou

\$32.50



"FAVORITE"

Acajou ou quart de chêne

\$65.00

Nous avons un plan qui vous permettra de goûter tous les charmes du Columbia. Nous placerons n'importe quelle machine Columbia chez vous, sur paiement d'un faible dépôt et vous pourrez payer la balance en petits versements hebdomadaires (ou mensuels) comme vous le désirez.

"Entendre, c'est croire": nous vous invitons donc à venir entendre vos morceaux favoris sur le Columbia. Cela ne vous engage absolument à rien.

FOISY FRERES

210-216 rue Sainte-Catherine Est, angle Sanguinet.

QUARTIERS GENERAUX du gros et du détail. OUVERT les lundi, mardi, vendredi et samedi.



Assurez-vous que cette marque de fabrique soit sur l'instrument et les registres que vous achetez.

Aux Abonnés du Téléphone — Un Dernier Mot.

Un grand nombre d'abonnés du téléphone qui déménageront le ou vers le 1er. Mai ne nous ont pas encore envoyé leur ordre de déménager leurs téléphones. Pour éviter des désappointements et des délais, remplissez "l'Ordre pour déménager le Téléphone" qui se trouve à la fin de votre Livre d'Adresses du Téléphone, et envoyez-le sans délai à

La Compagnie Canadienne de Téléphone Bell

R. F. JONES, Gérant.



WESTINGHOUSE CO. VS SAGUENAY MILLS

Une attestation assermentée le dimanche ou un jour férié quelconque, vest-elle légale? Oui, a déclaré hier le juge Dugas dans la cause de la Canadian Westinghouse Company vs la Saguenay Mills. La demanderesse réclamait de la défenderesse la somme de \$101.50 comme règlement de compte. Celle-ci alléguait qu'elle n'aurait pas dû être poursuivie en Cour Supérieure, mais en Cour de Circuit, parce qu'elle avait payé \$50.00 dollars sur la somme totale. La Canadian Westinghouse répondit à cela alléguant que l'argent avait été donné pendant que le bref était entre les mains de l'huissier.

Le juge Dugas en rendant jugement pour la somme réclamée, moins les \$50.00 dollars payés, déclara que l'action avait été légalement prise.

LA MONTREAL ARENA CO.

Une assemblée générale spéciale des actionnaires de la Montreal Arena Company a été convoquée pour le 29 avril dans le but d'obtenir une autorisation d'élever le capital-actions de \$35,000 à \$150,000. Si l'autorisation est accordée, quatorze mille parts de \$5 chacune au pair seront offertes en souscription aux actionnaires dans les proportions de deux parts pour chaque action du vieux stock.

LA NORTHERN ONTARIO TRACT. & LIGHT CO.

Les recettes de la Northern Ontario Traction and Light Co., pour la se-

conde semaine d'avril donne une augmentation de \$8,469. Du premier janvier l'excédent est de \$57,036.

L'INTERVENTION DES ETATS-UNIS

Londres, 21. — Le Morning Post, dans un article sur les relations qui existent entre les intérêts financiers de la Grande-Bretagne et les affaires de Mexico, dit que les sympathies du Stock Exchange ont toujours été pour Huerta, parce qu'on croit généralement que si les Etats-Unis l'avaient reconnu il aurait été capable de rétablir l'ordre, et, aussi, une administration financière effective. Mais, continue le Post, comme c'est actuellement une chose impossible, nos financiers ne seraient pas fâchés de voir les Etats-Unis prendre des mesures efficaces étant donné que cette alternative est considérée comme la seule susceptible de mettre fin à l'état ruineux des affaires.

VENTES D'HIER APRES-MIDI

ACTIONS
Brazilian: 125 à 80 1/4, 105 à 80, 150 à 70 7/8, 50 à 79 3/4, 10 à 80.
Pacific: 50 à 199 1/2, 50 à 199 1/4, 50 à 199, 100 à 198 3/4, 25 à 199.
Detroit: 10 à 68 5/8, 00 à 68 1/2.
Ottawa L. H. & Power: 25 à 342.
Power: 70 à 218 3/4, 75 à 218 1/2, 75 à 218 3/4.
Quebec Ry.: 10 à 12 1/2, 50 à 12 3/4, 25 à 12 1/2.
Richelieu & Ont.: 75 à 98 1/4, 10 à 98, 50 à 98 1/4, 25 à 98 3/8, 425 à 98 1/4.
Shawinigan Rights: 1000 à 1 3/8, 50 à 1 1/4, 1 à 1 3/8, 2 à 1 1/4.
Toronto Ry.: 10 à 135 3/4, 75 à 135.
Dom. Textile: 1 à 76 1/2, 5 à 76, 20 à 75, 75 à 75 1/4, 25 à 75 1/8.
Laurentide: 55 à 181.
Steel Corp.: 200 à 2 81/2, 75 à 28.
12 1/2.
New Laurentide: 180 sellers.
Shawinigan Rights: 1 3/4 à 1 1/4.
ACTIONS PRIVILEGEES
Canada Cement: 4 à 92.
Dom. Textile: 1 à 101.
Tooke Bros: 10 à 80.
SHERWIN WILLIAMS: \$1000 à 100.
BANQUES
Commerce: 8 à 20 91/4.
MINES
Crown Reserve: 300 à 143, 500 à 142, 400 à 141, 50 à 143, 100 à 141.

Aux jeunes

N'oubliez pas l'atelier du DEVOIR pour l'impression de vos lettres de faire-part, cartes de visite et d'invitation.

Aux avocats

Nous avons, pour l'exécution de vos factures et tous autres travaux d'impressions, un outillage complet et moderne.

Atelier d'imprimerie:

LE DEVOIR

43 rue Saint-Vincent

Tél. Main: 7461

Célérité, Prix modérés, Travail parfait.

A TOUS

Nous pouvons exécuter, à l'entière satisfaction de tous nos clients tous genres d'impressions. — Faites-en l'essai.

Le temps qu'il fera

DEMAIN

Beau et frais.

Bulletin d'après le thermomètre de
Hearn & Harrison, 35 rue Notre-Dame
Est. R. de MESE, gérant.

Aujourd'hui maximum 41
Même date l'an dernier 50
Aujourd'hui minimum 29
Même date l'an dernier 33

BAROMETRE
8h. matin, 30.10; 11h. matin, 30.09;
midi, 30.08.

MERCREDI, 22 AVRIL
SS. Soter et Calus, papas et mar-
tyrs.

Lever du soleil : 5 heures 5.
Coucher du soleil : 6 heures 24.
Lever de la lune : 2 heures 49.
Coucher de la lune : 4 heures 23.

Dernière
— heureLA CARTE
ELECTORALE

LA COMMISSION DU REMANIE-
MENT NE PEUT ENCORE FAI-
RAPPORT.—LES COMITES DU
QUEBEC. — L'ASSOMPTION.

(De notre correspondant)

Ottawa, 21. — La Commission du Remaniement s'est réunie ce matin dans le but de dresser un rapport final à la Chambre, mais elle n'y a pas réussi encore. Les délégués de l'Ontario et du Québec ne se sont pas entendus sur les modifications à faire aux comités de ces provinces. MM. Bédard et Pelletier ont eu une causerie de deux heures, ce matin, qui n'a donné nul résultat pratique. La séance est remise à demain. On semble sous l'impression que les ministériels ne veulent rien céder en ce qui a trait aux provinces de Québec et d'Ontario. Nouvelle réunion mercredi midi.

Hier soir, une nombreuse délégation de l'Assomption, aux trois-quarts composée de conservateurs, s'est déclarée devant les ministres et le chef de l'opposition, opposée à tout morcellement du comté de l'Assomption de manière à en ajouter une partie à Maisonneuve. Les électeurs de l'Assomption veulent que leur comté reste tel quel, au pis aller ils consentiraient à l'annexion à Montcalm, mais ils ne veulent pas entendre parler de morcellement.

DEUX ECRIVAINS
ANGLAIS DECEDES

(Service de la Presse Associée)

Londres, 21. — Le grand romancier anglais Samuel Rutherford Brockelt, est mort hier. Le défunt était né en 1860. Parmi ses ouvrages on remarque surtout le livre populaire "The Stichest Minister".

Sir Edwin Durning-Lawrence, célèbre auteur anglais, est décédé hier à l'âge de 77 ans. Sa principale œuvre : "The Shakespeare Myth", lui a valu la célébrité dont il a joui.

L'AFFAIRE
BLUMENTHAL

L'enquête dans la cause de l'échevin Blumenthal, accusé par Joseph Loffroy, d'avoir fait des menaces à Mme Wilfrid Wilson, le jour du scrutin, lors de la dernière élection, a été remise, ce matin, à jeudi prochain, le 23.

Me Normandeau agit pour la poursuite et Me Bercovitch pour la défense.

SCENE ORAGEUSE
A LONDRES

(Service de la Presse Associée)

Londres, 21. — Une scène orageuse s'est déroulée aujourd'hui, à la chambre des communes, quand le chef de l'opposition, Andrew Bonar Law, a demandé une enquête sur le mouvement militaire et naval commandé par le gouvernement en Ulster. Les unionistes prétendent que ces mouvements étaient une conspiration dans le but d'amener le soulèvement de l'Ulster.

SIR RODOLPHE
FORGET CONDAMNE

(De notre correspondant)

Québec, 21. — Le juge Lemieux a rendu jugement ce matin dans la cause de la Cement Products Co. contre sir Rodolphe Forget et le Canadian Bank of Commerce mise en cause. Sir Rodolphe Forget a été condamné à payer 100 parts privilégiées souscrites au capital de la Cement Products Co., soit \$10,105, avec intérêt et dépens.

TUE PAR UNE
BETE AVEUGLE

(Service de la Presse Associée)

Winnipeg, Ont., 21. — M. Andrew Greig a été tué, et son compagnon, un nommé Wm. Davidson, mortellement blessé, dans un accident arrivé hier soir. M. Greig s'en retournait chez lui, conduisant un cheval aveugle, quand l'animal, faisant un faux pas, précipita les voyageurs dans un profond ravin.

LA SERENITE
DE HUERTA

LE DICTATEUR MEXICAIN AT-
TEND SANS ALARME LA SUI-
TE DES EVENEMENTS. — SAI-
SIE D'UNE CONSIGNATION DE
MUNITIONS A VERA-CRUZ.

LA PRESSE EUROPEENNE.

(Service de la Presse Associée)

Mexico, 21. — Le président Huerta a dit hier soir : "Le Mexique attend avec sérénité le développement des événements qui surgiront de la controverse avec les Etats-Unis et dans le cas de friction entre les deux pays, le peuple de cette république ne manifesterait aucune animosité à l'égard du peuple des Etats-Unis, nos voisins".

UNE SAISIE DE MUNITIONS.

Washington, 21. — Les membres de l'administration ont confirmé ce matin la nouvelle qu'ils ont l'intention de faire saisir plusieurs millions de cartouches et d'autres munitions consignées à Huerta et actuellement sur un navire allemand sur le point d'arriver à la Vera Cruz.

Le gouvernement a été informé de l'existence de cette cargaison et c'est une des raisons pour lesquelles il demande une prompt action du Congrès aujourd'hui. Le plan est de saisir les munitions après qu'elles seront débarquées à la douane de la Vera Cruz. Certains fonctionnaires pensent que le président en ordonnerait la saisie même si les délais apportés par le Congrès à prendre une décision rendait cette action nécessaire.

Les officiers supérieurs de l'administration disent qu'on ne peut ordonner un blocus pour empêcher les navires étrangers de débarquer leur cargaison, sans déclaration de guerre de la Vera Cruz par les mexicains pour empêcher le débarquement de toute munition de guerre en destination de la capitale.

Chaque minute de délai du Congrès compte, dit un fonctionnaire supérieur. On avait annoncé que l'amiral Fletcher recevrait instruction d'agir aujourd'hui, même si la prolongation du débat retardait l'adoption d'une résolution conjointe.

LA DECISION DU SENAT.

Le secrétaire Tumulty a déclaré à la Maison Blanche que le président approuve la résolution telle qu'elle a été adoptée par le comité des Affaires Etrangères du Sénat; que le président ne désire pas particulariser Huerta à cause d'un ressentiment personnel quelconque mais simplement le séparer du reste de la population mexicaine avec laquelle les Etats-Unis n'ont aucune querelle à régler.

Le président n'a pas voulu trop élargir la résolution de crainte qu'elle ne prit la signification d'une déclaration de guerre.

Le langage de la résolution amendée adoptée par le comité des Affaires Etrangères du Sénat est satisfaisant pour le président parce qu'elle réprovoque spécifiquement toute intention de faire la guerre au Mexique. L'administration attend à ce que la Chambre l'accepte promptement.

Le correctif se lit comme suit : "Etant donné les faits exposés par le président des Etats-Unis au Congrès siégeant en session conjointe le vingtième jour d'avril 1914, au sujet de certains affronts et indignités commises à l'égard des Etats-Unis au Mexique."

"Qu'il soit résolu que le président est justifié d'envoyer la force armée des Etats-Unis pour faire valoir sa demande d'une réparation non équivoque des affronts et des indignités commises contre les Etats-Unis; "Que les Etats-Unis repoussent toute hostilité à l'égard du peuple mexicain et toute intention de lui faire la guerre."

La réunion du cabinet a occupé le président tout l'avant-midi. La question mexicaine a été le principal sujet de discussion.

Washington, 21. — Le débarquement des marins américains sur la côte du Mexique a été retardé aujourd'hui parce que le président attend l'approbation du Congrès pour employer la force armée à contraindre le gouvernement de Huerta à respecter le drapeau américain par la Chambre à la résolution adoptée par la Chambre hier soir et endossant l'attitude du président Wilson, ont retardé l'action du Sénat et après une séance de nuit la Chambre Haute s'est ajournée à midi aujourd'hui pour prendre connaissance de l'amendement adopté par sa commission des Affaires Etrangères.

Pendant ce temps les flottes des Etats-Unis s'approchent des côtes du Mexique. Le contre-amiral Badger, commandant en chef de la flotte de l'Atlantique, est traversé actuellement le golfe du Mexique avec quatre dreadnoughts, est attendu à Tampico dans la journée de demain. Deux de ses navires se rendront probablement à la Vera Cruz tandis que les deux autres se joindront aux navires déjà mouillés au large de Tampico. La saisie de ces deux ports a été décidée dès l'adoption du programme de répression de l'administration. Quand la Vera Cruz aura été occupée, une armée de 20,000 hommes sera envoyée pour s'emparer du viaduc du chemin de fer dont dépendent les communications avec la ville de Mexico. Les préparatifs pour une action immédiate se poursuivent à la Maison Blanche.

OPINIONS DE LA PRESSE EUROPEENNE.

Paris, 21. — Les journaux du matin publient un grand nombre de commentaires très pessimistes sur la situation dans le Mexique. La plupart des journaux annoncent que la guerre semble inévitable.

Berlin, 21. — Tous les journaux sérieux de la capitale s'accrochent pour censurer l'attitude des Etats-Unis. Le "Post" déclare que "l'Allemagne n'a aucune raison de désirer la victoire sur les Américains. La comédie est sur le point de se changer en tragédie."

Le "Vorwaerts" dit que le prétexte des Américains est futile.

\$200,000
EN FUMEE

LE DOMINION SAVINGS BUILD-
ING, LE PLUS IMPORTANT IM-
MEUBLE DE LONDON, Ont., EST
ENTIEREMENT CONSUME
PAR UN INCENDIE, CE MATIN.

LES SINISTRES.

(Service de la Presse Associée)

Londres, Ont., 21. — Le Dominion Savings Building, le plus gros édifice à bureaux de London, situé coin des rues Richmond et King, a été entièrement consumé par le feu à trois heures ce matin.

Les murs seuls restent debout. Les pertes sont de \$200,000 et les assurances de \$100,000. L'édifice était occupé par les bureaux généraux de la Northern Life Insurance Company, la Western Fair Association. Cette dernière compagnie a perdu dans l'incendie huit mille cartes et le même nombre de lettres qu'on devait livrer dans quelques jours à la poste afin d'annoncer l'exposition annuelle.

Les bureaux du télégraphe du C. P. R. et du G. N. W. ont également subi d'assez lourdes pertes. Les seules personnes qui se trouvaient dans l'édifice au moment de l'incendie étaient le gardien Tuckett et sa domestique, Mme Russon. Tous deux ne se sont échappés qu'avec difficulté.

Les locataires de l'édifice étaient : District Agricultural Offices; London Stamp Works; Brennan, coiffeur; Red Stars News Company; J. F. Nolan, tobacconiste; Remington Typewriter Company; Ed. Shea, marchand; P. F. Sangster and Company, Purdon and Purdon; Confederation Life; Miss Beattie Face Treatment; T. C. Kott Real Estate; Equitable Life Insurance Company; Miss Annie Seaton; Aust and Quale, négociants en modes; Ed. Towse, bureaux d'assurance; R. G. Dunn and Co.; C. B. Laur, Queen Insurance Co.; Arch. Matherson Insurance; North American Life; J. Underwood Insurance offices; A. M. Towse; C. E. Towse; Commercial Travellers Benefit Society; Ontario Commercial Travellers Association; Dominion Sales Company; Hermitage Club; Brunswick Club; Orient Club.

LA DEBACLE

EST PROCHE

UN MOUVEMENT SIGNIFICATIF

DES GLACES HIER SOIR.

L'EAU MONTE.

Quelques minutes après 8 heures, hier soir, une débacle partielle s'est produite en amont du Pont Victoria, à presque complètement libéré le fleuve tout le long de la rive sud, à partir de Saint-Lambert jusqu'en aval de l'île Sainte-Hélène.

De la Pointe-aux-Trembles jusqu'à Trois-Rivières, où continue ses travaux le "Lady Grey", le pont de glace est encore intact.

Depuis hier avant-midi, le remorqueur "Sir Hugh Allan" circule dans le port pour briser les glaces amoncelées lors des débâcles partielles des semaines dernières.

Bien que le niveau du canal commence à monter assez rapidement aucune inondation n'est encore à craindre; il est de deux pieds plus bas (25 pieds) que celui de la semaine dernière.

On s'attend à ce que le fleuve soit libre vers la fin de la semaine entre Montréal et Trois-Rivières. Le Lady Grey se rendra alors ici et continuera ses travaux jusqu'à lac Saint-Louis.

ON OUVERE LES BARRIERES.

La glace a remué à Verchères vers 11 hrs 30 mais elle n'est pas partie. On commence cependant à midi à enlever les barrières qui ferment du pont l'hiver, l'accès au quai, tout le long des remparts du port et l'activité renaît aux divers quais, tout le long du fleuve.

GEORGE V

EN FRANCE

(Service de la Presse Associée)

Londres, 21. — Le roi George et la reine Marie, accompagnés d'une nombreuse suite, comprenant, entre autres, sir Edward Grey, ministre des Affaires Etrangères, et sir William Tyrrell, son secrétaire, sont partis aujourd'hui pour Paris. Les souverains se sont embarqués sur le yacht royal "Alexandra" qui était escorté de plusieurs vaisseaux de guerre français et anglais.

PREMIER ACTE D'HOSILITE

(De notre correspondant)

Washington, 21 (Dernière heure). — Des ordres ont été donnés à l'amiral Fletcher de saisir l'Hôtel des Douanes, à Vera-Cruz. Les ordres ont été envoyés de bonne heure ce matin à l'amiral Fletcher, afin d'avertir en temps les douanes de Vera-Cruz d'avoir à empêcher un gros envoi d'armes à Huerta, à destination de la ville du Mexique.

A midi et demi, on ne savait pas encore ce qu'avait fait l'amiral à qui d'ailleurs on avait donné entière discrétion. Certaines personnes très renseignées ont d'avis que la prétendue soumission de Huerta n'était que simulée pour permettre à la cargaison d'armes que doit intercepter l'amiral Fletcher, d'arriver. Comme il n'y a pas de blocus, les Américains devront attendre d'être sur terre avant de saisir les armes.

Le Président, dit-on ici, avait le pouvoir nécessaire pour accomplir un tel acte sans l'approbation du Congrès. On attend à chaque instant une dépêche de l'amiral annonçant la prise des édifices des douanes ou même de la ville.

LE "TEMPS", CONSERVATEUR

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 21. — Le bruit circule dans certains cercles politiques que le "Temps" passerait prochainement aux mains des conservateurs. Les négociations commencées depuis quelque temps se poursuivent avec les meilleures perspectives de succès.

Il est cependant impossible de faire contredire ou confirmer la rumeur par les personnes compétentes à savoir. On dit aussi que les libéraux font un effort pour conserver cet organe.

M. MARTIN
EST ENVAHI

IL DOIT ALLER DIRE A LA FOU-
LE DES DEMANDEURS D'EM-
PLOI DE S'EN ALLER. — IL
LEUR FAIT UN DISCOURS AU
CHAMP-DE-MARS.

M. AINEY

(Service de la Presse Associée)

M. Martin se trouve débordé par l'avalanche qu'il a provoquée lui-même. Il n'a semblé s'apercevoir de la gravité d'une parole lancée au hasard que ce matin, quand il fut obligé d'appeler au secours ses collègues du bureau de contrôle pour calmer les ouvriers sans travail qui avaient envahi tous les couloirs de l'hôtel de ville et débordaient sur le Champ de Mars.

M. Ainey a répondu à M. Martin que c'était à lui qui avait provoqué le mouvement de dire à ces gens de retourner chez eux.

Après quelques hésitations, tous les commissaires sont descendus avec M. Martin, mais seul M. McDonald a parlé après le maire.

M. Martin a déclaré à la foule qu'on avait déjà embauché deux mille hommes et que la municipalité en emploie actuellement 6,026. Il a recommandé à ceux qui l'écoulaient — il n'y avait pas trente Canadiens-français ni Anglais parmi cette foule de cinq mille hommes — de se présenter aux chantiers de la ville et qu'on leur donnerait du travail.

Ces paroles ont été traduites en yiddish et en italien, puis en anglais car quelques anglais reconnaissables à leur teinte rose et à leur costume demandaient qu'on pensât à eux.

M. Martin a déclaré que l'on engagerait tout le monde et cette plèbe devenait houleuse a semblé se calmer. On blâme beaucoup, à l'hôtel de ville, le fait d'avoir amené au Champ de Mars ces hommes qui perdent une partie de leur journée à attendre et une autre à se rendre ensuite à l'endroit où on leur donne du travail.

Sans compter que ceux qui ont été écartés dans la foule sans profit ne s'en retournent pas sans que que aigre.

Il pourrait devenir dangereux de provoquer de pareilles réunions d'hommes à la veille du 1er mai. Dans cette foule atteinte de la confusion des langues, n'en circulent pas moins de nombreux socialistes qui ont beau jeu à exploiter les sentiments des mécontents.

Demain, on peut être sûr que les quinquemains seront aussi nombreux qu'aujourd'hui, car très peu d'entre eux ont semblé comprendre les explications.

Il faudra changer complètement le gazon aux abords de l'hôtel de ville et remplacer les deux rampes de pierre de l'escalier qui longe le rond-point du Champ de Mars; ces rampes ont été brisées par la foule.

INONDATION A

SHERBROOKE

LA CRUE DU SAINT-FRANÇOIS

FAIT NAITRE DES CRAINTES.

—SCOTSTOWN EST ENVAHIE

PAR L'EAU.

(De notre correspondant)

Sherbrooke, 20. — La rivière Saint-François continue à monter, et si la pluie ne cesse d'ici 24 heures, il est certain que le niveau de l'eau s'élèvera à une hauteur qui n'a encore jamais été atteinte.

La neige dans les bois n'a commencé à fondre que samedi dernier, et les tributaires du Saint-François en sont abondamment alimentés.

Heureusement que la débacle s'est faite avant que l'eau commence à monter; même dans les circonstances présentes les rues du bas de la ville sont inondées et la circulation s'y fait en chaloupe.

A Scotstown, la rivière a grossi terriblement et presque toute la partie industrielle du village est inondée. La digue de l'Electric Light and Power a été charriée par le courant qui est d'une violence extraordinaire depuis quelques jours.

L'EXPLOSION DE MACOUN

(De notre correspondant)

Macoun, Sask., 21. — Voici la liste complète des morts dans l'explosion de l'hôtel Macoun: Mme C. Hochkams, femme de l'hôte; Emma Hochkams, sa fille; Thomas Drake, de Moose Jaw; Clifford Vander, de Vancouver; Ford Schmidt, commis de bar; Joseph Grant, charpentier; James Dungan, voyageur de commerce; Harold Clark, employé du gouvernement; M. Rodney, manoeuvre; Mme Peterson et d'autres les apparences, le fils du propriétaire, Harold Hochkams.

LA PIPE ET

LA CIGARETTE

UN ANALYSTE DIT QUE CELLE-

CI EST PLUS DANGEREUSE

QUE CELLE-LA. — DES CLUBS

OU LES FEMMES FUMENT A

MONTREAL.

(De notre correspondant)

Ottawa, 21. — La commission d'enquête sur l'usage et l'abus de la cigarette s'est réunie ce matin. Elle a entendu M. MacGill, analyste en chef du ministère de Revenu de l'Intérieur. Il a déclaré que, d'après lui, l'usage de la cigarette n'est pas plus préjudiciable que celle de la pipe et du cigare. Il croit même que l'usage de la pipe offre plus de dangers que celui de la cigarette. Il a analysé à différentes reprises différents sortes de cigarettes, et jamais il n'y a trouvé d'opium.

Mademoiselle Rose Anderson, de la cour pour les jeunes délinquantes, à Montréal, dit que, depuis 22 ans qu'elle reste à Montréal, l'usage de la cigarette n'a jamais eu de plus grandes proportions qu'en 1914. Elle croit la cigarette pernicieuse et dommageable au moral et au physique, pour les femmes, les enfants et les adolescents; elle affirme qu'il existe à Montréal des clubs de jeunes filles où l'on fume beaucoup de cigarettes. Les femmes de Montréal en fument aussi beaucoup, et dans maints cas elles sont responsables de l'usage que les enfants font de la cigarette. Elle croit que 95 pour cent des enfants d'âge moyen fument la cigarette à Montréal.

PREMIERE
REUNION

LES POSITIONS SE DESSINENT
DES LA EANCE DE CE MATIN
AU BUREAU DES COMMISSAI-
RES—DISCOURS DE M. MEDE-
RIC MARTIN.

M. COTE LEADER

(Service de la Presse Associée)

La première séance des commissaires a eu lieu ce matin. Elle a été précédée d'une séance de photographie à laquelle le maire, qui brûlait pourtant d'entrer en fonctions, s'est prêté de la meilleure grâce.

On a rien fait ou du moins très peu de choses, à cette première réunion, mais elle a suffi, cependant, pour que les positions se dessinent; on peut être sûr que, sur les questions importantes, la division des votes sera la suivante: MM. Côté et Hébert d'un côté; MM. Ainey et McDonald de l'autre, le maire se ralliant presque toujours aux deux candidats de la "liste de l'Est" contre les deux de l'Association des Citoyens.

La séance de ce matin n'avait rien de commun avec celles du passé. Il est pratiquement décidé que les portes de la Chambre de délibération seront ouvertes au public; et les l'étaient, aujourd'hui. Bon nombre d'échevins assistaient, quelques-uns se mêlaient même à la discussion, tel que M. l'échevin Larivière que le maire a, avec beaucoup de regret, dit-il, rappelé à l'ordre.

Deux propositions de M. Côté, secondées par M. le commissaire Hébert, auront une grande importance si elles sont adoptées. La première est de donner le contrôle de tous les employés de l'hôtel de ville. Mais elle a été réfutée au département en loi sur proposition de MM. Ainey et McDonald, les deux ayant déclaré, en somme, qu'ils sont à l'hôtel de ville pour se conformer à la loi en surveillant les intérêts des citoyens et qu'ils ne croient pas pouvoir, sans manquer à leur devoir, se départir d'une partie des responsabilités que la charte leur impose. La seconde, également réfutée aux avis des légistes de la ville, concerne la division des travaux.

Après avoir confié au maire la seule fonction de contrôler les employés municipaux, M. Côté voulait appuyer par M. Hébert, que la division des travaux se fit comme suit: M. Hébert, les finances auxquelles on joint le département en loi; M. McDonald, la sûreté publique; M. Thomas Côté, les travaux publics, et, enfin, M. Ainey, les Parcs et édifices, services qu'il dirigeait déjà sous l'ancien régime.

M. McDonald, avant de donner son assentiment à cette nouvelle répartition des travaux, a demandé qu'elle fût soumise à M. Laurendeau. Il croit que rien ne peut forcer les commissaires à l'adopter par résolution. C'est une entente qui est faite à l'amiable et qui pourra encore se faire, mais que tous et chacun des commissaires doivent garder la surveillance générale de tous les services d'après l'esprit de la charte. Il s'objecte donc à ce que la résolution de M. Côté qui donnerait force de loi à la répartition, soit soumise à l'approbation de M. Laurendeau.

Au commencement de la séance, M. Martin prononce une allocution assez brève. Il veut que de bons rapports existent entre les commissaires et les échevins. Il veut aussi que l'on trouve de l'ouvrage le plus tôt possible aux ouvriers qui en manquent, à cause, dit-il, de l'incertitude de l'ancienne administration. On s'agitera jour et nuit s'il le faut pour trouver du travail.

Tous les commissaires remercient chacun leur tour, et se déclarent satisfaits, comme il l'a fait lui-même, en faveur des séances publiques.

Puis l'on discute les questions dont il est parlé plus haut. La question des pavages qui vient ensuite est remise pour étude à cet après-midi, sauf un item que l'on adopte en amendement, à l'effet de faire paver les rues en asphalte dans le quartier Pineau, sur résolution proposée par M. Côté appuyée par M. McDonald.

On a, en outre, approuvé le compte du greffier de la ville pour les dépenses de la dernière élection. Il se chiffre à 39,000 dollars. Les officiers rapporteurs et les locuteurs de nolis pourront donc se présenter à l'hôtel de ville pour être payés à partir de demain.

LA PIPE ET

LA CIGARETTE

UN ANALYSTE DIT QUE CELLE-

CI EST PLUS DANGEREUSE

QUE CELLE-LA. — DES CLUBS

OU LES FEMMES FUMENT A

MONTREAL.

(De notre correspondant)

Ottawa, 21. — La commission d'enquête sur l'usage et l'abus de la cigarette s'est réunie ce matin. Elle a entendu M. MacGill, analyste en chef du ministère de Revenu de l'Intérieur. Il a déclaré que, d'après lui, l'usage de la cigarette n'est pas plus préjudiciable que celle de la pipe et du cigare. Il croit même que l'usage de la pipe offre plus de dangers que celui de la cigarette. Il a analysé à différentes reprises différents sortes de cigarettes, et jamais il n'y a trouvé d'opium.

Mademoiselle Rose Anderson, de la cour pour les jeunes délinquantes, à Montréal, dit que, depuis 22 ans qu'elle reste à Montréal, l'usage de la cigarette n'a jamais eu de plus grandes proportions qu'en 1914. Elle croit la cigarette pernicieuse et dommageable au moral et au physique, pour les femmes, les enfants et les adolescents; elle affirme qu'il existe à Montréal des clubs de jeunes filles où l'on fume beaucoup de cigarettes. Les femmes de Montréal en fument aussi beaucoup, et dans maints cas elles sont responsables de l'usage que les enfants font de la cigarette. Elle croit que 95 pour cent des enfants d'âge moyen fument la cigarette à Montréal.

LA PIPE ET

LA CIGARETTE

UN ANALYSTE DIT QUE CELLE-

CI EST PLUS DANGEREUSE

QUE CELLE-LA. — DES CLUBS

OU LES FEMMES FUMENT A

MONTREAL.

(De notre correspondant)

Ottawa, 21. — La commission d'enquête sur l'usage et l'abus de la cigarette s'est réunie ce matin. Elle a entendu M. MacGill, analyste en chef du ministère de Revenu de l'Intérieur. Il a déclaré que, d'après lui, l'usage de la cigarette n'est pas plus préjudiciable que celle de la pipe et du cigare. Il croit même que l'usage de la pipe offre plus de dangers que celui de la cigarette. Il a analysé à différentes reprises différents sortes de cigarettes, et jamais il n'y a trouvé d'opium.

Mademoiselle Rose Anderson, de la cour pour les jeunes délinquantes, à Montréal, dit que, depuis 22 ans qu'elle reste à Montréal, l'usage de la cigarette n'a jamais eu de plus grandes proportions qu'en 1914. Elle croit la cigarette pernicieuse et dommageable au moral et au physique, pour les femmes, les enfants et les adolescents; elle affirme qu'il existe à Montréal des clubs de jeunes filles où l'on fume beaucoup de cigarettes. Les femmes de Montréal en fument aussi beaucoup, et dans maints cas elles sont responsables de l'usage que les enfants font de la cigarette. Elle croit que 95 pour cent des enfants d'âge moyen fument la cigarette à Montréal.

LA PIPE ET

LA CIGARETTE

UN ANALYSTE DIT QUE CELLE-

CI EST PLUS DANGEREUSE

QUE CELLE-LA. — DES CLUBS

OU LES FEMMES FUMENT A

MONTREAL.

(De notre correspondant)

Ottawa, 21. — La commission d'enquête sur l'usage et l'abus de la cigarette s'est réunie ce matin. Elle a entendu M. MacGill, analyste en chef du ministère de Revenu de l'Intérieur. Il a déclaré que, d'après lui, l'usage de la cigarette n'est pas plus préjudiciable que celle de la pipe et du cigare. Il croit même que l'usage de la pipe offre plus de dangers que celui de la cigarette. Il a analysé à différentes reprises différents sortes de cigarettes, et jamais il n'y